

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SITE CLASSÉ



AUTHEZAT | CHANONAT | CORENT | LA-ROCHE-BLANCHE | LA-ROCHE-NOIRE
LA SAUVETAT | LE CENDRE | LE CREST | LES MARTRES-DE-VEYRE
ORCET | PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE | ROMAGNAT | TALLENDE | VEYRE-MONTON

2019

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE | MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ



E paysage
VINCENT BAYERON
Ingénieur en paysage
Paysagiste concepteur



**SITE CLASSÉ DU PLATEAU DE
GERGOVIE ET DES SITES ARVERNES**

Introduction	5
I- Présentation générale	7
Patrimoine visé par le projet de classement	8
Présentation des sites classés	9
Procédure de classement et place de l'enquête publique	10
Le territoire concerné	11
Les critères de classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes	12
Menaces pesant sur le site	14
II- Territoire en présence	17
Schéma de Cohérence Territoriale : SCoT	18
Documents d'urbanisme	19
Périmètres de protection : Sites et Monuments Historiques	20
Autres zonages en présence	21
Géomorphologie	22
III- Étude historique	24
Contexte général	25
Organisation spatiale de chacune des entités	30
La bataille : Gergovie, le seul échec avoué par Jules César	40
IV- Analyse paysagère	43
Les unités paysagères	44
Description de chacune des entités	
<i>Généralités ; Contexte et situation ; Particularité de l'entité ; Motifs paysagers ; Traitement des cônes de vue</i>	
Description du plateau de Gergovie	46
Description du plateau de Corent	56
Description de l'oppidum de Gondole	66
Description du grand camp de César	76
Description du petit camp de César	86
Le traitement des covisibilités	96
Généralités	96
Traitement de chacune des covisibilités	98
V- Délimitation du périmètre	109
Enveloppe des enjeux majeurs	110
Démarche pour le travail du périmètre	111
VI- Effet du classement au quotidien	115
Références réglementaires	116
Durée du classement	116
Effets du classement	116
VII- Compte rendu de la concertation	121
La genèse	122
Un premier projet : Gergovie et Corent	122
Une remise à plat du projet et de nouvelles études	123
Un choix clair en faveur du critère historique	123
Un travail de concertation à l'échelle cadastrale	125
VIII- Orientation de gestion	129
Pourquoi établir des règles de gestion ?	130
Quelles sont les initiatives déjà en place ?	131
La gouvernance	131
L'identification des sujets nécessitant une gestion adaptée	132
Synthèse de l'approche territoriale	134
Thèmes identifiés parmi les enjeux majeurs	134
Conclusion	147
Annexes	149
Bibliographie et note de l'auteur	150
Textes réglementaires	151



DU PLATEAU DE GERGOVIE VERS LA CHAÎNE DES PUY ET LE PUY DE DÔME

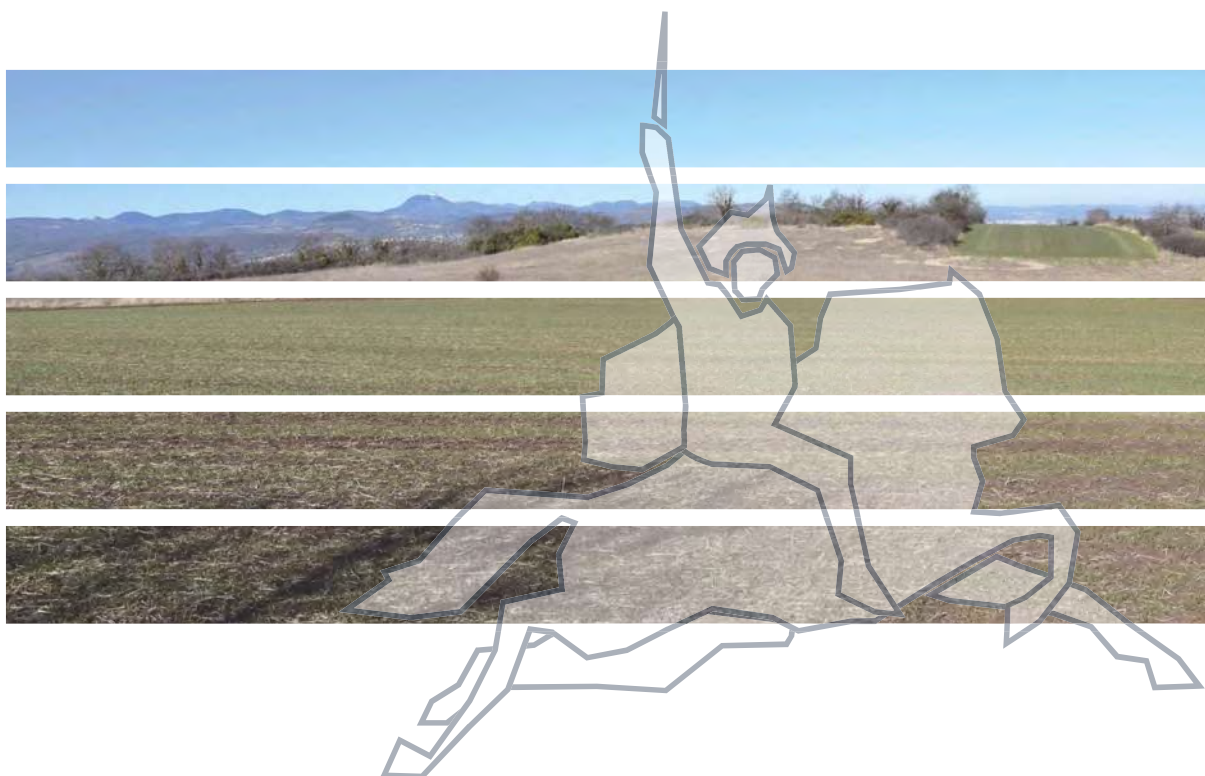
Le territoire au Sud de la métropole clermontoise recèle un patrimoine historique et paysager d'exception. Situé à sept kilomètres à vol d'oiseau du centre ville de Clermont-Ferrand, le plateau de Gergovie est la figure de proue de cet héritage de premier plan, lieu de la bataille éponyme et symbole de la victoire des gaulois sur l'armée de César. Cet oppidum (ville celte fortifiée) est également un formidable belvédère qui s'étire en direction du Val d'Allier et permet de découvrir d'autres sites historiques dont la concentration et la richesse sont d'un niveau unique en Europe : l'oppidum de Corent, probable capitale du peuple arverne en 120 av. J-C, situé sur les communes de Corent et Veyre-Monton mais aussi l'oppidum de Gondole sur la commune du Cendre. Ces trois oppida forment un triangle au sein duquel se trouvent les deux camps de César et le lieu de la bataille de Gergovie, enseignée dans les manuels scolaires. Alors même que les surfaces fouillées par les archéologues sont modestes, les découvertes sont exceptionnelles et soulignent la valeur inestimable de ce territoire.

Ces entités historiques prennent place dans un contexte socio-économique très attractif, à proximité immédiate de la métropole et dans une zone dynamique, au cadre de vie reconnu. La pression foncière est réelle et les enjeux économiques sont importants. Une partie du grand camp de César, non protégé au titre des monuments historiques, a été artificialisée jusqu'à la fin des années 90 et le plateau de Corent ne fait l'objet d'aucune mesure réglementaire. Il y a donc un enjeu réel à mettre en œuvre un outil de protection sur ce territoire si particulier, à résonance nationale.

Les trois oppida gaulois sont en covisibilité les uns des autres, ainsi qu'avec les deux camps de César. L'enjeu de protection concerne ainsi les « joyaux » que représentent ces entités historiques, mais aussi les paysages qui les relient et permettent de comprendre l'histoire, l'organisation de l'époque gauloise et d'appréhender les différentes phases de la célèbre bataille. Par ailleurs, les points de vue offerts par les plateaux de Gergovie et Corent permettent de comprendre toute la géographie du département et sont d'une qualité telle, qu'ils justifieraient à eux seuls une mesure de protection.

À ce titre, le site classé remplit toutes les conditions garantissant le bon état de conservation des éléments patrimoniaux : c'est un outil fort qui vise à maintenir l'esprit des lieux et dont la clé de lecture est le paysage. Décliné sur une zone adaptée aux enjeux et associé aux monuments historiques, ce site est un outil de protection ayant l'ambition d'être le support d'un projet au service du patrimoine.

Ce dossier d'enquête publique se propose de décrire le contexte et le territoire dans lesquels le projet s'insère, avant de détailler les éléments historiques et paysagers qui fondent le périmètre de protection. Enfin, le document abordera les conséquences réglementaires du classement au titre des sites et les orientations de gestion identifiées pour le futur site classé.



DU PLATEAU DE CORENT VERS LA CHAÎNE DES PUY ET LE PUY DE DÔME

I

Présentation générale

Les projets de sites classés sont relativement rares et le département du Puy-de-Dôme n'a pas vu de nouvelle démarche depuis le classement de la chaîne des puys en 2000. C'est pourquoi il est probable qu'une telle procédure ne soit pas connue et maîtrisée de tous.

Cette première partie se propose donc de contextualiser le projet de classement au regard de la politique en faveur des sites, de préciser les éléments patrimoniaux du territoire justifiant la mise en place de ce statut de protection et d'informer au lecteur la place de l'enquête publique dans le processus global.

Patrimoine visé par le projet de classement



Le projet de classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes a pour objectif de protéger un espace historique remarquable, situé aux portes de Clermont-Ferrand.

Ce secteur concentre de façon exceptionnelle, sur quelques kilomètres carrés, une page majeure de l'histoire de la Gaule. En effet, les plateaux de Gergovie, de Corent et Gondole sont trois oppida gaulois (cités celtes fortifiées) formant un triangle de 6 km de côté au sein duquel s'est tenue la bataille de Gergovie, seule défaite avouée de César pendant la guerre des Gaules en -52 Av J.C. La sauvegarde de ce patrimoine collectif fait l'objet de nombreuses initiatives depuis les années 2000 et les fouilles menées depuis plus d'un siècle alimentent régulièrement la connaissance des lieux. La densité des cités gauloises, la richesse des découvertes effectuées (parfois uniques) et l'état de conservation de certaines pièces en font un site exceptionnel en Europe. Par ailleurs, les trois oppida et les deux camps de César occupent une position particulière dans la géographie locale, en reliant le Val d'Allier aux plateaux basaltiques de Corent et Gergovie, offrant des promontoires privilégiés sur les principaux éléments géographiques structurants du département.

En 2006, le site a été inscrit sur la liste nationale des sites majeurs à classer (liste Olin) et maintenu sur la liste nationale publiée en février 2019.

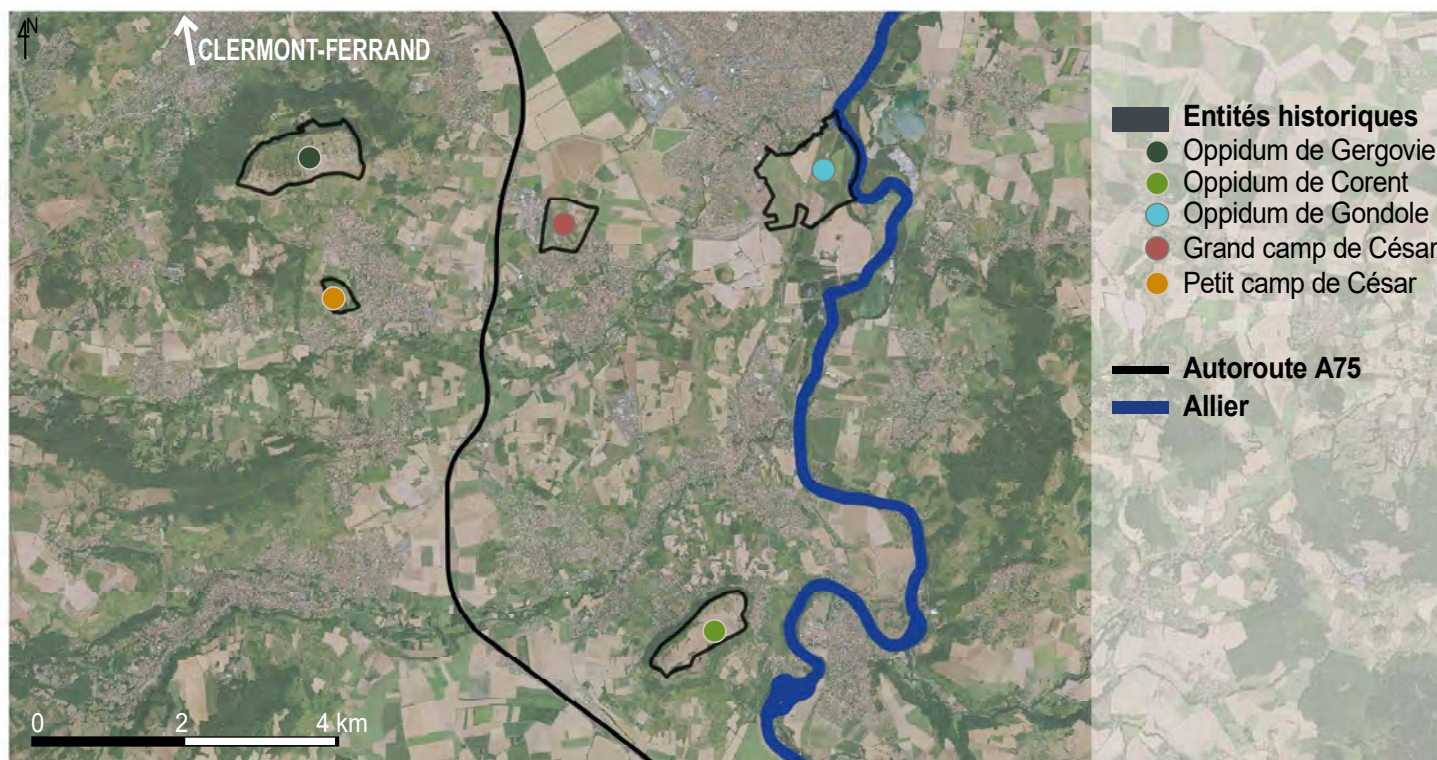


Figure 1. Carte générale, localisation des entités historiques.

Présentation des sites classés



Le classement permet de protéger des monuments naturels et des sites dont la conservation et la préservation présentent, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

L'objectif est de conserver les caractéristiques du site et de le préserver de toute atteinte grave. Ainsi, les monuments naturels ou les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur état ou leur aspect sauf autorisation spéciale du Ministre en charge des sites ou du Préfet. Cette règle s'applique à l'intérieur d'un périmètre qui est cartographié et décrit littéralement dans le décret de classement. Il n'y a pas de notion des abords ou de zone tampon autour de ce périmètre. Un tel espace protégé génère une servitude d'utilité publique.

La base juridique de cette protection forte de niveau national est la Loi du 21 avril 1906 organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique, complétée par la loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites. Cette dernière est codifiée aux articles L341-1 à 22 et R341-1 à 31 du Code de l'environnement.



Le département du Puy-de-Dôme dispose de 19 sites classés dont un s'étend également sur le département de l'Allier (les Gorges de Chouvigny). Le classement le plus récent a été prononcé en faveur de la chaîne des puys en 2000, sur environ 13 500 ha, désormais inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO avec la faille de Limagne et la montagne de la Serre.



Figure 2. La chaîne des puys depuis le plateau de Gergovie (V.Bayeron).

Procédure de classement et place de l'enquête publique

Le projet de classement d'un site est un processus relativement long qui s'étend généralement sur plusieurs années. Les études réalisées en amont pour définir le périmètre du site, le temps de la concertation locale et le passage dans différentes commissions ont pour objectif de dégager un projet qui protège un patrimoine d'exception mais qui a également du sens pour le territoire et les acteurs locaux ou nationaux.

La figure ci-dessous permet de préciser la place de l'enquête publique dans la procédure.

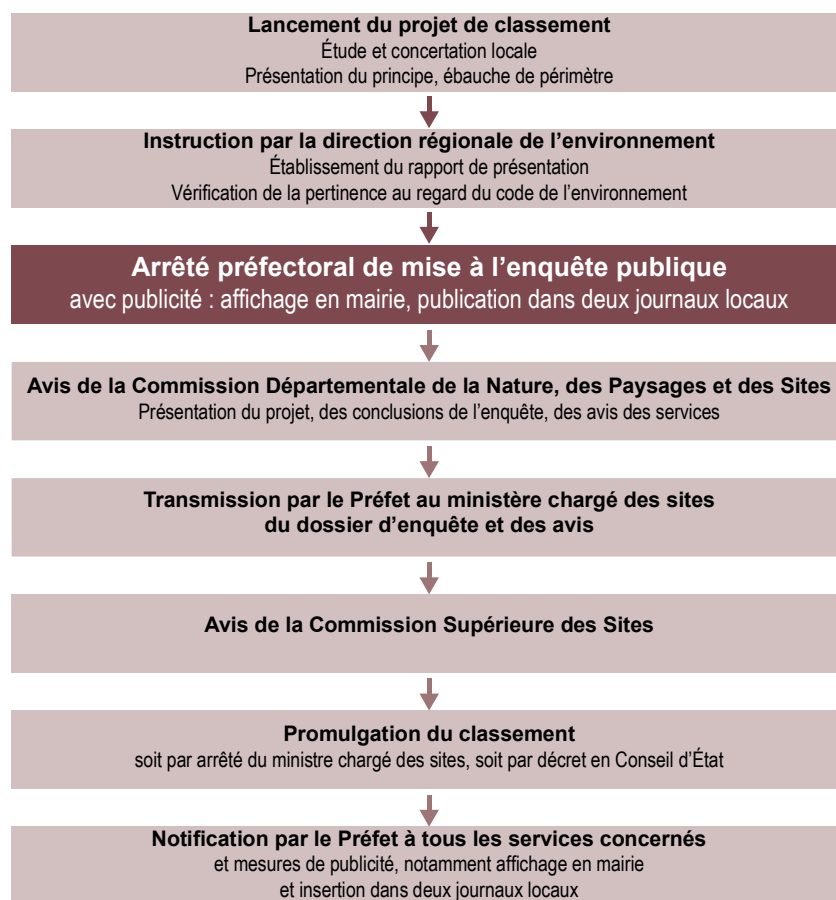


Figure 3. Procédure pour le classement

Les projets de classement au titre des sites ne sont pas soumis à la concertation préalable telle que prévue par l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016. Il convient néanmoins de souligner qu'une concertation a déjà été menée avec l'intégralité des collectivités territoriales concernées (14 communes, 2 intercommunalités, la Région, le Département et le Grand Clermont) et la Chambre d'agriculture, afin de pouvoir prendre en compte par anticipation et au mieux les remarques des acteurs institutionnels avant l'enquête publique.

Du fait de l'étendue du territoire concerné, cette concertation avait pour but d'appréhender les grands enjeux et les intérêts collectifs dans leur ensemble, mais pas d'examiner de manière individuelle les attentes de chaque habitant ou professionnel ayant des activités en lien avec le site. L'enquête publique est la phase préférentielle pour recueillir les attentes particulières, afin d'y apporter une réponse.

Le territoire concerné

Le projet de classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes couvre environ 4150 ha au Sud de la métropole clermontoise et concerne 14 communes.



Territoire de Clermont Auvergne Métropole :

- Communes de Romagnat, Pérignat-lès-Sarliève et Le Cendre.



Territoire de Mond'arverne Communauté :

- Communes de La Roche-Blanche, Orcet, Les Martres-de-Veyre, La Roche-Noire, Corent, Veyre-Monton, Authezat, La Sauvetat, Tallende, Le Crest et Chanonat.

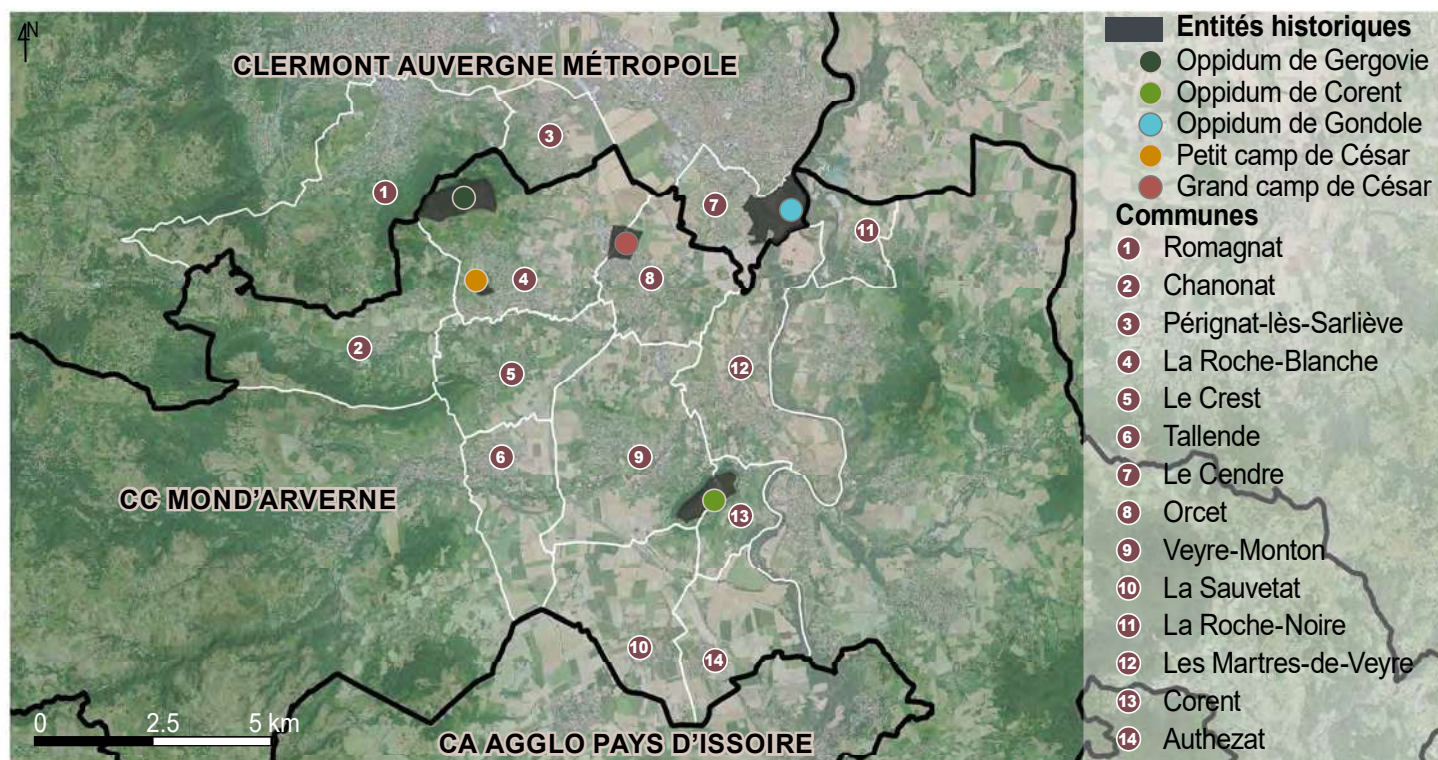


Figure 4. Répartition des communes et des EPCI sur le territoire concerné (V.Bayeron).

Les critères de classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes

Comme indiqué au paragraphe I.2, un site peut être classé sur la base de 5 critères (artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque), cumulés ou non.

-Critère artistique : lieu comportant des œuvres artistiques (grotte ornée) ou associé à la vie ou à l'œuvre d'un artiste (ex : Montagne Ste Victoire et Paul Cézanne).

-Critère historique : lieu associé à un événement ou un personnage marquant de l'histoire (ex : plages du débarquement en Normandie).

-Critère scientifique : lieu présentant un intérêt scientifique exceptionnel (ex : grottes à concrétion)

-Critère légendaire : lieu associé à une légende locale ou nationale (ex : les sites liés aux chevaliers de la Table ronde)

-Critère pittoresque : paysage remarquable pour des raisons essentiellement esthétiques. Il se distingue par sa beauté, son charme, son originalité. Il est digne d'être peint.

Il est évident que le critère Historique est le fondement du projet de classement. En effet, Gergovie, Corent et Gondole sont au cœur du territoire arverne développé au cours du second âge de fer. Les premières hypothèses laissaient penser que les oppida étaient apparus à tour de rôle (Corent, puis Gondole et enfin Gergovie) et ce n'est que récemment que les études ont montré un fonctionnement tripolaire avec un rôle politique et religieux à Corent, un rôle commercial et artisanal à Gondole et une place militaire à Gergovie. Bien que ces deux hypothèses perdurent sur le fonctionnement de ces oppida, les recherches archéologiques menées depuis le XIX^e siècle soulignent le statut de ce territoire comme capitale arverne incontestable, à son apogée vers la fin du II^e siècle avant J.C. Ce n'est qu'au début du 1^{er} siècle de notre ère que la cité a été transférée à Augustonemetum, ville de Clermont-Ferrand actuelle.

La bataille de Gergovie vient prendre place au milieu de cette agglomération multipolaire, déjà exceptionnelle en soi. Les recherches archéologiques menées dès Napoléon III ont permis de délimiter précisément les deux camps de César, les fortifications et les réseaux de fossés permettant aux soldats romains de circuler. Ainsi, le lieu de la bataille de Gergovie s'étend du plateau éponyme jusqu'aux remparts de Gondole où une sépulture unique de 8 cavaliers et leurs montures a été mise à jour, possiblement liée à la bataille de Gergovie. Cette page majeure de l'histoire de la guerre des Gaules, largement évoquée dans les manuels scolaires, accentue encore davantage la mobilisation du critère Historique pour justifier le classement de ce territoire.



Figure 5. Carte de Mathieu 1861 (gergovie.net).



Figure 6. Rempart Sud-Est (Thomas Pertlwieser - ARAFA).

Culminant à respectivement 744 m et 621 m, les plateaux de Gergovie et Corent sont d'incroyables belvédères sur les entités historiques ayant formé la capitale arverne, mais aussi sur des éléments géographiques structurant la majeure partie du département du Puy-de-Dôme. En effet, le panorama s'étend du massif du Sancy à l'Ouest, jusqu'aux Monts du Forez à l'Est. Il est ainsi très facile de comprendre la succession d'éléments topographiques majeurs : le Sancy, le plateau des Dômes, la Chaîne des puys, la faille de Limagne, la plaine de Limagne, le Val d'Allier et enfin les Monts du Forez.

Le territoire se trouve d'ailleurs au carrefour de plusieurs familles de paysages décrites dans l'atlas des paysages d'Auvergne : les coteaux de Limagne, les défilés du Val d'Allier et les Pays coupés des Volcans. Ces vues spectaculaires justifient de mobiliser également le critère Pittoresque, tant le regard embrasse un territoire étendu et exceptionnel.

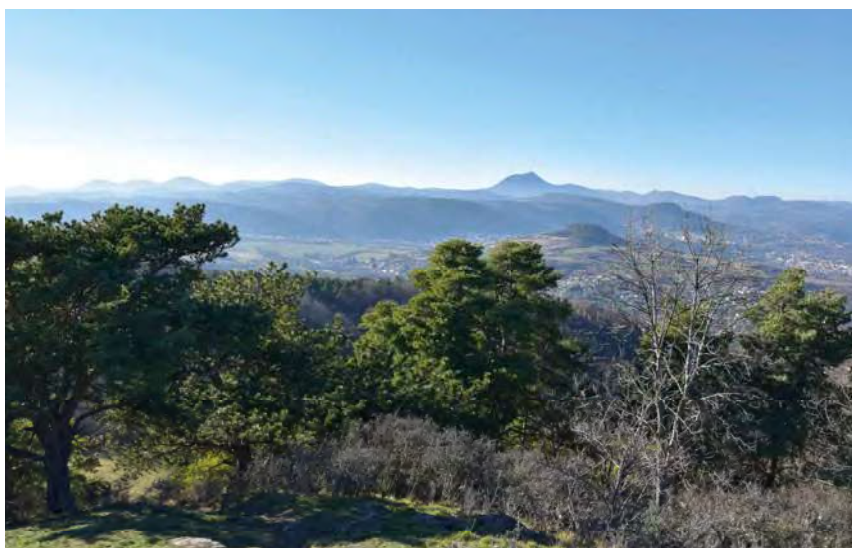


Figure 7. Un point de vue privilégié sur la chaîne des puys depuis le bord Ouest du plateau de Gergovie (V.Bayeron).

Il est nécessaire de souligner que le projet de classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes ne recoupe pas le périmètre du bien « Chaîne des puys – Faille de Limagne », inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Néanmoins, le plateau de Gergovie offre un point de vue privilégié sur ce bien (Figure 7), en facilitant la compréhension du phénomène de rifting continental avec la juxtaposition de la chaîne des puys, de la faille et de la plaine de la Limagne.

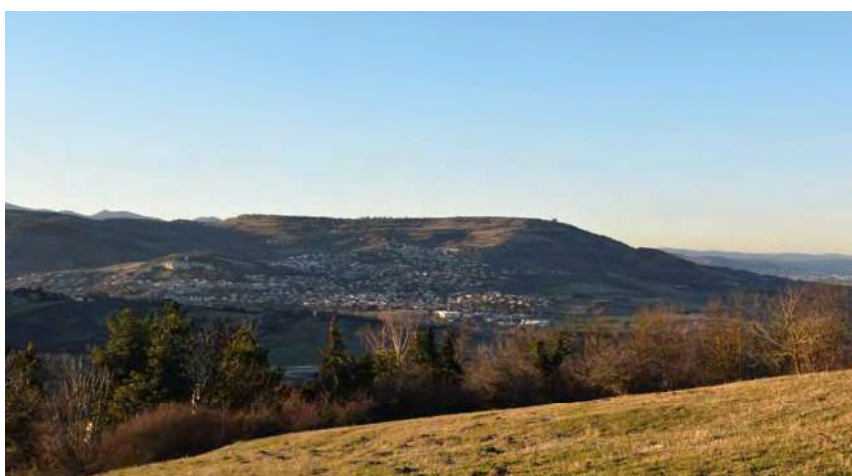
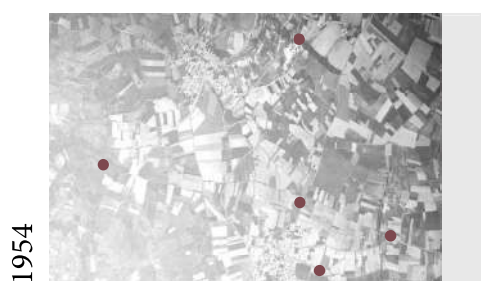


Figure 8. Un point de vue privilégié sur le lieu de la bataille depuis le puy de Monton (V.Bayeron).

Enfin, bien qu'elle ne soit pas concernée par l'occupation gauloise et les recherches archéologiques, il est indispensable d'évoquer le point de vue offert par la vierge de Monton, située au centre du projet de site classé. Ce belvédère unique permet d'apprécier -presque à équidistance - les cinq entités historiques, leur contexte et leur place dans la bataille de Gergovie (Figure 8).

Menaces pesant sur le site



1954

Les photographies aériennes réalisées par l'IGN depuis les années 20 permettent d'appréhender l'évolution des territoires sur plusieurs décennies. Plusieurs campagnes de prises de vue sont disponibles pour l'ensemble de la zone d'étude au Sud de la métropole clermontoise et facilitent la compréhension des dynamiques à l'œuvre. Trois dates ont été retenues pour une analyse comparative de l'occupation des sols depuis la période d'après-guerre : 1954, 1981 et 2016.



1981

Globalement, la déprise agricole est très peu perceptible et seuls certains coteaux difficilement mécanisables semblent s'enfricher. Ainsi, la taille des parcelles agricoles varie mais elle restent constamment exploitées, ce qui est à mettre en relation avec leur valeur agronomique et la facilité à les travailler.



2016

Les parties boisées gagnent une partie des coteaux et demeurent sur les fonds de vallées en maintenant des ripisylves, mais la surface totale reste modeste. Cette couverture forestière souligne certains éléments de reliefs dans le paysage et participe ainsi à sa bonne compréhension.

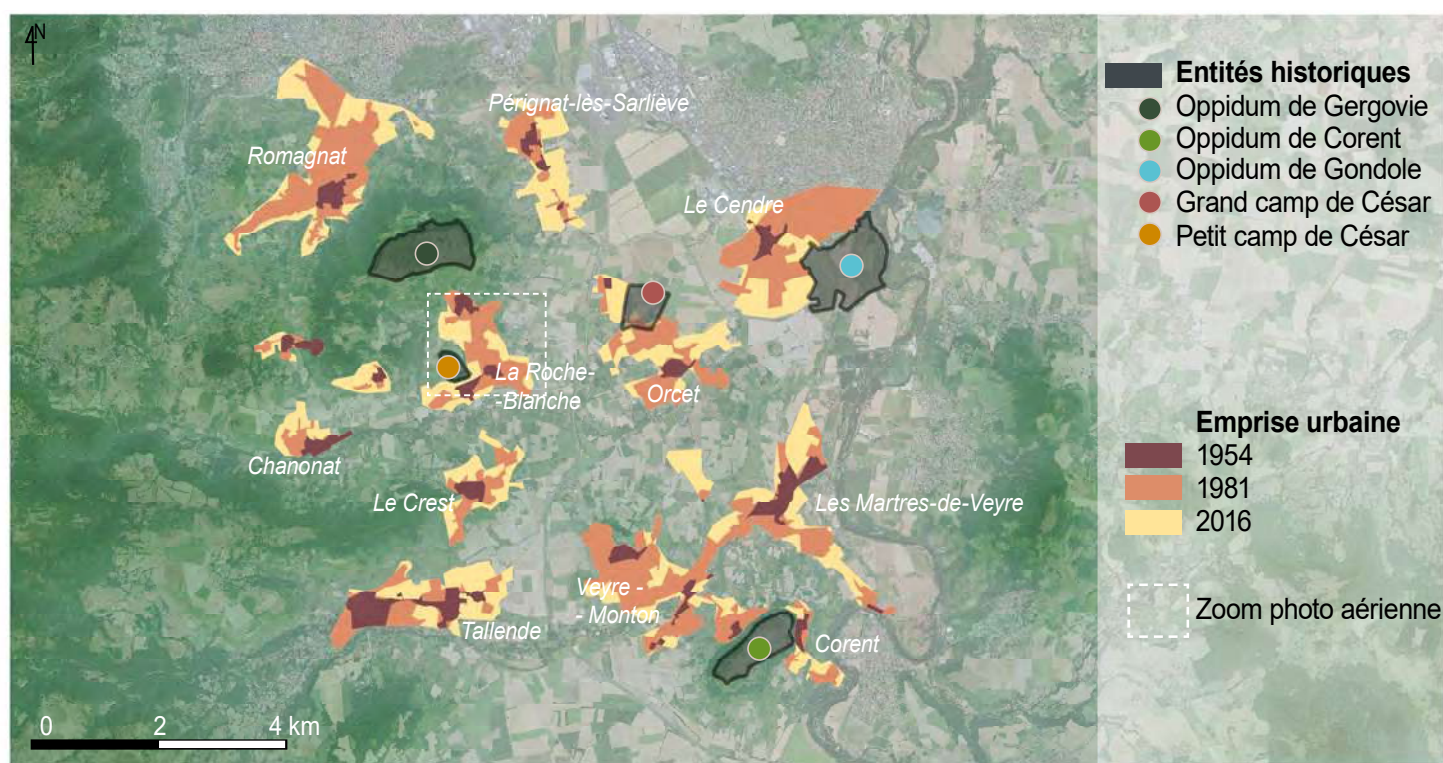


Figure 9. Evolution de l'urbanisation (V.Bayeron, 2019).

L'extension des zones urbanisées a fait l'objet d'une étude particulière afin de mesurer la progression de l'étalement urbain sur cette zone soumise à une certaine pression foncière, du fait de sa proximité avec Clermont-Ferrand. L'état initial de 1954 montre que 241 ha sont urbanisés sur des bourgs très denses et des hameaux périphériques bien délimités. Dès 1981, près de 1230 ha (+ 1 000 ha soit 400% en 27 ans) sont déjà artificialisés à travers un étalement urbain très lâche : les maisons individuelles dotées de grands terrains se développent le long des axes routiers, en y formant un premier rideau de constructions. En 2016, cette surface atteint 2058 ha (+ 829 ha soit 67 % d'augmentation en 35 ans) avec une densification très importante des zones déjà urbanisées en 1981. Cette consommation d'espace est principalement destinée au développement de l'habitat individuel et pour partie à l'activité économique avec la création de zones dédiées le long des axes routiers bien desservis.

Ainsi, 8,5 ha de la partie Sud du grand camp de César ont été artificialisés par des villas, y compris après 1981. Certaines fouilles réalisées préalablement aux travaux ont permis de faire des découvertes archéologiques (cf. partie dédiée), mais sans que cela ne remette en cause les projets. Une inscription au titre des Monuments Historiques avait été envisagée mais la procédure n'a jamais abouti, alors qu'on pensait la protection effective. Aujourd'hui la démarche est à nouveau en cours de mise en place.

Le développement de la ville du Cendre était programmé en direction de l'oppidum de Gondole, jusqu'à la découverte de la sépulture exceptionnelle de 8 cavaliers et leurs montures (2002) dans le cadre de fouilles préalables à la mise en place d'une déviation. Le Plan Local d'Urbanisme autorisait les constructions sur cette zone mais les projets n'ont pas été mis en œuvre et un nouvel arrêté d'inscription au titre des Monuments Historiques a été pris en 2009 pour mettre à jour les informations et le périmètre de protection datant de 1989.

Les plateaux de Gergovie et Corent ont fait l'objet d'artificialisations mineures au cours des années 1970 avec la construction de 3 bâtiments et une antenne relai sur Gergovie et un bâtiment et un terrain de football à Corent. Néanmoins le développement des zones d'habitations sur les coteaux perdure encore aujourd'hui. Le petit camp est relativement préservé.

L'urbanisation gagne du terrain y compris sur les coteaux



Présence de bâti sur le plateau de Gergovie (année 1970)



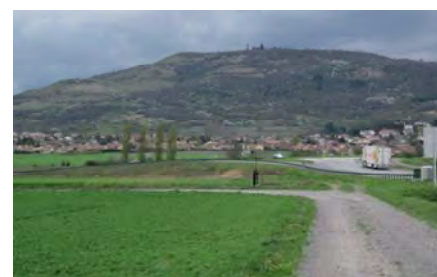
Artificialisation en pied de plateau (voiries et habitations)



Bertrand Rétif



Jodie Way



Bertrand Rétif



DE L'OPPIDUM DE GONDOLE VERS LE PLATEAU DE GERGOVIE ET LA CHAÎNE DES PUYs

II

Territoire en présence

Après avoir abordé les critères patrimoniaux en faveur du projet de classement et précisé la place de l'enquête publique dans la procédure administrative, il est important de replacer les entités historiques à une échelle territoriale adaptée. En effet, la zone se situe en périphérie de la métropole clermontoise, sur un secteur dynamique et attractif. Il convient de bien appréhender les enjeux en présence (urbanisme, autres espaces protégés ...) pour intégrer le projet de site classé aux dispositifs de politique publique existants. Par ailleurs, la zone d'étude se situe dans un contexte géographique particulier, entre le plateau des Dômes et le Val d'Allier. Il paraît nécessaire de décrire ce territoire à travers sa géologie pour mieux comprendre ses reliefs, ses enjeux paysagers et la place des entités historiques à protéger.

Schéma de Cohérence Territoriale : SCoT

Le SCoT du Grand Clermont intègre des objectifs en matière d'habitat, de transports et de développement économique, mais garantit aussi la prise en compte des espaces agricoles ou naturels à protéger. Approuvé en 2011, ce projet de territoire couvre une zone de 1 300 km², regroupe 106 communes réparties sur 4 intercommunalités et concerne 415 000 habitants.

À cette échelle territoriale, le plateau de Gergovie et le Val d'Allier se situent dans la continuité géographique du cœur métropolitain clermontois et sont identifiés parmi les espaces emblématiques. Le projet de site classé se situe donc à l'interface de la capitale économique et d'un espace dominé par les valeurs agricoles et naturelles.

Les **hauts lieux** sont de vastes espaces, importants dans l'échelle des valeurs paysagères et emblématiques du territoire. Le plateau de Gergovie et le Val d'Allier appartiennent à cette catégorie. Les **sites paysagers remarquables** correspondent aux plus beaux sites du secteur, dont l'intérêt repose sur l'originalité du patrimoine topographique ou historique et les structures paysagères associées. La Montagne de la Serre, le plateau de Corent et les reliefs au Sud de Gondole sont ainsi identifiés.

Les **espaces d'intérêt paysager** sont des lieux aux ambiances plus intimistes qui sont reconnus pour leurs particularités géomorphologiques, géologiques, naturelles, écologiques, historiques, patrimoniales ou architecturales. Cette dernière catégorie permet d'identifier Gondole mais aussi la plaine de Tallende et La Sauvetat et les vallées de Chanonat et Saint Saturnin.

Le SCoT permet donc de souligner le caractère exceptionnel de la zone d'étude puisque les trois oppida sont mentionnés dans le rapport de présentation, la majorité du secteur est couverte par des zonages de protection et tous les niveaux d'enjeux sont présents.

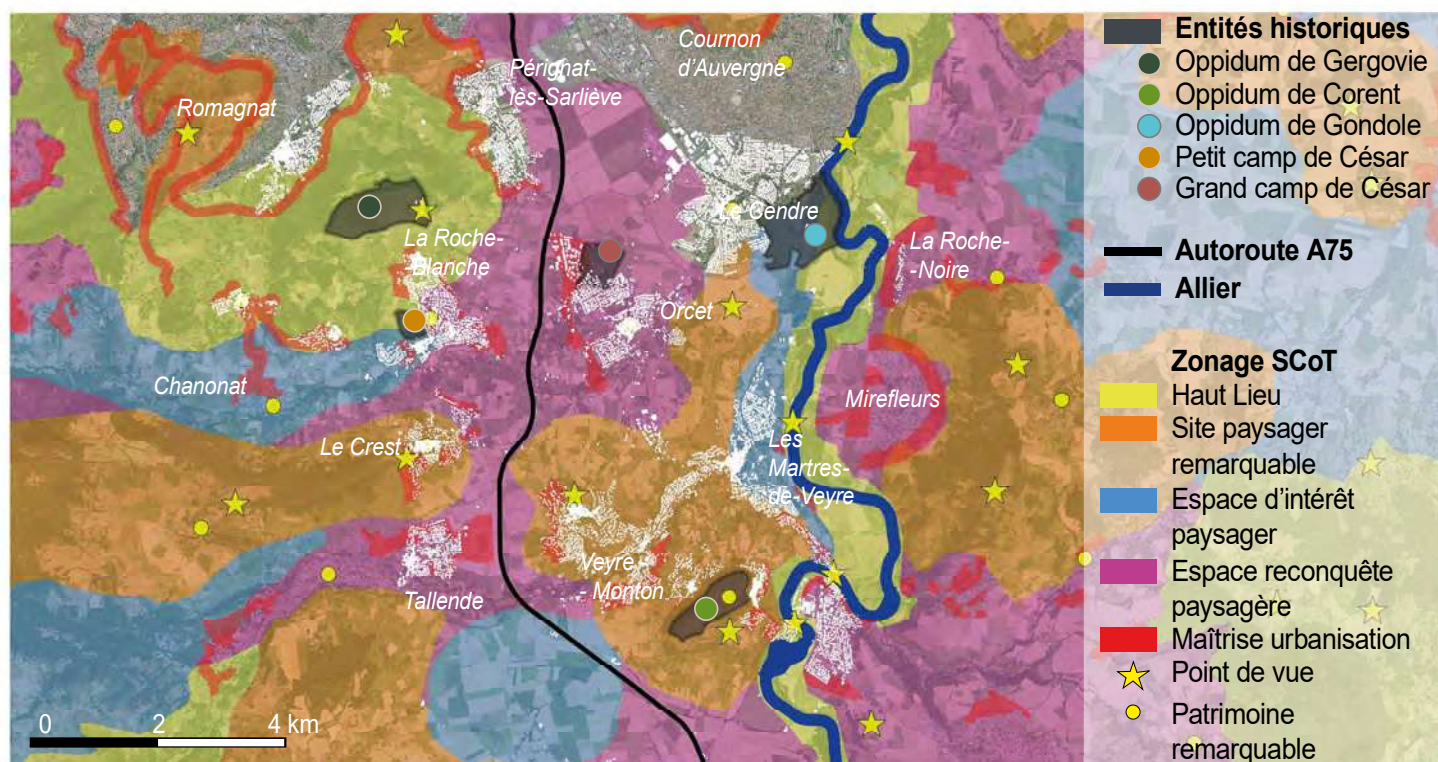
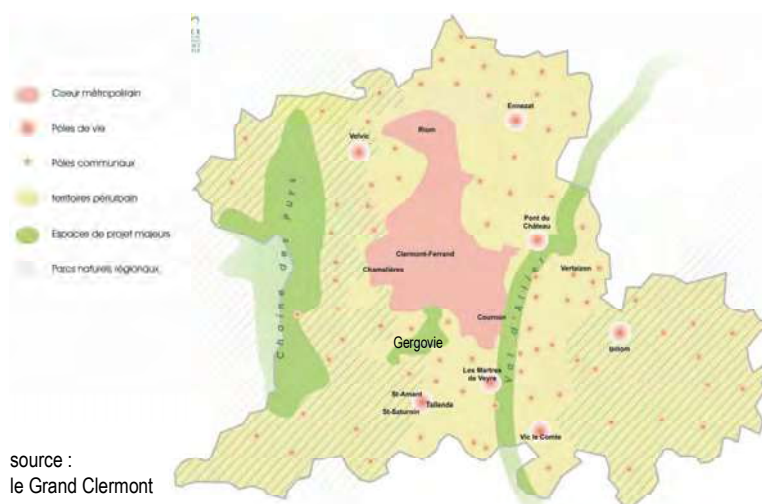


Figure 10. Zonage défini dans le SCoT du grand Clermont (V.Bayeron, 2019).

Documents d'urbanisme



Chacune des entités historiques à savoir Gergovie, Corent, Gondole, le grand camp de César et le petit camp de César est intégrée dans un périmètre d'un Plan Local d'Urbanisme. Cependant deux des quatorze communes concernées par le projet de classement ne sont pas dotées de PLU à ce jour :

❶ la Sauvetat et ❷ Authezat.

Le PLU de La Sauvetat est en cours d'élaboration et devrait être approuvé courant 2019. A noter que la commune élabore également un Site Patrimonial Remarquable qui sera probablement le premier des 14 communes.



Deux démarches de Plan Local d'Urbanisme intercommune (PLUi) sont en cours de réalisation, intégrant ainsi l'ensemble des communes concernées :

■ Clermont Auvergne Métropole (dont le site de Gondole)

■ Mond'Arverne Communauté (comprenant les quatre autres entités historiques).



Le territoire est caractérisé par des terres agricoles en plaine, des zones majoritairement naturelles ou forestières sur les plateaux, côteaux et vallées.

Chaque bourg s'est urbanisé depuis quatre décennies. Quelques zones d'extension urbaine sont prévues pour des quartiers d'habitation et des zones artisanales.

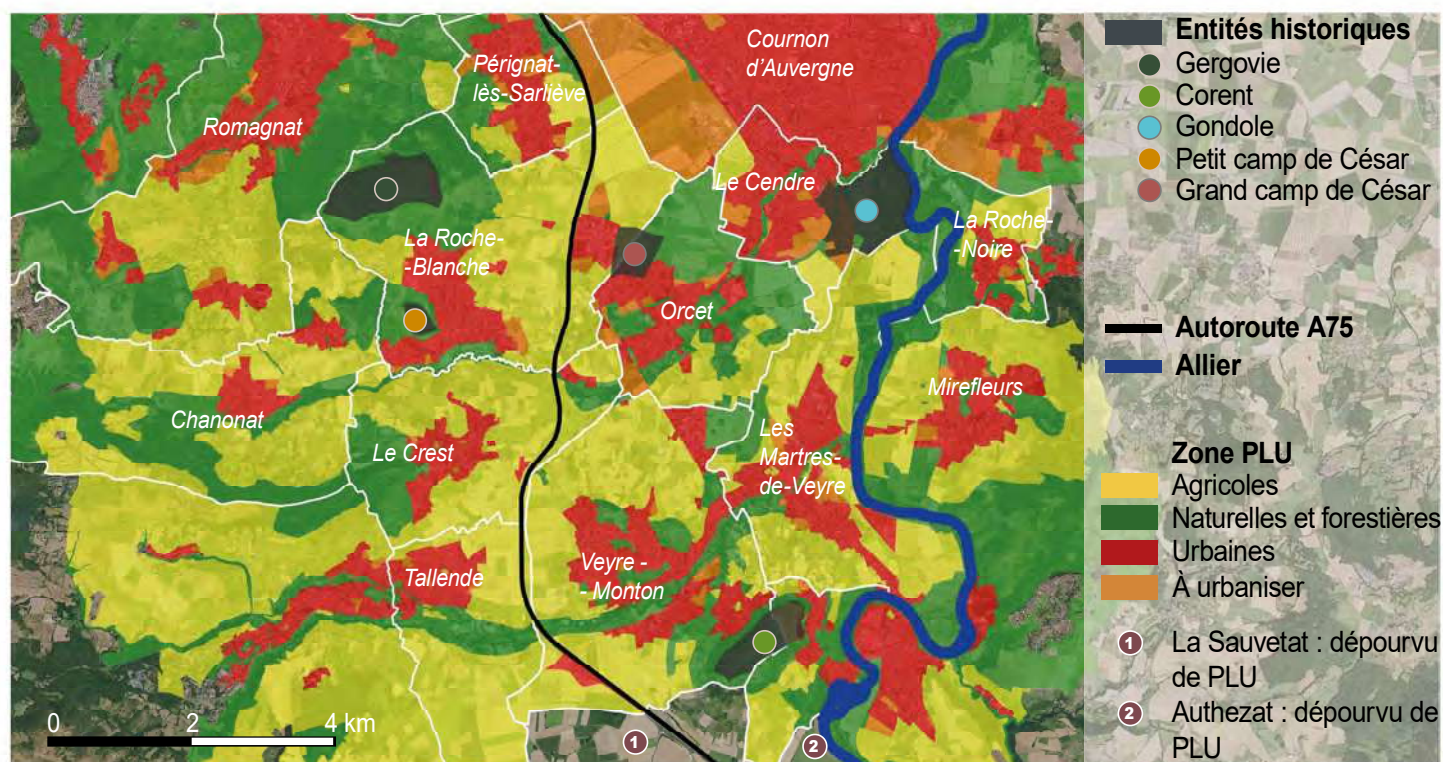


Figure 11. Zonage défini dans les PLU en vigueur (V.Bayeron, 2019).

Périmètres de protection : Sites et Monuments Historiques

Les 14 communes de la zone d'étude sont concernées par un site classé (parc du château de la Bâtisse à Chanonat) et 4 sites inscrits : le plateau de Gergovie, les quartiers des forts à La Sauvetat, les Grottes de Monton et le village de Chanonat. Au vu de la typologie des sites, il est probable que les entités urbanisées ne seront pas visées par le projet de site classé mais que le plateau de Gergovie (à l'évidence) et les grottes de Monton pourraient être couverts par la nouvelle protection, qui s'imposerait et annulerait alors les anciennes inscriptions.

Les 14 communes de la zone d'étude sont concernées par 20 Monuments Historiques inscrits (12) ou classés(8). Bien entendu, ces protections visent majoritairement des éléments bâtis remarquables (églises ou châteaux) mais également l'oppidum de Gergovie (classé le 9 novembre 2018), le petit camp de César (inscrit le 27 janvier 2015) et l'oppidum de Gondole (inscrit le 20 mai 2009).

A noter qu'il n'y a aucun Site Patrimonial Remarque effectif sur les 14 communes mais que La Sauvetat devrait le valider prochainement.

Enfin, il existe des zones de protection de prescription archéologique (ZPPA) sur l'intégralité du secteur couvert par la bataille de Gergovie et une partie des Martres-de-Veyre, sur le Val d'Allier. Cet outil permet d'alerter les aménageurs sur les zones archéologiques sensibles du territoire et qui sont présumées faire l'objet de prescriptions d'archéologie préventive en cas de travaux d'aménagement de moins de trois hectares.

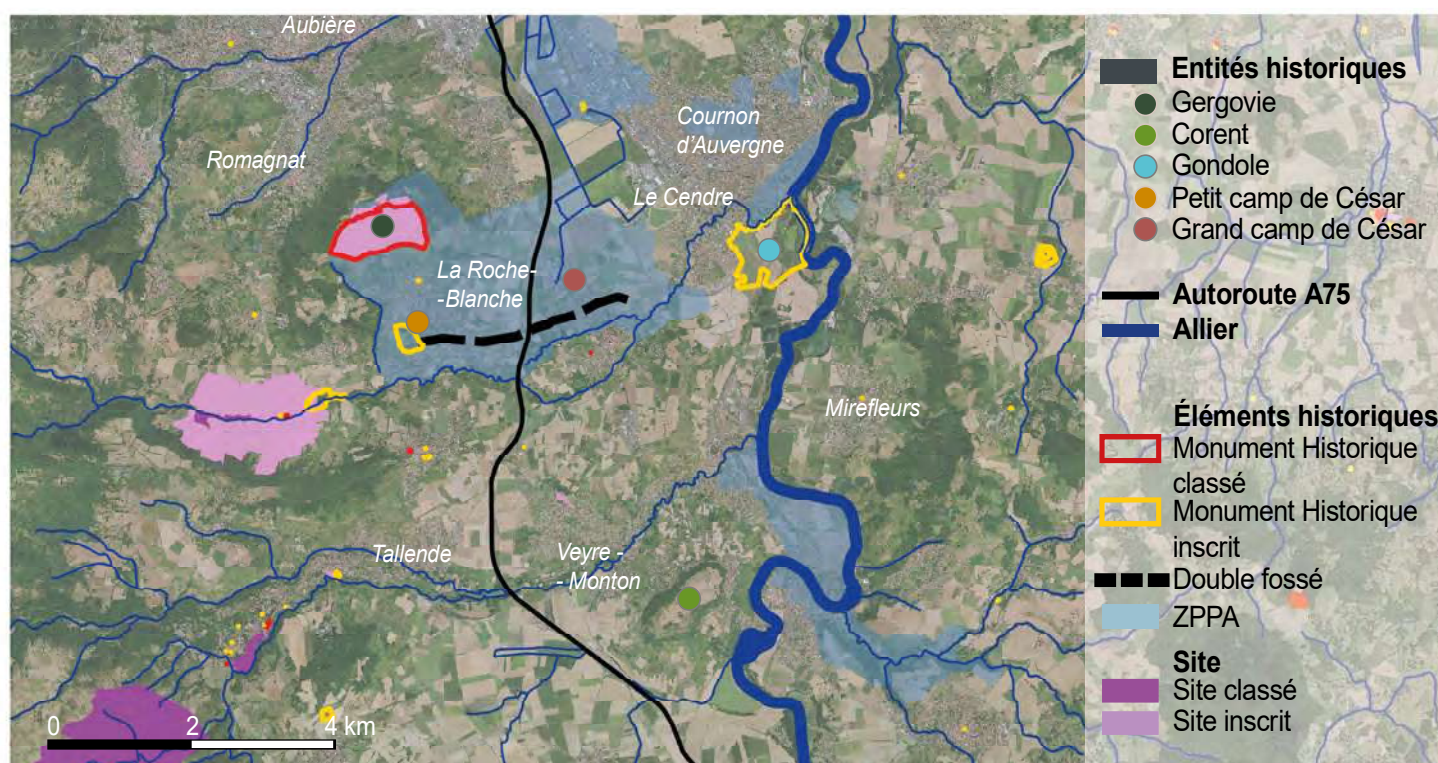


Figure 12. Périmètres de protection en vigueur (V.Bayeron, 2019).

Autres zonages en présence

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Les ZNIEFFS ne sont pas des périmètres de protection mais rendent compte de la richesse écologique d'un milieu. Il existe deux types de ZNIEFF : les ZNIEFF 1 qui sont des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique, et les ZNIEFF 2 constituées de grands ensembles naturels riches et offrant de nombreuses potentialités biologiques. Des ZNIEFF 1 sont délimitées autour des plateaux de Gergovie et Corent, ainsi que la montagne de la Serre et les reliefs au Sud de Gondole. La quasi totalité de la zone est couverte par une ZNIEFF 2 «Coteaux de Limagne occidentale».

Natura 2000

A noter également la présence de trois sites Natura 2000 aux enjeux très différents :

- Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et Limagnes qui est un site en archipel, couvrant le Sud et l'Est des flancs du plateau de Gergovie, ainsi que les versants Sud des puys de Marmant et de Tobize. Les entités visées sur la zone sont des coteaux calcaires ;
- Val d'Allier – Alagnon qui est un site continu et linéaire, passant au pied de Corent et débordant sur Gondole. L'Allier est un axe de migration essentiel pour les espèces aquatiques, l'avifaune et un corridor de reconquête pour de nombreuses espèces végétales et animales ;
- Pays des Couzes (Zone de Protection Spéciale pour l'avifaune) qui est très vaste et dont le Nord du périmètre couvre la montagne de la Serre. Cette zone Natura 2000 à la géographie très variée (alt 430m à 1275 m), est un site important pour la conservation des rapaces forestiers et rupestres, parmi les plus intéressants d'Auvergne et de France.

Réserve Naturelle Régionale

On remarque également la Réserve Naturelle Régionale du puy de Marmant à Veyre-Monton dont le document de gestion est en cours d'élaboration. Ses caractéristiques géologiques sont reconnues et il fait partie de l'inventaire régional des sites géologiques remarquables pour la formation de pépélite (granules de basaltes noyés dans un ciment calcaire). Il s'agit également d'un site de référence régionale pour la flore et la faune thermophiles, couvert par un site Natura 2000.

Parc Naturel Régional

Enfin, à noter que la commune de Chanonat adhère au Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. Cependant, le territoire du parc s'étend de la chaîne des puys aux Monts du Cantal et le site d'étude se trouve plutôt en périphérie de sa zone d'actions.

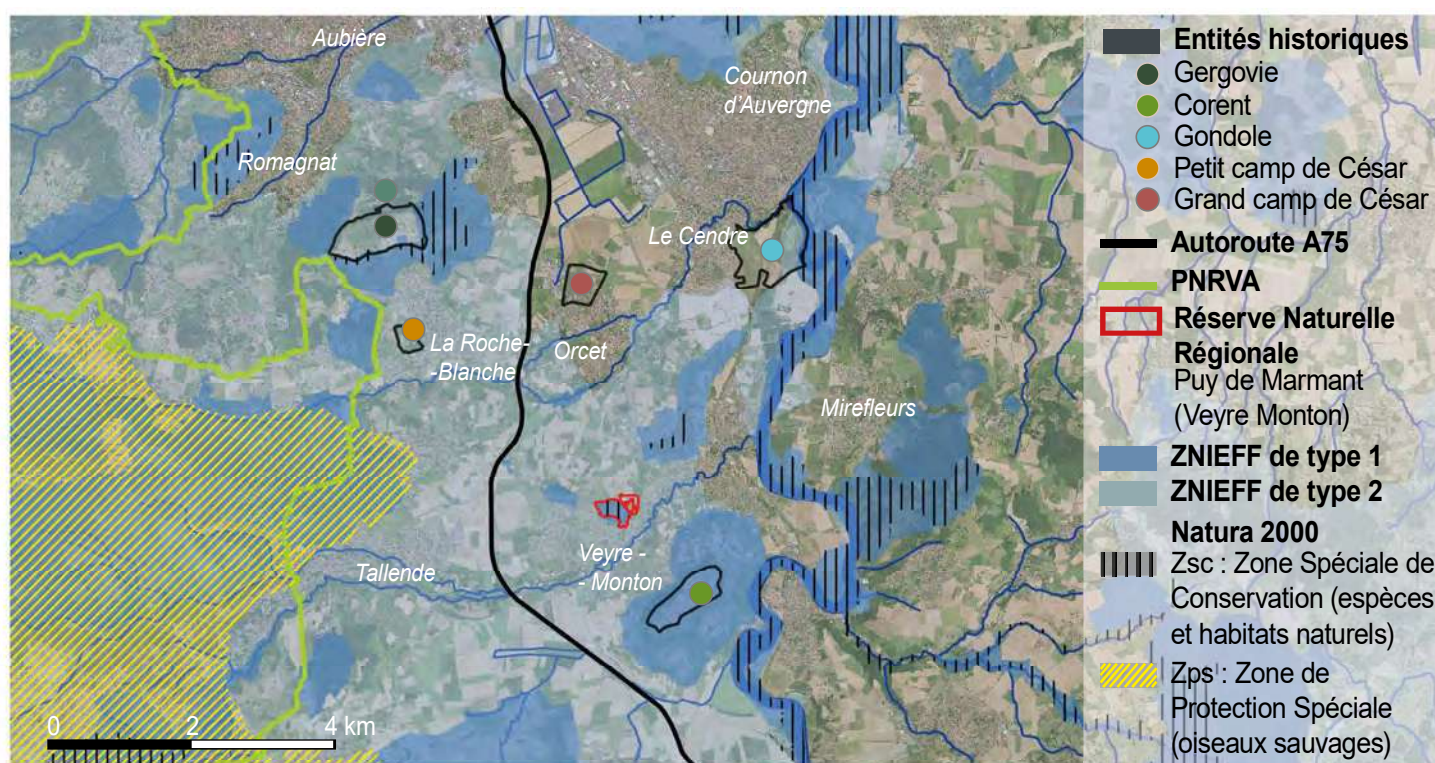
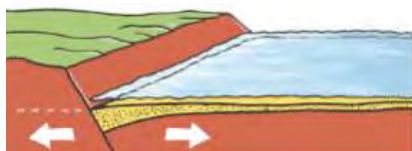


Figure 13. Périmètres de protection et zones d'inventaire en vigueur (V.Bayeron, 2019).

Géomorphologie

Le site d'étude se trouve intégralement sur la rive gauche de la rivière Allier, entre la plaine alluviale (330 m) et le plateau des dômes (850 m). Ce territoire est rythmé par des reliefs aux origines variées qui méritent d'être détaillés ici et faciliteront la compréhension du territoire.



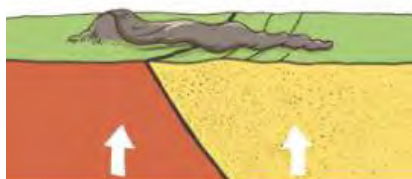
Il y a environ 40 millions d'années, le Massif Central était un plateau continental situé à quelques dizaines de mètres au-dessus du niveau de la mer. En raison de mouvements géologiques liés à la naissance des Alpes, le plateau se fracture. Des fossés effondrés apparaissent, dont celui de la Limagne qui devient une zone de sédimentation importante avec d'épais dépôts lacustres. La phase de sédimentation se termine il y a environ 25 millions d'années.



Il y a 20 à 15 millions d'années, au Miocène, la région subit plusieurs épisodes volcaniques, qui vont façonner le paysage et notamment créer le plateau de Gergovie, plus ancien que les autres reliefs du site. Une coulée de lave, provenant probablement du volcan aujourd'hui érodé de Rizolles, se répand sur les sédiments qui sont à la même altitude que le plateau continental.



Il y a 3 millions d'années, au Pliocène, le puy de Corent, encore visible aujourd'hui, entre en activité et émet une coulée de lave qui constituera plus tard le futur plateau éponyme. Les coulées de lave sont rarement issues du sommet, mais s'épandent le plus souvent à partir du flanc du volcan, par exemple à travers une fissure éruptive. Dans la partie Nord-Est du plateau, une petite zone est définie par une dépression circulaire. Elle correspond à un point d'eau, ce qui lui confère le nom de «lac du puy de Corent». La formation de cette dépression a sûrement une origine volcanique et correspond probablement à un maar, recouvert par la coulée basaltique issue du puy de Corent.



La Montagne de la Serre est datée de la même époque et provient du puy de la Vigeral, colline dominant le lac de la Cassière (Aydat). Sa coulée repose à la fois sur le plateau des Dômes (socle continental ancien) et sur les sédiments de la plaine de Limagne (partie effondrée). Le fait qu'elle ne soit pas nettement coupée en deux par la faille montre qu'elle s'est formée après l'effondrement et que lors de sa formation la plaine de Limagne était au même niveau que le plateau.



Par la suite, l'ensemble du Massif Central se soulève en même temps que se forment les grands volcans d'Auvergne. L'érosion devient très active et débaille rapidement les sédiments tendres qui remplissent le fossé de la Limagne. Comme les autres coulées de lave, celle de Gergovie est très résistante et ne s'érode que très peu en comparaison des matériaux meubles qu'elle surmonte et protège.

Tandis que les marnes et calcaires environnants, soumis à l'érosion, sont progressivement éliminés, les coulées, futurs plateaux de Gergovie et Corent ou la Montagne de la Serre, restent en place et se retrouvent progressivement à dominer le paysage.

Ces plateaux sont des exemples caractéristiques de ce que l'on appelle un relief inversé. Originellement, ils constituaient un point bas du paysage, où une coulée de lave a pu se répandre et se solidifier. Après des millions d'années d'érosion, les matériaux sédimentaires, protégés sous cette coulée de lave, se sont retrouvés en point culminant. L'érosion a créé des flancs escarpés, qui plongent aujourd'hui sur 300 mètres de dénivellation dans la plaine de la Limagne.

La chaîne des puys est un volcanisme beaucoup plus récent, daté de 95 000 à 8 400 ans, mais que l'on retrouve sur le site d'étude à travers les coulées magmatiques des vallées de Chanonat (60 000 ans) et St Saturnin (volcans de La Vache et Lassolas – 8 600 ans). Ces coulées récentes se situent en fond de vallée et n'ont pas encore fait l'objet d'une érosion différentielle assez marquée pour engendrer des reliefs inversés dans le paysage.

Les dépôts d'alluvions fluviales récentes comblent le reste des vallées entre la fin des coulées magmatiques et l'Allier, générant des reliefs plus doux. Le Val d'Allier présente des dépôts d'alluvions plus anciens, étagés en terrasses aux différentes époques du Pléistocène (2,5 millions d'années à 11 700 ans), ayant un impact sur la microtopographie qui influencera elle-même la localisation de l'oppidum de Gondole. En effet, l'oppidum est situé sur des alluvions fluviales anciennes de moyenne terrasse (pléistocène moyen), dominant légèrement les alluvions de basses terrasses (pléistocène supérieur), séparés de colluvions récentes, laissant supposer le passage d'un cours d'eau, voire du lit de l'Allier.

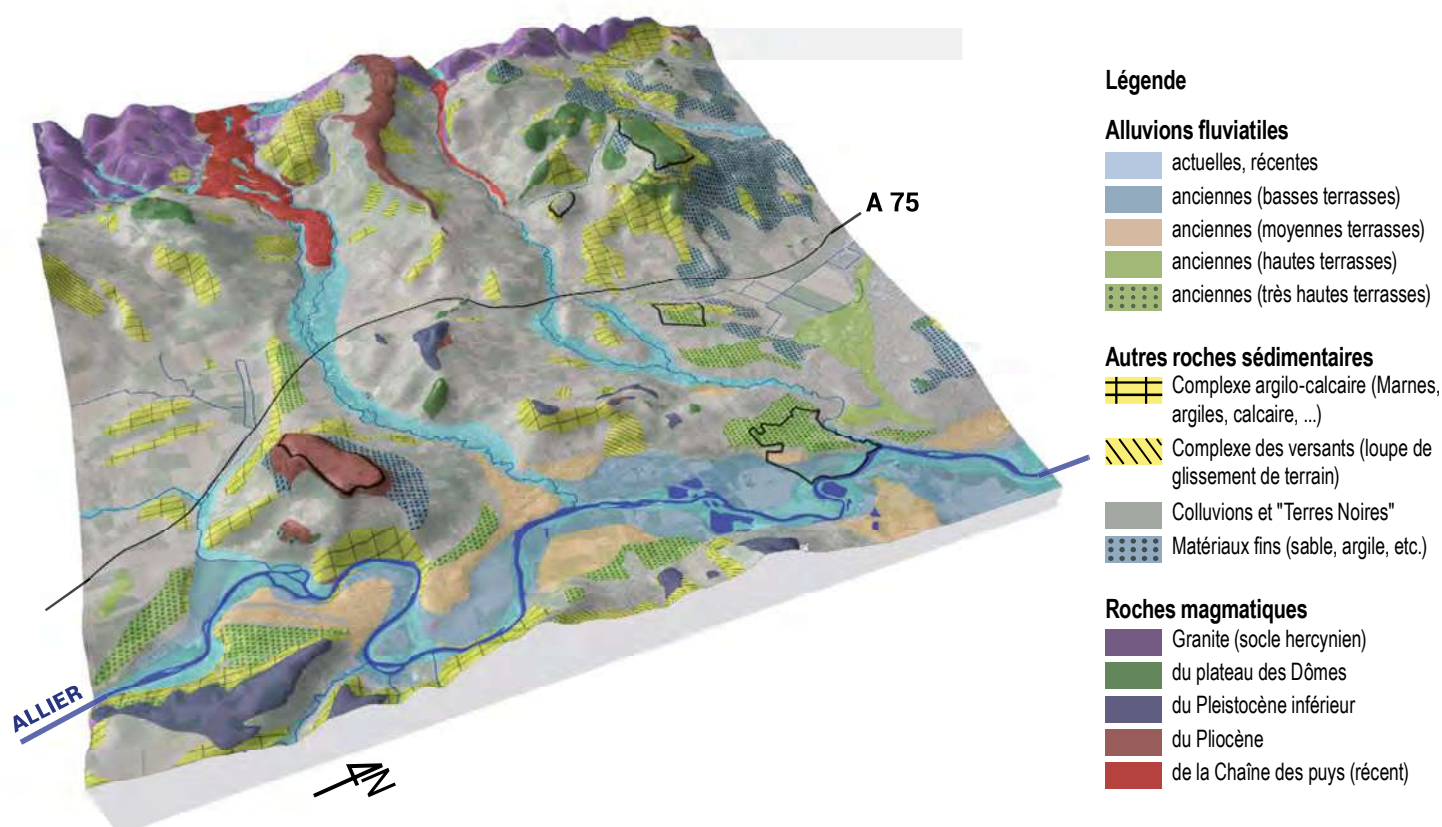


Figure 14. La géologie du site (V.Bayeron, 2019).



DU GRAND CAMP DE CÉSAR VERS LE PLATEAU DE GERGOVIE ET LA CHAÎNE DES PUYs

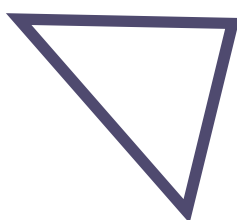
III

Etude historique

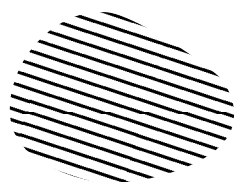
Les deux premières parties ont permis de bien appréhender le territoire du projet de classement qui se situe sur 14 communes, en périphérie immédiate de la métropole clermontoise. Il est désormais nécessaire de détailler les entités historiques qui fondent le projet de classement (cf. p.12) pour en apprécier toute la richesse et mesurer leur étendue dans l'espace. Ainsi, l'émergence du peuple arverne est retracée avant d'aborder chacune des cinq entités et quelques-unes des découvertes archéologiques majeures réalisées sur la zone. Un exercice de synthèse est également proposé pour replacer les différentes phases de la bataille de Gergovie, seule défaite avouée de César pendant la guerre des Gaules.

Contexte général

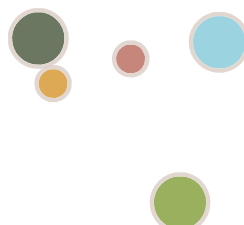
Des faits attestés exceptionnels



La concentration des trois oppida, Gergovie, Corent et Gondole confère un caractère exceptionnel au site, formant ainsi un triangle d'environ 7 kilomètres de côté. Généralement, un oppidum est le centre politique pour plusieurs dizaines de km². Cette situation particulière s'explique principalement par le caractère politique très instable au cours du I^{er} siècle avant J.-C. Cette situation rencontrée en Basse Auvergne est singulière.



L'identification du lieu de la bataille de Gergovie ne fait aujourd'hui plus débat dans la communauté scientifique et la localisation des deux camps de César est parfaitement établie. L'archéologie donne une réalité matérielle à l'évènement de la bataille grâce à la découverte de larges tronçons des fossés reliant les deux camps de César. Cet évènement historique majeur a contribué à donner à Vercingétorix et au peuple arverne un statut particulier parmi les autres populations gauloises. Gergovie est la grande victoire gauloise avant le siège d'Alésia au cours de la fameuse année 52 avant J.-C. Depuis, le mythe de Gergovie s'est largement inscrit dans notre mémoire collective.



Les fouilles archéologiques montrent que Corent a été occupé avant Gergovie qui est devenue une véritable ville et place militaire plus tardivement. Gondole n'a été occupé que brièvement au cours de ces mutations, mais les trois oppida ont tout de même coexisté pendant plusieurs décennies. Initialement, les hypothèses scientifiques proposaient plutôt des occupations successives (Corent, Gondole puis Gergovie).

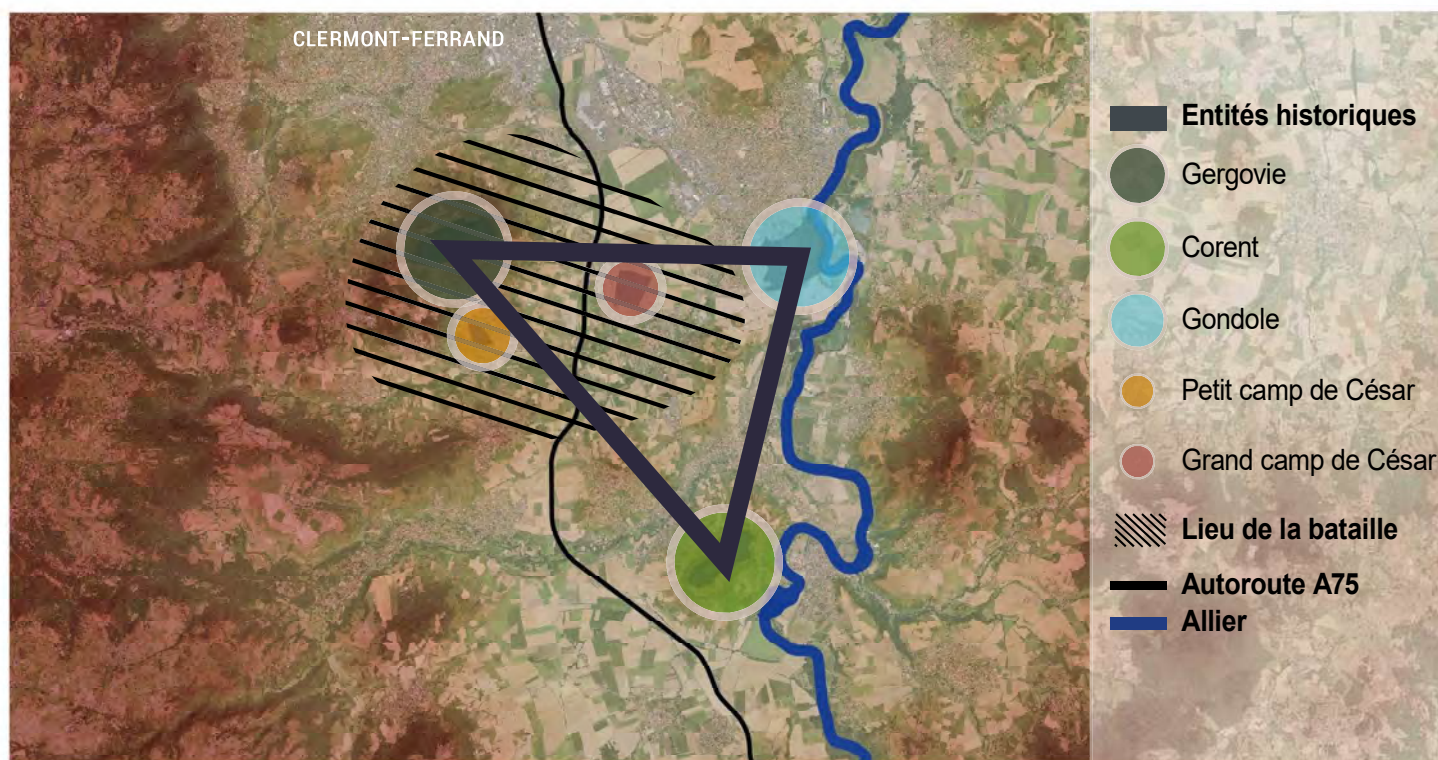


Figure 15. Une concentration remarquable d'oppida gaulois et la bataille de Vercingétorix contre J. César (V.Bayeron, 2019).

L'émergence du peuple Arverne au cours de l'Âge de Fer

<i>Les fouilles</i>	L'Histoire du peuple Arverne s'est écrite au gré des découvertes archéologiques. Depuis les campagnes de fouille de Napoléon III jusqu'à nos jours, la superficie fouillée reste minime (1% pour le plateau de Gergovie) et laisse place à une part d'interprétation des résultats. Elles complètent les textes de Jules César dans la description de certains faits. De récentes fouilles ont révélé de précieuses informations relatives au peuple arverne sur les oppida de Gergovie, Corent et Gondole.
<i>Une occupation antérieure</i>	Les découvertes montrent généralement une occupation dès le Néolithique moyen (vers 4000 av. J.-C.) et au cours de l'Âge de Bronze (-2000 -1000) sur Gergovie et Corent.
<i>Les caractéristiques d'un oppidum</i>	Un oppidum est une «fortification de type celtique généralement aménagée en surplomb, protégée par des fossés et servant de refuge et de lieu de rencontre» (Larousse, 2018). Sa superficie peut parfois dépasser une centaine d'hectares. Les bâtisseurs implantent généralement l'oppidum en fonction de caractéristiques naturelles de protection comme : sur les hauteurs d'un plateau (Oppidum de Gergovie ou de Corent) mais aussi dans les méandres d'une rivière ou d'un fleuve (Oppidum de Gondole).
<i>Des faits successifs</i>	Les principales découvertes sur le territoire des Arvernes sont représentées sur deux frises. La première (Figure 16) retrace les événements à l'Âge de Fer (à partir de -800) et la seconde (Figure 17) cible le développement des oppida. Les trois oppida paraissent concomitants avec un fonctionnement tripolaire : politique et religieuse à Corent, commercial à Gondole et militaire à Gergovie. Cependant, l'oppidum de Gondole serait le seul à avoir émergé pendant la période laténienne, sans occupation préalable.
<i>Oppidum de Gergovie</i>	Durant le premier Âge de Fer, une chefferie locale a utilisé les avantages naturels du plateau de Gergovie pour s'installer. Une fortification est élevée au Sud-Est avec le dégagement d'une terrasse dans la coulée de basalte et la construction d'un mur au dessus de l'escarpement ainsi créé. Vers 450 av. J.-C. débute la période gauloise. Le plateau est densément peuplé vers 70 av. J.-C., époque où le site entre dans l'histoire par son centre politique et défensif, devenant une véritable place militaire.
<i>Oppidum de Corent</i>	La découverte de plus de 600 silos enterrés sur le plateau de Corent, concentration unique en France, montre une occupation vers 625 av. J.-C. Un important incendie aurait entraîné l'inoccupation du site jusqu'à la Tène moyenne (-300). Vers 150 av. J.-C. une vaste agglomération urbaine d'inspiration romaine s'est développée sur le plateau. Le sanctuaire construit vers 130 av. J.-C. avait une place importante dans l'oppidum, assurant le rôle politique, militaire et religieux du site. La ville, capitale du peuple Arverne serait à son apogée entre 120 et 50 av. J.-C. Vers 50 av. J.-C., les découvertes montrent un abandon temporaire brutal de l'oppidum à l'exception du sanctuaire.
<i>Oppidum de Gondole</i>	L'oppidum de Gondole aurait eu un rôle important comme plateforme commerciale par sa proximité avec la rivière. Ce pôle est renforcé par la découverte de deux voies de communications, l'une en direction de Gergovie et une seconde vers Corent.

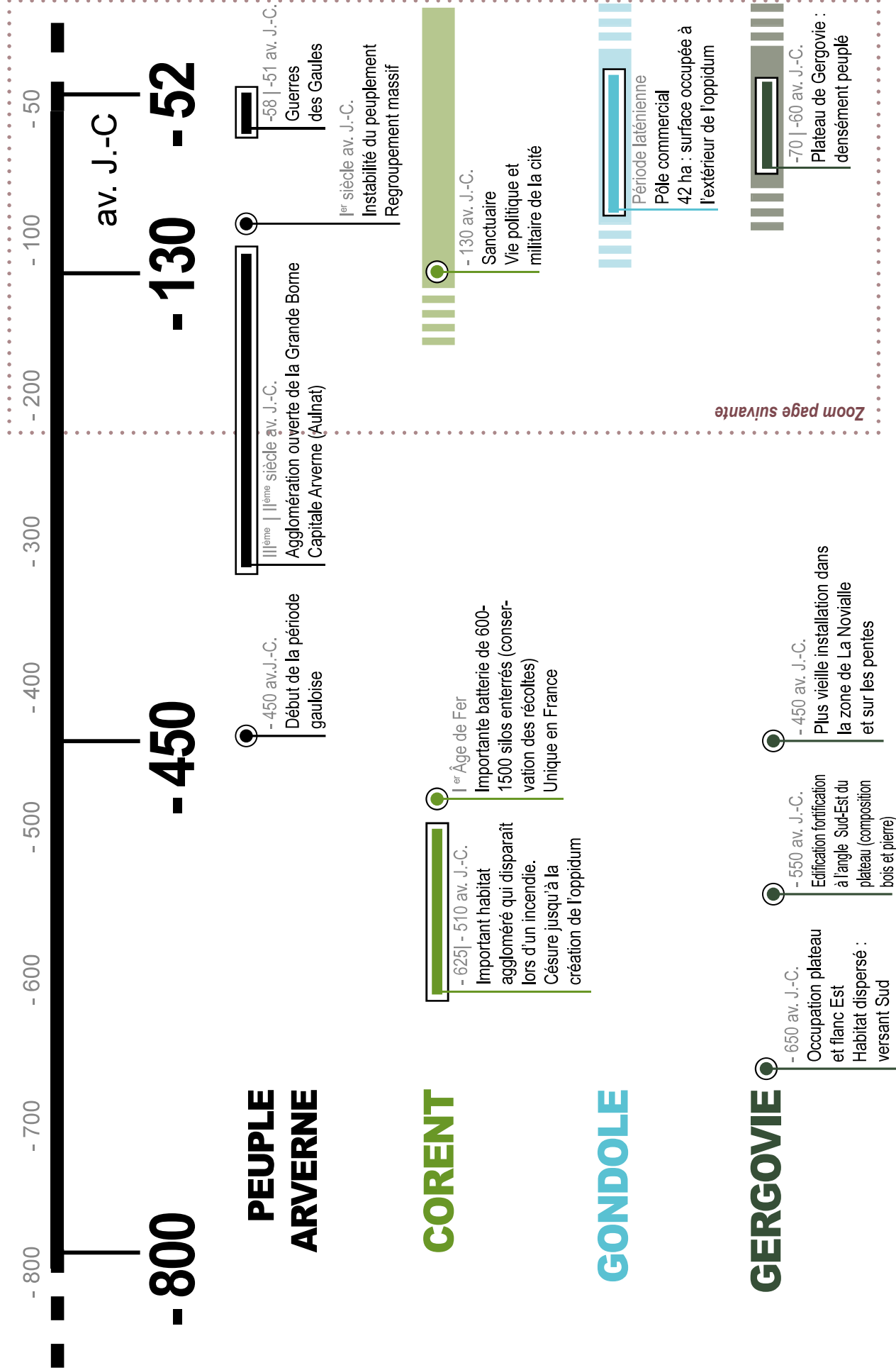
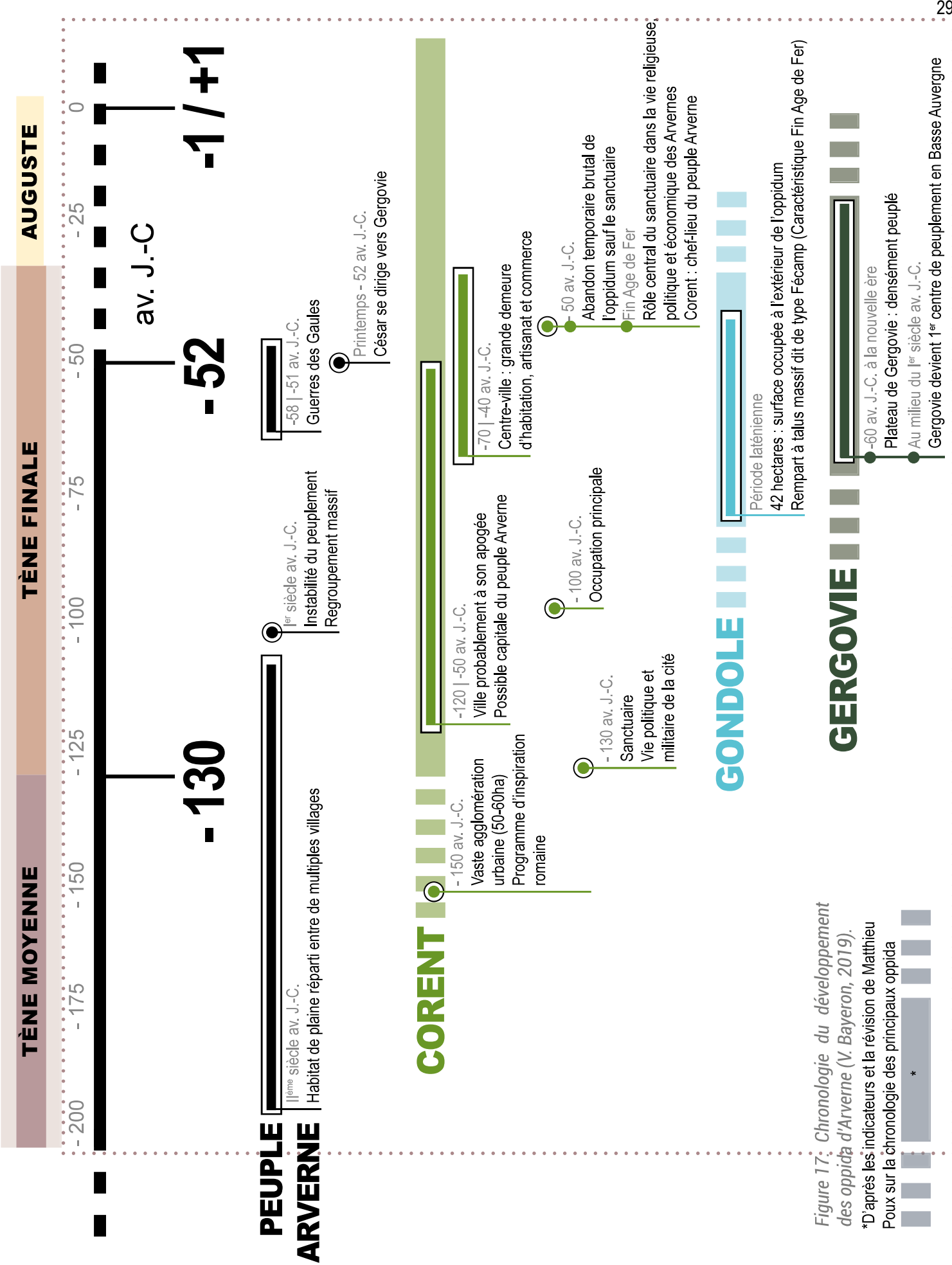


Figure 16. Chronologie des principaux événements pendant l'Âge de Fer (V. Bayeron, 2019).

*D'après les indicateurs et la révision de Matthieu Poux sur la chronologie des principaux oppida



GERGOVIE

90 ha



L'oppidum ne se limitait pas au seul plateau, les terrasses sous-jacentes en faisaient également partie intégrante. Les habitants venaient s'approvisionner en eau sur ces dernières. L'habitat devait se trouver au centre du plateau, une position favorable au carrefour de deux chemins : le Chemin de la Croix ⑦ qui serait le seul chemin antique des traverses (Nord/Sud) encore présentes de nos jours et la «voie oblique» ⑧. Cette dernière constituait manifestement l'avenue principale de l'oppidum, l'un des quartiers les plus habités.

Les fouilles ont révélé la présence d'une place centrale dallée ⑨ d'une superficie d'environ 3000m². Elle devait sûrement être un lieu de rassemblement social, politique et commercial. Elle semble avoir été conçue juste avant la guerre des Gaules.

Le système défensif de l'oppidum a dû empêcher l'utilisation de certaines techniques habituelles d'attaque romaine. Il est composé ⑥ d'un rempart en pierre, d'un à-pic creusé dans le basalte, d'une large terrasse inférieure et d'un mur de défense. La porte Sud ⑥, composée d'une tour de défense, est l'entrée principale de l'oppidum. Un projectile romain a été retrouvé lors des fouilles.

A l'époque gauloise (vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C.), une activité religieuse a pu être révélée par la présence d'un sanctuaire ③. Les restes de banquets typiques des rituels gaulois ont été découverts au centre de cet espace sacré, délimité par des fossés. Le petit habitat ⑤ est vraisemblablement construit en bois (planches) ou torchis avec un soubassement en pierre sèche. La couverture était faite en matériaux périssables. L'aspect devait être similaire aux bâtiments du quartier artisanal ① (datant de 50 /25 av. J.-C.). L'atelier de forge ② serait daté de la fin du I^{er} siècle av. J.-C.



Figure 18. Principales découvertes de l'oppidum (V. Bayeron, 2019).



Figure 19. Gergovie, un oppidum gaulois dont les fouilles sont ordonnées par Napoléon III (IGN - Carte de l'état-major 1820-1866).



Figure 20. Dallage monumental de la «place centrale»⁹ (Prise de vue aérienne Charel Fabry - Pictures Fabryc ; CD63, 2017).

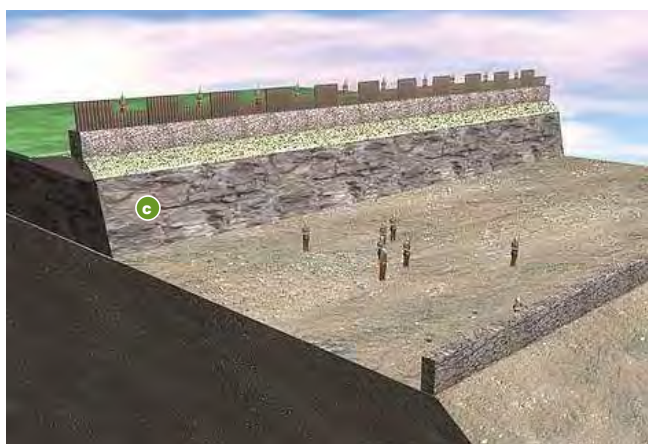


Figure 21. Restitution du rempart ^c pendant la guerre des Gaules (3D Lucien Andrieu sur gergovie.net).



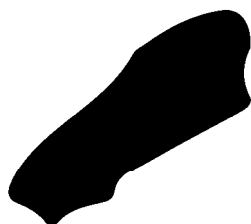
Figure 22. Restitution de la Porte Sud ^b - vue de l'intérieur (3D Lucien Andrieu sur gergovie.net).



Figure 23. Oppidum de Gergovie, les principales découvertes sur le versant Sud du plateau (J.Way ; CD63).



60 ha



Après une période d'inoccupation, vers 150 av. J.-C., une vaste agglomération urbaine se développe à nouveau sur le plateau de Corent. Elle s'étend alors sur une superficie de 50 à 60 ha et couvre donc en quasi-totalité la surface du plateau. Les connaissances archéologiques actuelles de ce site ne permettent pas de savoir si cette ville laténienne était ceinte par un rempart ou non. Dans la partie Nord-Est du plateau, une petite zone est définie par une dépression circulaire correspondant à un point d'eau, ce qui lui confère le nom de « lac du puy de Corent ».

Structuré par un réseau de rues et de ruelles, ce pôle répond à un programme urbanistique d'inspiration romaine. Au cœur de l'agglomération s'établit un sanctuaire fondé vers 130 av. J.-C. ①, qui se présente sous la forme d'un grand fossé palissadé. Le sanctuaire gaulois est une construction monumentale de bois et de terre, comprenant une galerie périphérique couverte et deux bâtiments. Plusieurs espaces de ce lieu de culte étaient dévolus au déroulement de fastueux banquets et assortis de sacrifices d'animaux et de libations de vin. [CD63]

Le centre de la ville gauloise était également occupé par un édifice d'assemblée ② construit en hémicycle pouvant vraisemblablement accueillir une centaine de personnes. Ce secteur concentrait par ailleurs les activités économiques et artisanales par le biais d'une place ④ autour de laquelle se situaient boutiques et ateliers (métallurgie, tabletterie, poterie) pourvus pour certains de caves et de celliers. À proximité sont également attestés des maisons d'habitation, des greniers et des étables. Le stockage de l'eau était assuré au moyen de nombreux puits et bassins. [CD63]



Figure 24. Principales découvertes de l'oppidum (V. Bayeron, 2019).



Figure 25. Le «Puy de Corent», un site archéologique découvert tardivement (IGN - Carte de l'état-major 1820-1866).



Figure 26. Reconstitution partielle des vestiges et aménagements paysagers : le niveau le plus bas (bois, terre et morceau de céramique) évoque le sanctuaire gaulois (B.Dousteyssier ; CD63 internet).



Figure 27. Restitution du sanctuaire gaulois et de l'hémicycle d'assemblée gaulois pour des rassemblements politiques (Court-Jus production).



Figure 28. Hémicycle gaulois ② partiellement recouvert par le théâtre gallo-romain ③ (V. Bayeron).



Figure 29. Reconstitution partielle des vestiges et aménagements paysagers (J. Way).



Figure 30. Travaux de fouille, un site support pour l'université lyonnaise (F. Decaluwe).

GONDOLE

140 ha



L'oppidum est localisé à la confluence **a** de l'Allier et de l'un de ses affluents, l'Auzon. Il se situe sur l'éperon rocheux dégagé par ces deux rivières. Ainsi, naturellement protégée par ces deux dernières, une fortification massive barre sur 600 mètres de long le Sud de cet éperon. L'ouvrage, déterminé par les archéologues comme de type "Fécamp" **1** en comparaison au rempart gaulois, serait composé d'un large fossé (potentiellement en eau) suivi d'un haut talus. La surface interne de l'oppidum **2** est estimée à 28 hectares.

En avant de cet ouvrage, la topographie des terrains est plus plane, correspondant aux terrasses hautes et basses de l'Allier (alluvions fluviales du Pleistocène). C'est sur cet espace que se développe une zone artisanale **3** sur une trentaine d'hectares entre l'Allier (ancien lit de l'Allier **b**) et la voie qui mène à l'oppidum de Corent **4**. Le plan du quartier artisanal est fortement structuré (bâtiments d'habitations et d'ateliers), s'appuyant sur une voie principale Nord-Sud **4** et des voies secondaires perpendiculaires. Les vestiges mis au jour sont inédits, en territoire arverne, pour cette période chronologique.

Deux voies de communication, l'une en direction de Corent **4** et une seconde vers Gergovie **5**, laissent supposer que les trois oppida pouvaient avoir des échanges.

Gondole est aujourd'hui célèbre pour la sépulture **6** d'hommes et de chevaux (Figure 36). Cette fosse est un cas unique en Europe et pourrait être liée aux événements militaires de la Guerre des Gaules.

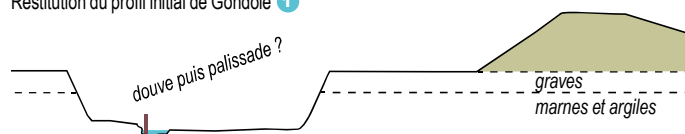


Figure 31. Principales découvertes de l'oppidum (V.Bayeron, 2019).



Figure 32. Gondole un site archéologique découvert tardivement : la mention «ancien camp» fait référence à une confusion sur l'emplacement du grand camp de César jusque dans les années 1980-1990 (IGN - Carte de l'état-major 1820-1866).

Restitution du profil initial de Gondole ①



Ouvrage de type Fécamp

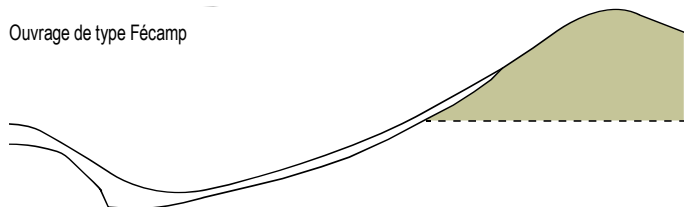


Figure 34. Hypothèse de restitution du profil de l'ouvrage défensif (Wheeler, Richardson 1957 ; Krausz 2007).



Figure 35. Oppidum de Gondole (cl. B. Dousteyssier).



Figure 33. Fouille d'une cave impliquée dans l'artisanat potier ③ (Y. Deberge / ARAFA)

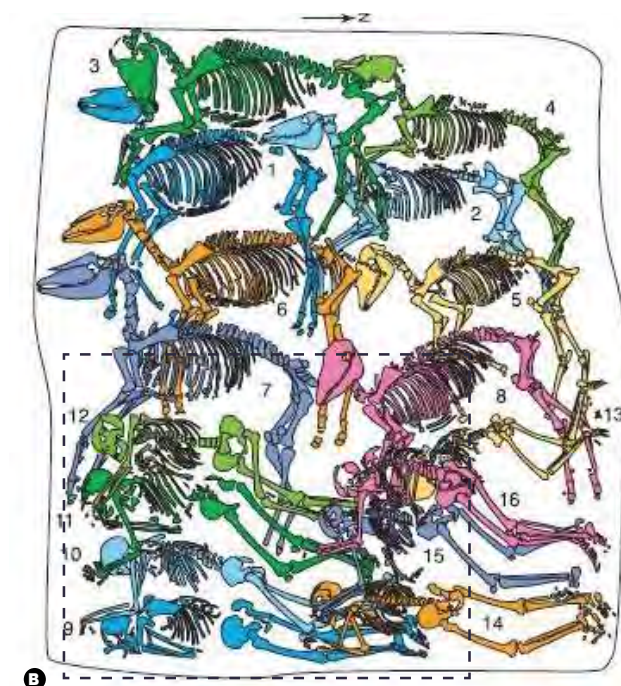
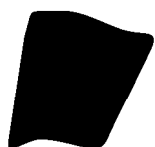


Figure 36. A Tombes où ont été déposés au cours d'une seule cérémonie 8 hommes et 8 chevaux (BR-Cliché U. Cazuelo). B L'ordre de mise en place des défunts est indiqué par les nuances de couleurs et les chiffres (U. Cabezuelo/INRAP).

GRAND CAMP

37 ha



Le grand camp de César se situe sur la Serre d'Orcet, en contrebas du plateau de Gergovie. César s'est implanté selon les techniques militaires romaines, en creusant un fossé de défense triangulaire (profil en «V») qui fait la périphérie du camp ①. La terre extraite a permis d'édifier un talus sur lequel est planté une palissade.

Les légionnaires peuvent alors dresser leurs tentes à l'intérieur ⑤ selon un plan rigoureux. Le grand camp et le petit camp sont reliés par un double fossé ② de 4 kilomètres (Figure 40).

Les limites du camp ne sont pas rectilignes ce qui peut s'expliquer par la rapidité de l'installation de César. La forme du camp qui épouse les contraintes de la topographie, n'a pas été conservé dans le parcellaire, car avant son départ César prend le soin de faire remblayer l'ensemble des fossés des camps. Les fouilles de Stoffel, en 1862, avaient permis d'établir un schéma général du camp qui faisait environ 37 hectares. Le front Ouest, face à l'ennemi, mesure 620 mètres de long.

L'emplacement du fossé, rempli de sédiments noirs, se distinguait nettement dans la marne jaune et blanche. Du mobilier a été recueilli : des tessons de vaisselle et d'amphore, un fragment d'orle de bouclier, des pointes de flèches etc. En 2009, des travaux ont permis de découvrir une portion du fossé ④ dans laquelle un adolescent avait été inhumé sûrement après la bataille (Figure 42).

La qualité de conservation des vestiges sur ce site utilisé temporairement, avec des matériaux légers, est assez bonne, bien que non visible en surface et une partie des vestiges sont aujourd'hui inaccessibles du fait des lotissements. Les ouvrages césariens ont été peu explorés avec moins de 5% des fossés fouillés sur le grand camp. [INRAP]



Figure 37. Principales découvertes du grand camp de César (V.Bayron, 2019).

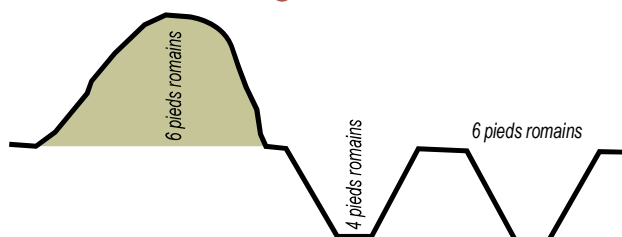


Figure 38. Le grand camp de César, un site encore peu connu (IGN - Carte de l'état-major 1820-1866).



Figure 39. Borne implantée au Sud-Ouest à l'issue des recherches de 1862, d'un volume à base triangulaire elle indique le nombre de mètres des deux côtés adjacents (V.Bayeron)

Profil en « V » avec un fond plat large 2a



Profil en « V » 2b

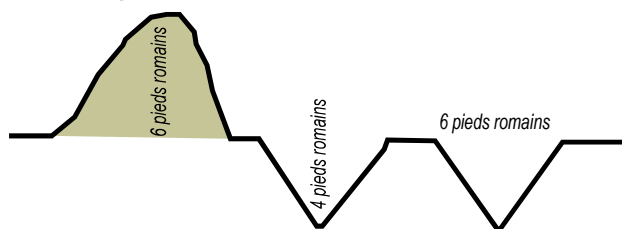


Figure 40. 2 Profil du double fossé (d'après Napoléon 1866 pl.23). Les dimensions, largeur et hauteur, peuvent varier.



Figure 41. Localisation du grand camp de César depuis le plateau de Gergovie (V.Bayeron)

Figure 42. Restitution de la position du corps au moment du dépôt 4 (E.Gatto ; INRAP).

PETIT CAMP

14 ha



Une première zone d'une surface approximative de 7 ha, est délimitée au nord par un fossé curviligne qui se développe d'Ouest en Est sur une distance de 280 m ❶. Ce fossé se prolonge vers le Sud sur une longueur de 230 m. En remontant vers le sommet de la colline, il circonscrit en partie le camp dans sa partie orientale. Une interruption de 16 m de large, identifiée à une porte ❷, est figurée sur le fossé Nord du camp.

Débutant à une vingtaine de mètres à l'Est de l'extrémité Sud du premier fossé, un second fossé rectiligne reconnu sur une distance de 190 m, barre le camp à l'Est en se prolongeant jusqu'à la falaise située au Sud de la colline. Entre les deux fossés, l'espace a pu constituer une entrée s'ouvrant sur la fortification intermédiaire (« double fossé ») reliant le « grand camp ». Se raccordant par une jonction en T avec le « double fossé », un autre fossé se développe en amont de cette entrée (Deberge et al. 2000).

L'ensemble des éléments observés sur le terrain confirme un comblement du fossé délimitant le « petit camp » autour du milieu du I^{er} siècle av. J.-C. L'intérieur du camp a probablement subi une érosion accélérée du fait d'un morcèlement parcellaire à l'époque Moderne et des cultures de vignes en terrasse au cours du XIV^e siècle.

Les ouvrages césariens ont été peu explorés avec moins de 10% des fossés fouillés sur le petit camp. [INRAP]



Figure 43. Principales découvertes du petit camp de César (V.Bayeron, 2019).



Figure 44. Le petit camp de César, un site encore peu connu (IGN - Carte de l'état-major 1820-1866).

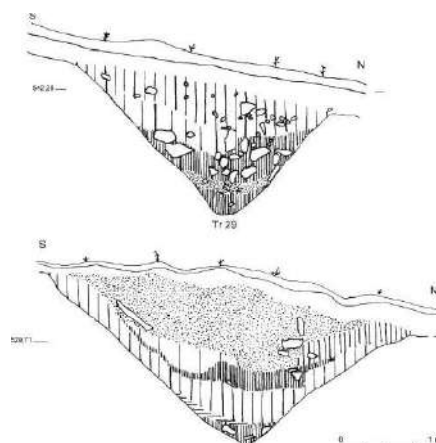


Figure 45. Exemples de coupes du fossé courbe fouillé en 1996 ① (Y. Deberge).

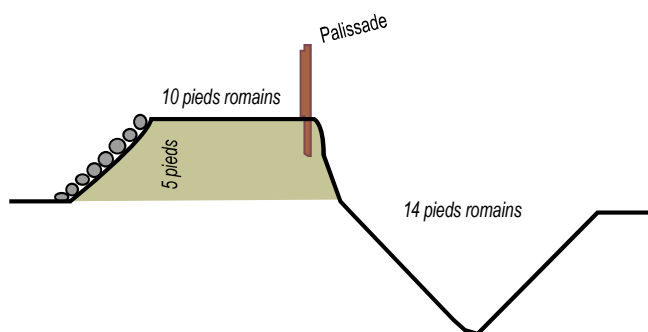


Figure 46. Profil moyen des fossés du petit et grand camp de César (d'après Napoléon 1866 pl.23).



Figure 47. Opération de fouille réalisée sur le flanc septentrional en 1996 (V. Guichard).



Figure 48. **A** Découverte dans le lotissement (gergovie.net) ; **B** Coupe du fossé dans le sondage n° 26 en 1996 (Y. Deberge).

La bataille : Gergovie, le seul échec avoué par Jules César

À la fin du second Âge du Fer, le site est lié aux événements de la Guerre des Gaules (58-51 av. J.-C.) et voit s'affronter l'armée gauloise de Vercingétorix aux légions césariennes en mai de l'année 52 av. J.-C. Les seuls écrits de la bataille de Gergovie, et plus largement de la guerre des Gaules sont ceux de Jules César : les *Commentarii De Bello Gallico* (Commentaires sur la Guerre des Gaules). Même si ce texte, subjectif, reste à considérer avec le recul nécessaire, il donne une précieuse description de la bataille de Gergovie. Pour César, la conquête de la Gaule a un double objectif : politique, puisqu'il a besoin de gloire pour légitimer sa place au Sénat et économique, la Gaule étant une terre réputée riche. Il apparaît que l'ardeur avec laquelle les Arvernes ont défendu leurs terres face à l'invasion romaine ait été à la hauteur de la renommée et des richesses de ce peuple, l'un des plus puissants de Gaule. [CD63]

Vercingétorix, jeune chef des Arvernes, prit la tête de la rébellion contre l'avancée des troupes romaines en Gaule. Pour vaincre l'alliance gauloise, Jules César se dirigea vers Gergovie au printemps 52 av. J.-C. et usa de la ruse pour traverser l'Allier, où tous les ponts avaient été détruits par Vercingétorix. Il fit mine d'avancer le long du fleuve et dissimula à l'arrière une légion qui reconstruisit un pont. Vercingétorix se retrancha alors sur le plateau de Gergovie. [CD63]

Jules César mit en place un siège devant les fortifications de l'oppidum de Gergovie, décrites dans *De Bello Gallico* (VII, 36-53) et documentées à l'occasion de plusieurs campagnes de fouilles. Il installa face au plateau un « grand camp » pour les légionnaires à la Serre d'Orcet et un « petit camp » sur une colline de La Roche-Blanche qu'il fit relier par un fossé permettant aux légionnaires de se déplacer cachés. Dans ses écrits, Jules César ne mentionne pas la présence des deux autres oppida Gondole et Corent. [CD63] Une étude récente (Deberge et al. 2018) a conduit à repositionner ce vaste champ de bataille d'une superficie d'environ 2000 ha. La défaite aurait coûté la vie d'environ 700 légionnaires dont 46 centurions, selon le témoignage de César qui a pu minimiser son échec. Prenant conscience de la fragilité de ses positions, César se retire vers le Nord, en pays Eduen.

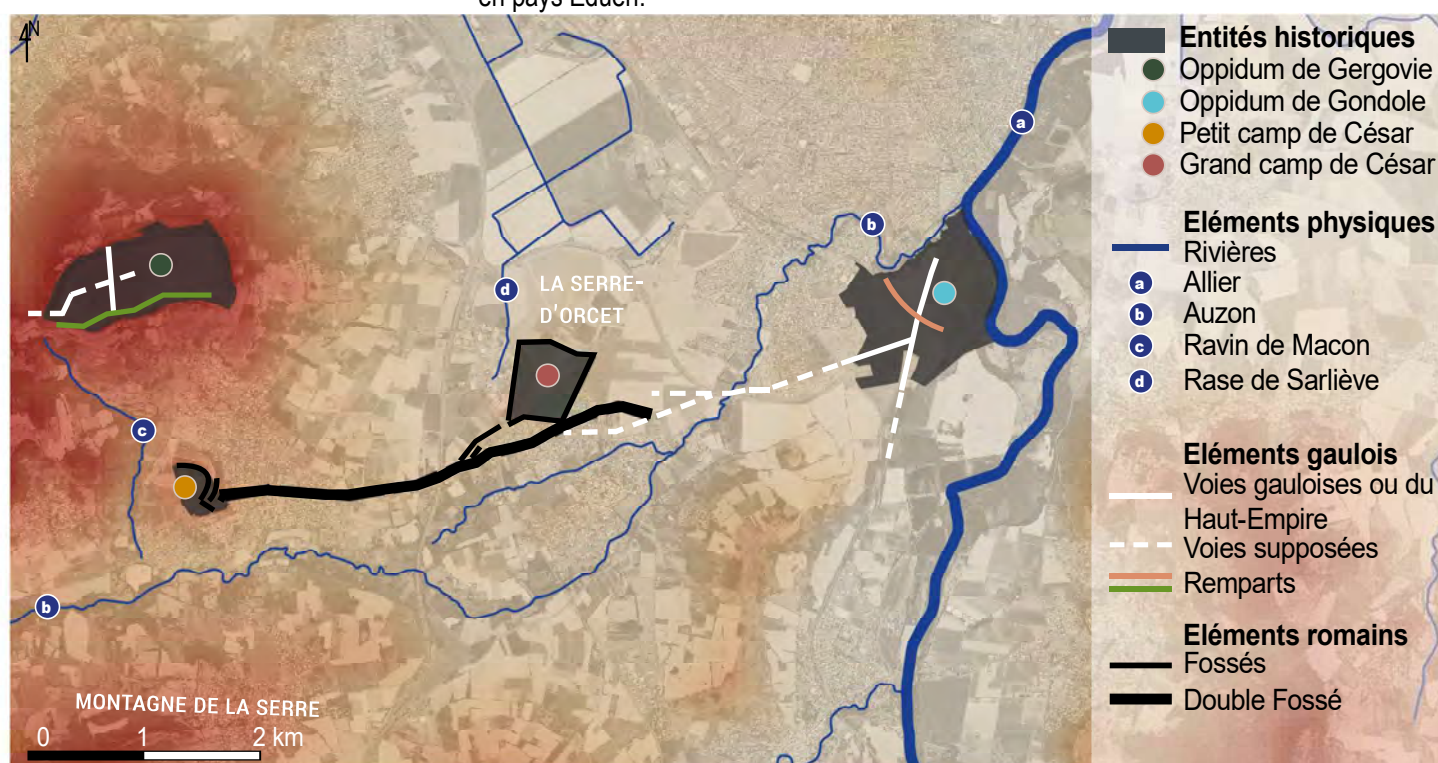


Figure 49. Contexte et situation de la guerre des Gaules (V. Bayeron, 2019).

Situation

Les camps des hommes de Vercingétorix, divisés en troupes, étaient à l'extérieur de l'oppidum, en avant des remparts. Au Sud du plateau de Gergovie, sur la colline de la Roche-Blanche, une forte garnison de gaulois était présente. César, déjà installé au grand camp situé dans la plaine, au Sud-Est du plateau, s'empare de la colline par surprise une nuit, et y construit le petit camp. Un double fossé permet de relier les deux camps pour y faire parvenir les légions romaines.

- 1 Feinte de César** César saisit l'opportunité de l'inoccupation d'une colline **b** à l'Ouest du plateau de Gergovie pour faire acte de l'attaquer. Des muletiers déguisés en cavaliers et une légion se chargent de cette diversion.
- 2 Riposte des Gaulois** *Aussitôt, les gaulois* ripostent en envoyant toutes leurs forces vers l'Ouest. L'objectif était double : contrer une éventuelle attaque des romains et poursuivre les travaux de retranchement. C'est pourquoi les campements aux remparts étaient dégarnis.
- 3 Assaut réel des Romains** César envoie deux, voire trois légions à l'assaut des campements gaulois. Pour faire une seconde diversion, il fait monter ses *alliés Eduens* (peuple gaulois rallié à César) sur la droite des légions. Rapidement les Romains se rendent maîtres des campements gaulois (pratiquement vide de défenseurs) et les pillent. Jugeant son objectif atteint, César décide de sonner la retraite. Malencontreusement ses légionnaires n'entendent pas les sonneries, probablement à cause de la topographie.
- 4 Contre-attaque efficace des Gaulois** *Rapidement, Vercingétorix* envoie ses troupes et reprend le dessus contre César. La lutte devient inégale pour les Romains à cause de leur nombre et leur position.
- 5 Arrivée des Eduens** *Les Eduens* surgissent par la droite mais sont pris pour des Gaulois par les Romains. Les gaulois continuent leurs efforts voyant la victoire arriver.
- 6 Intervention des Xe et XIIIe légions, qui limitent les dégâts** *Deux légions de romains*, positionnées sur un terrain plus favorable limitent les dégâts. Vercingétorix ramène ses troupes à l'intérieur de l'oppidum.

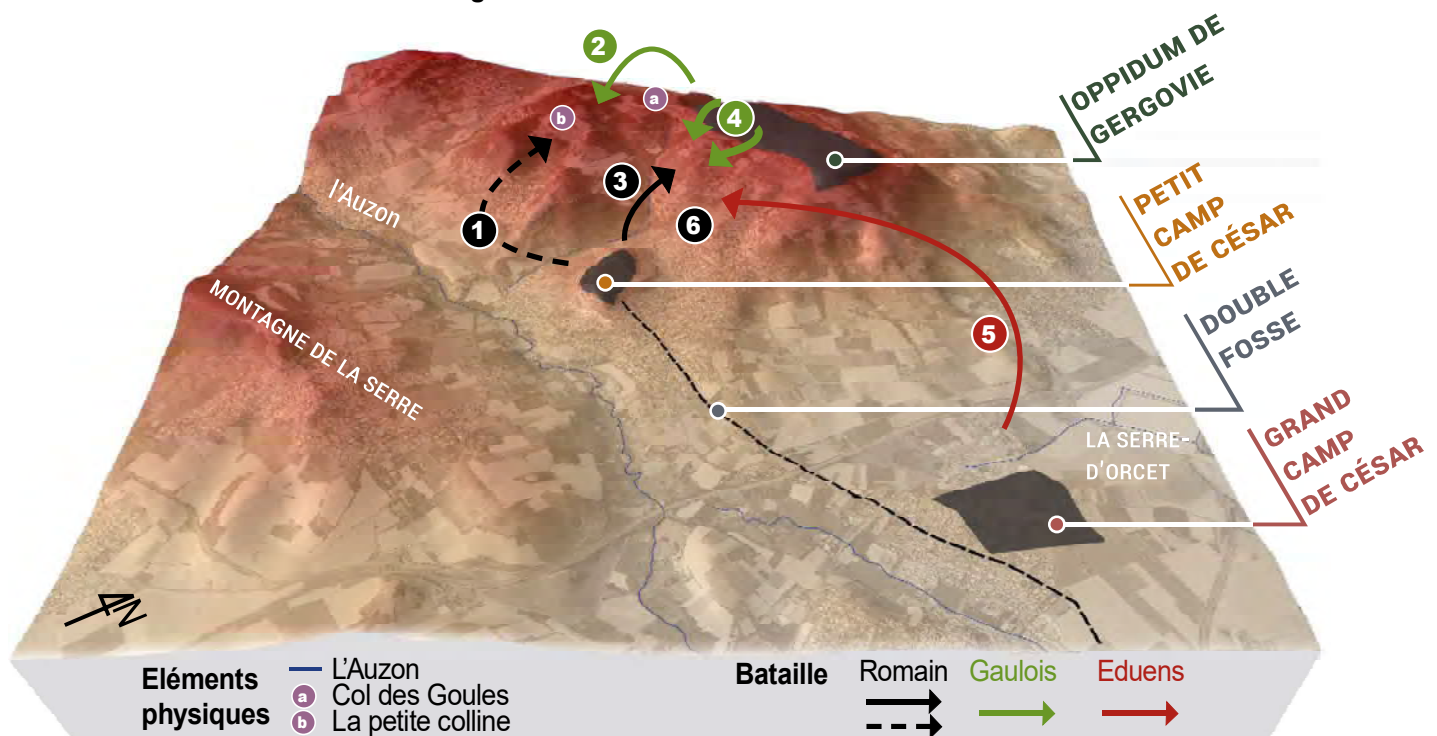


Figure 50. Dispositif du siège de Gergovie d'après Gergovie et le pays arverne (V.Bayeron, 2019).



DEPUIS LA MONTAGNE DE LA SERRE : PETIT CAMP DE CÉSAR ET PLATEAU DE GERGOVIE

IV

Analyse paysagère

Comme indiqué dans la présentation générale, le projet de classement se fonde sur les critères historique et pittoresque. La partie précédente a permis d'aborder la richesse archéologique des lieux, la densité exceptionnelle d'implantations humaines à l'époque gauloise (oppida mais aussi camps de César) et la place centrale de la bataille de Gergovie qui a une résonance suffisante pour être enseignée dans les manuels scolaires. Ce projet présente la particularité de s'appuyer sur cinq entités historiques, séparées dans l'espace, avec pour objectif de les réunir au sein d'un même périmètre.

Outre ce critère historique, les éléments géographiques et paysagers présentent également des caractéristiques exceptionnelles et permettent de mobiliser le critère pittoresque dans le projet de classement. En effet, les belvédères de Gergovie et Corent sont des points de vue privilégiés sur les autres entités historiques et sur une grande partie des paysages du département.

L'analyse suivante a pour objectif de détailler les points de vue depuis chacune des entités historiques afin d'identifier les enjeux paysagers et de caractériser les vues en direction des autres entités. Cet exercice est décliné à cinq reprises et alimentera la définition du périmètre de protection.

Les cinq entités historiques s'inscrivent dans un vaste territoire de plus de 3 000 hectares. La localisation particulière de chacune de ces entités renforce la richesse de leur environnement et de leur singularité.

L'analyse paysagère souligne cette diversité en traitant d'abord les paysages génériques du territoire, puis une étude plus fine de chacune des entités. Les covisibilités entre les cinq entités seront traitées en fin d'analyse.

Les unités paysagères

Le site d'étude est à la confluence de trois unités paysagères : les défilés du Val d'Allier, les coteaux de Limagne et les pays coupés des Volcans (cf. atlas des paysages d'Auvergne). Le territoire est marqué par la succession de vallées telles que celles de la Veyre et de l'Auzon dont les rivières se jettent dans l'Allier plus à l'Est. Les reliefs générés par l'activité volcanique, les coulées de lave et l'érosion différentielle occultent parfois la lecture des entités historiques. Enfin, de larges plaines agricoles, du Sud au Nord, contribuent à la lecture étendue du territoire.

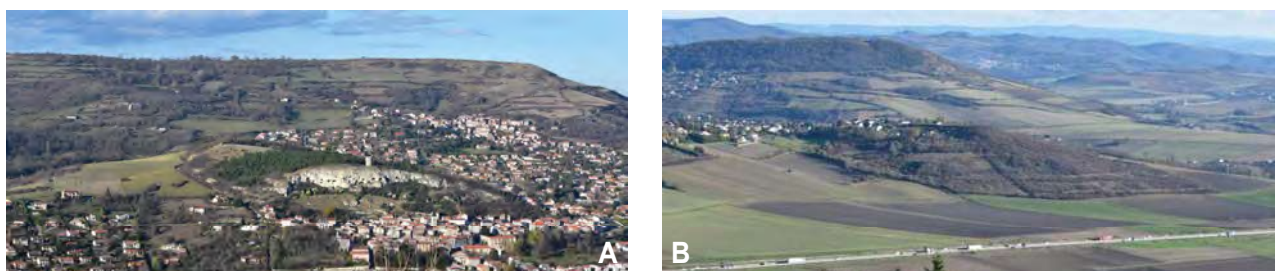


Figure 51. -A- La butte de la Roche Blanche et le plateau de Gergovie en arrière plan - Coteaux de Limagne-
-B- Le plateau de Corent et les plaines - Défilés du Val d'Allier- (V.Bayeron).

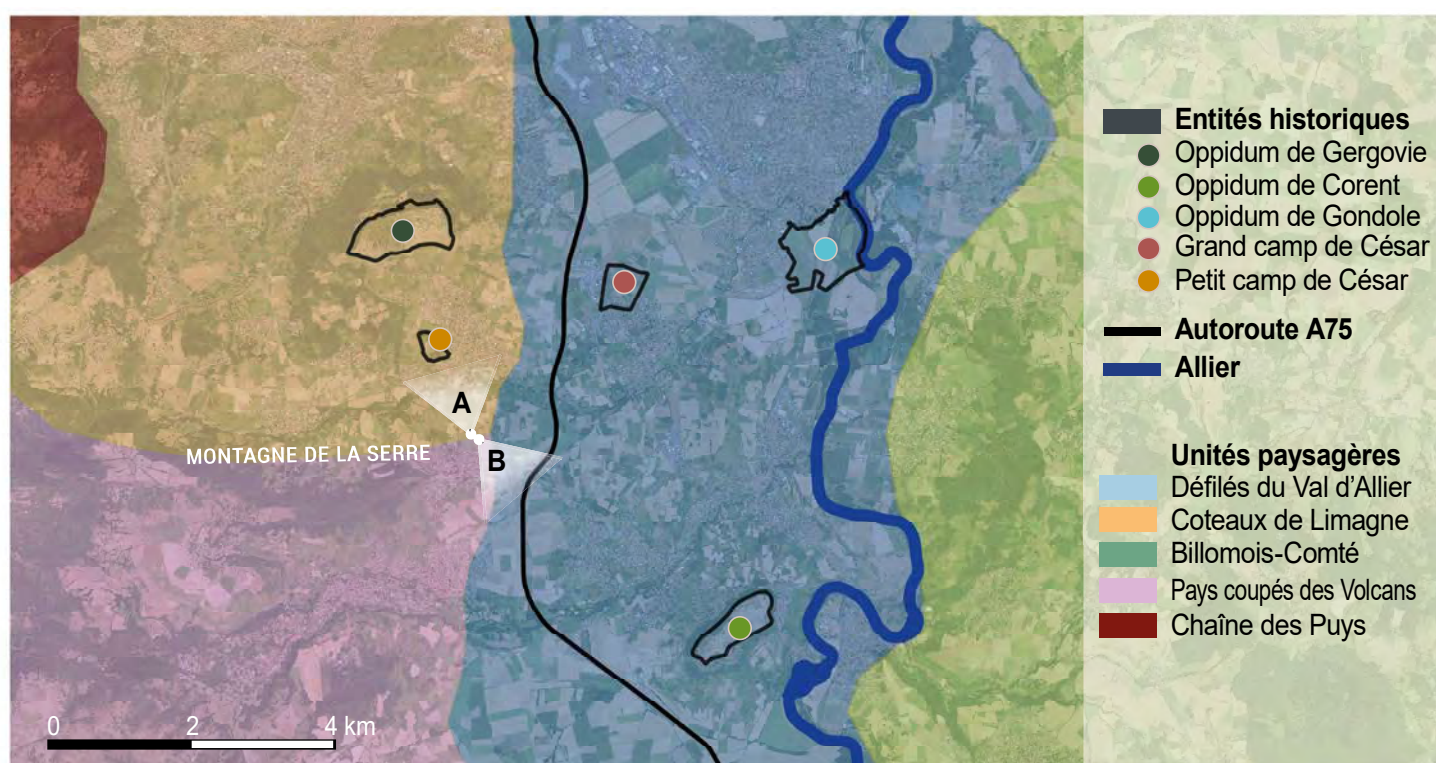


Figure 52. Familles de paysage identifiées dans l'Atlas des paysages (V.Bayeron).

PAYSAGES DE VALLÉES

PAYSAGES DE PLAINES

ÉLÉMENTS DE REPÈRE

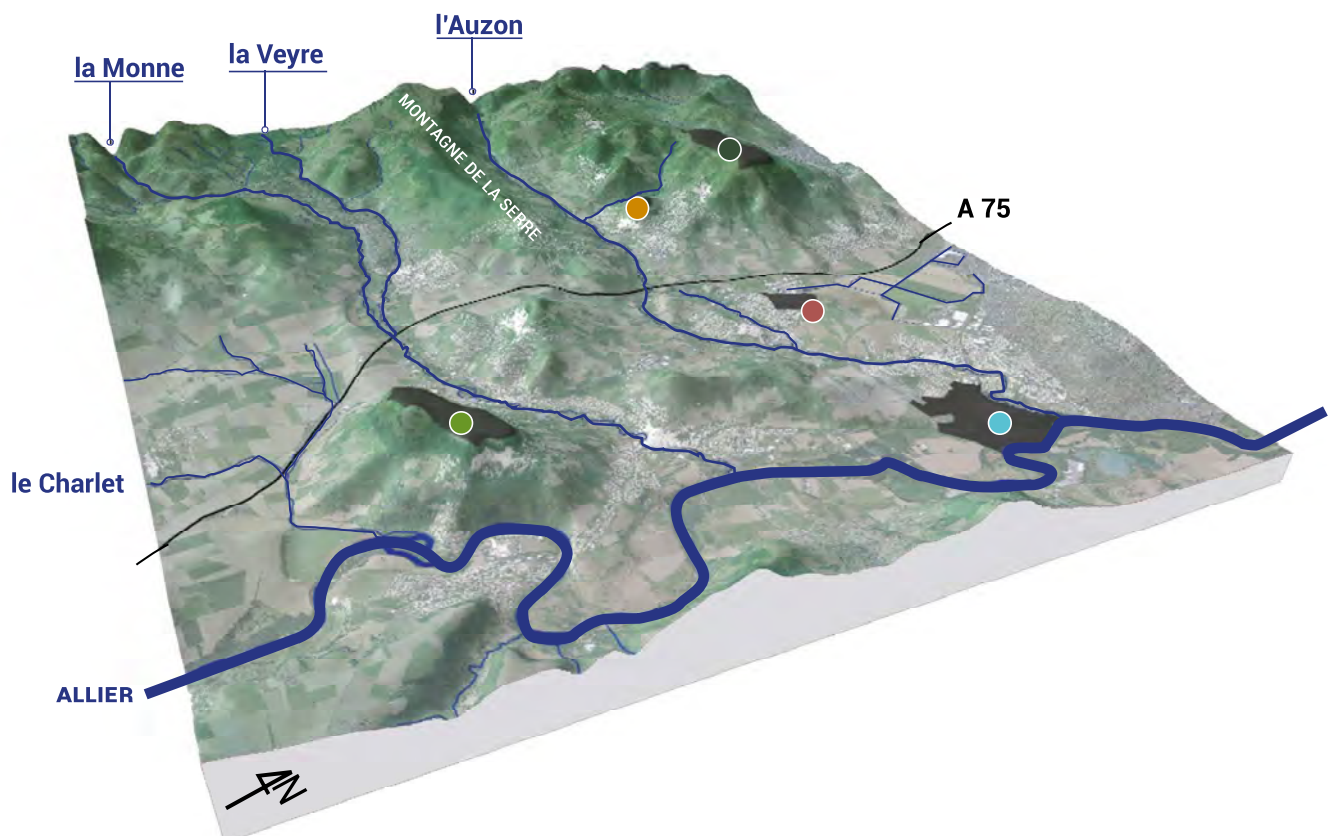
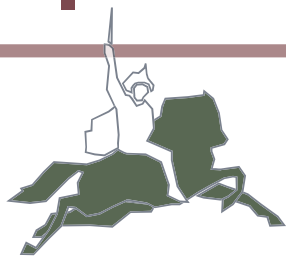


Figure 53. Un territoire marqué par ses ruisseaux et ses reliefs inversés (V.Bayeron).



Description du plateau de Gergovie

Généralités



Superficie : 90 hectares

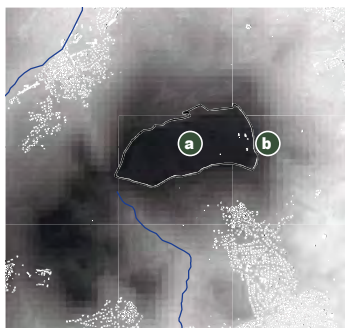
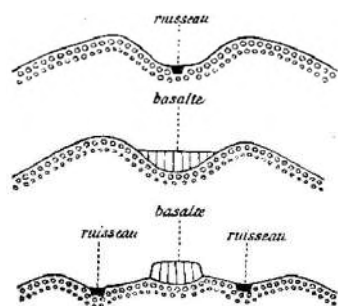
Une commune : ① La Roche-Blanche (5 330 hab.)

Attractivité avec Clermont-Ferrand : 13 km - 22 min

Accessibilité : A75 à l'Est, D 800 - D 52 - D120 - D3 - D756

Porte d'entrée du site : le col des Goules

Foncier : un site qui est presque exclusivement public de l'État, à noter deux parcelles privées dont le restaurant et une maison d'habitation.



■ alti. > 720m □ alti. < 430m

Le plateau de Gergovie ① est formé par une coulée de basalte, presque plane orientée Ouest/Est et reposant sur une épaisse base calcaire. C'est un plateau inversé qui s'est sculpté en 16 millions d'années. D'abord un ruisseau a creusé dans des sédiments une vallée qui a, ensuite, été recouverte en partie par une coulée de basalte. Cette coulée sert de bouclier et protège les sédiments contre l'érosion. Aujourd'hui, le plateau domine de plus de 200 mètres la plaine de Limagne. De plus, le sous-sol de Gergovie est formé par plusieurs volcans pépéritiques antérieurs aux coulées. Certaines de ces cheminées, roches dures, sont visibles aujourd'hui : les Rocs Rouges et le Puy de Mardoux ②.



Le plateau offre de nombreux points de vue intéressants. Cependant, il a un lien particulier au Nord-Ouest avec les sites de la chaîne des puys, la faille et la plaine de la Limagne. Du sentier, le promeneur peut embrasser d'un seul coup d'oeil les volcans à l'Ouest, l'agglomération de Clermont-Ferrand au Nord et le paysage de grandes cultures au Nord-Est.

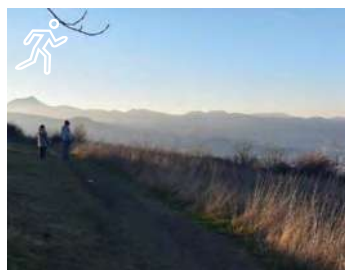
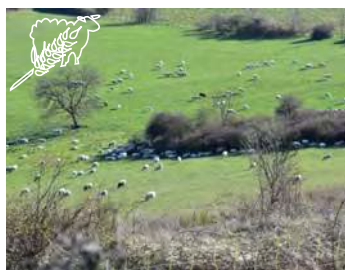
Le puy de Dôme qui s'élève à 1465m est un point de repère visible sur l'ensemble du plateau de Gergovie.



Un exploitant agricole fait pâturer près de 400 ovins sur le plateau et fauche la partie centrale. Le site de Gergovie fait l'objet de fouilles régulières planifiées chaque année.

Cet espace public, aux portes Sud de Clermont-Ferrand, est un espace assez vaste pour permettre de nombreuses activités sportives et culturelles. C'est aussi un belvédère remarquable pour lire le paysage à 360°. De nouvelles pratiques comme le cerf-volant (le site est très exposé au vent) ont fait aussi sa renommée.

À noter, au niveau du col des Goules, la présence d'un circuit de modélisme automobile.



Contexte et situation



Le col des Goules ① est le point de convergence des accès automobiles au site. Cette porte d'entrée est accessible par deux routes, l'une passant par le bourg de Gergovie (peu utilisée), et une seconde par le col d'Opme ② privilégiée par la signalisation routière. Lorsqu'on arrive au pied du rempart Ouest de l'oppidum, l'escarpement abrupt (*photo ci-contre*), dressé comme une barrière, laisse planer un certain mystère qui s'éclaircit peu à peu au fur et à mesure qu'on s'élève vers le plateau.



Une route belvédère la D 800, située en bordure Sud du plateau, permet d'accéder jusqu'à la pointe Est. Cette ancienne plaque Michelin (*photo ci-contre*) marque encore aujourd'hui la place de «l'oppidum gaulois».

L'expérience belvédère se vit aussi bien en voiture sur le versant Sud qu'à pied sur l'ensemble du plateau. Trois sentiers de randonnées répertoriés dont le GR 300 permettent d'apprécier le site.



Le bourg de Gergovie se situe sur le versant Sud du plateau. Des sentiers piétons permettent de le rejoindre.

Sur le plateau, seule la pointe Est présente quelques bâtiments isolés : un restaurant, une maison d'habitation et la future maison de Gergovie ③ dont l'ouverture est prévue pour septembre 2019.

Une antenne relais se trouve au Nord-Est du site.

Sur le plateau, des cabanes en pierre sèche qui ne sont pas à confondre avec des vestiges archéologiques, témoignent de l'activité agricole antérieure.

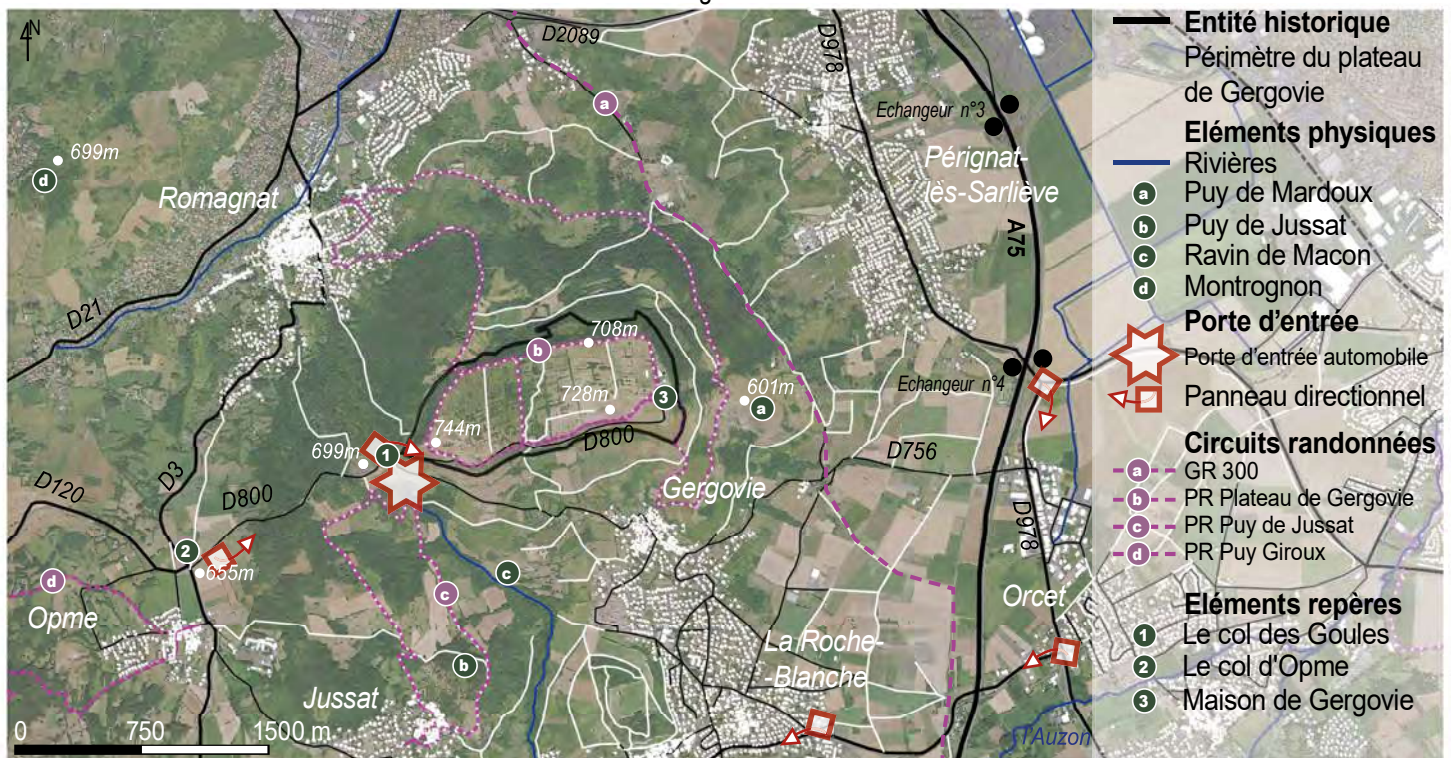
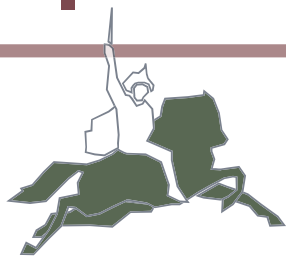


Figure 54. Contexte et accessibilité du site de Gergovie (V.Bayeron)



Particularités de l'entité



Le plateau est relativement plat. Sa pointe Sud-Ouest atteint 744m contre 703m au centre et 734m à l'Est. Ainsi, le centre du plateau montre une végétation particulière du fait d'une dépression plus humide et abritée des vents dominants d'Ouest.

De nombreux sentiers pédestres irriguent le plateau en le traversant. A l'origine, les sentiers suivaient l'ancien cadastre ayant une orientation Nord/Sud (*photo ci-contre*). Aujourd'hui certains de ces chemins restent utilisés mais de nouveaux se créent, permettant de relier l'Ouest à l'Est par une voie transversale au centre du plateau.



Le parking principal se situe à l'Est du plateau à proximité du restaurant. D'autres poches de stationnement se retrouvent ponctuellement le long de la route belvédère. Le parking de la "maison des étudiants" (*photo ci-contre*) montre bien l'aspect anarchique des zones de stationnement. Ici, la stèle de 1951 honorant la mémoire de ceux qui n'ont pas survécu à la Seconde Guerre Mondiale, est noyée par les voitures.

À noter : des aires de pique-nique sont aménagées sur le plateau.



En 1900, le monument Teillard à la Gloire de Vercingétorix s'élève à l'extrémité Nord-Est du plateau ②. Cet édifice en pierre de Volvic de 26 mètres de haut est visible au loin, se détachant du paysage aussi bien depuis le plateau (*photo ci-contre*) que depuis la plaine. Une stèle commémorative de la venue de Napoléon III en 1862 est implantée dans le coin Sud-Est du plateau.

Un ensemble de panneaux explicatifs détaille les résultats de fouilles réalisées : le rempart Sud-Est et la terrasse taillée, le rempart Sud-Ouest, le sanctuaire, la villa Aucler, etc.



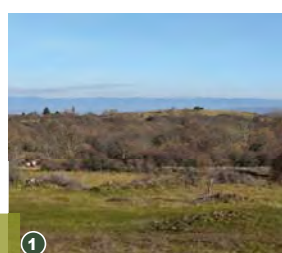
Figure 55. Le plateau de Gergovie, un espace privilégié pour le piéton (V.Bayeron)

Motifs paysagers

Historiquement, le plateau de Gergovie a été cultivé ce qui laisse des marques dans le paysage actuel : réseau de chemins, pierriers générés par l'épierrement des champs, haies, etc. Le pâturage est pratiqué sur le plateau et une partie de ses versants. Cette pratique explique le motif paysager particulier constitué de haies et de pierriers.

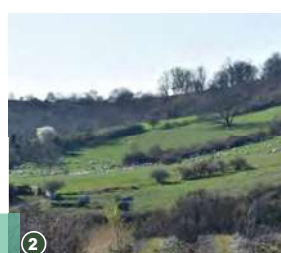
Les versants au Nord sont majoritairement boisés alors que les cultures de coteau sont orientées au Sud. Une culture pérenne spécifique de lavande occupe une petite parcelle ⑥b exposée Sud.

Le plateau domine plusieurs plaines dont la plaine de Sarliève à l'Est avec ses paysages de grandes cultures.



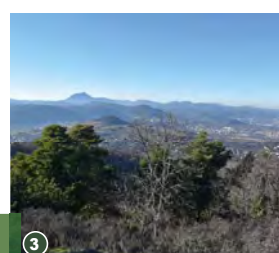
①

Prairie de plateau



②

Prairie de coteau



③

Boisement



④

Pré-bois



⑤

Polycultures



⑥b

*Cultures
de coteau*



⑦

Viticulture



⑧

Grandes cultures

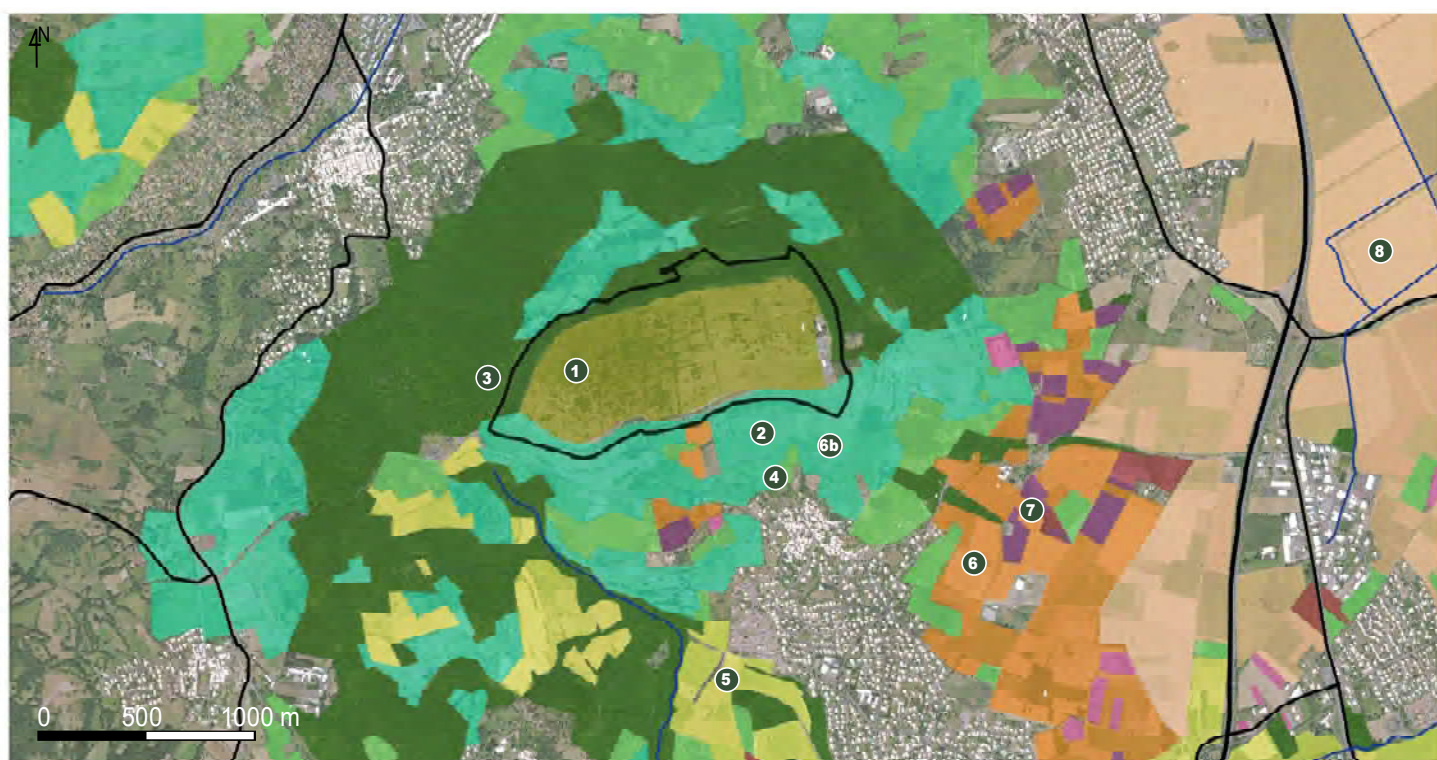
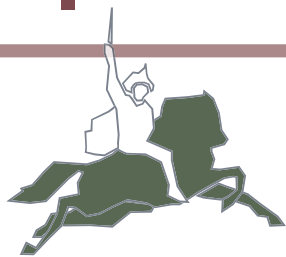


Figure 56. Identification et spatialisation des motifs paysagers (V.Bayeron)



Motifs paysagers



①

Prairie de plateau

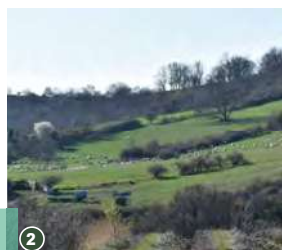
Une grande majorité du plateau est constituée de surfaces enherbées. Les anciennes délimitations parcellaires (dessinées sur le cadastre Napoléonien) sont encore rendues visibles aujourd'hui par un réseau de haies important et des pierriers. Les chemins participent à cette mosaïque.



⑤

Polycultures

La polyculture n'est pas présente sur le plateau mais sur des parcelles avoisinantes. Ces cultures annuelles ne sont pas forcément visibles depuis le plateau comme les parcelles au Sud-Ouest (secteur les Rizolles). Les polycultures en fond de vallée sont, quant à elles, visibles depuis le plateau.



②

Prairie de coteau

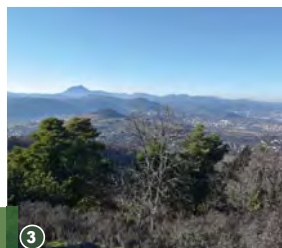
Les prairies de coteau permettent le pâturage d'ovins sur certaines parcelles. Les parcelles sont souvent délimitées par des haies qui offrent de l'ombre au bétail.



⑥b

Cultures de coteau

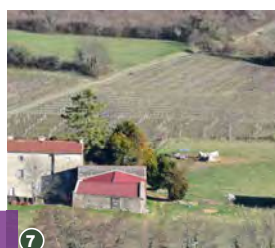
Les cultures de coteau sont présentes essentiellement sur le versant Est du plateau de Gergovie et le versant Nord de la Montagne de la Serre. Il est à noter une culture particulière ⑥b, celle de lavande sur une petite parcelle en longueur. En période estivale, elle apporte «un air du Sud».



③

Boisement

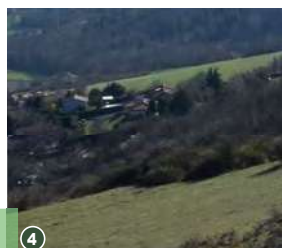
Les coteaux Nord et Nord-Ouest du plateau sont majoritairement des milieux forestiers gagnés par une végétation dense. Les boisements sont principalement constitués de feuillus. La pointe Ouest présente de beaux sujets de pin. Sur le plateau, des arbres fruitiers isolés témoignent d'une activité agricole passée et proviennent sûrement d'une germination spontanée.



⑦

Viticulture

Sur les coteaux du plateau de Gergovie et dans la vallée de l'Auzon, certaines parcelles ont été investies pour une culture viticole, valorisées par l'AOC Côtes d'Auvergne. La photo ci-contre montre une partie des bâtiments de «la ferme de Gergovie».



④

Pré-bois

Les zones de pré-bois se retrouvent essentiellement sur certaines parcelles dont l'exploitation est plus difficile. Les rebords du plateau présentent aussi une végétation arbustive grandissante, qui commence à occulter les points de vue.



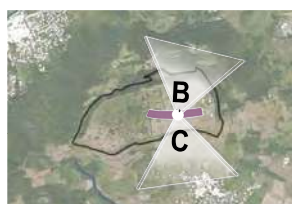
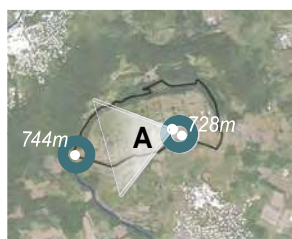
⑧

Grandes cultures

Les motifs d'un paysage de grandes cultures au Nord situées en plaine de Limagne et à l'Est en plaine de Sarliève, sont visibles depuis le plateau. Ces motifs très géométriques délimités par des rases sont caractéristiques. La plaine de Sarliève qui est un ancien marécage, a été asséchée.

Traitement des cônes de vue

-1- La perception de l'intérieur du site



Le site est constitué d'un **micro-relief** comprenant deux secteurs d'altitude plus élevés qui va influencer les points de vue. En allant de l'un vers l'autre, la zone de dépression, est difficilement perceptible. La longueur du plateau (~1,4km) a pour incidence une mise à distance du panorama opposé (photo ci-contre A). Le secteur au pied du plateau n'est pas visible.

À cet effet, s'ajoute une division des panoramas par une **dorsale orientée Est/Ouest**. Situé sur un point haut, le visiteur bénéficie d'une ligne d'horizon continue (photos ci-contre B et C). Plus au Sud de cette dorsale, un seul des panoramas est ainsi visible offrant la découverte des vallées et plaines respectives.

Des **éléments ponctuels et linéaires** tels que des arbres ou des pierriers peuvent occulter l'environnement avoisinant (photo ci-contre D). Certaines zones ont tendance à s'embroussailler. Une invitation à la déambulation est créée, au gré de l'implantation de ces éléments, lorsque le visiteur quitte les sentiers délimités.

-2- Les panoramas extérieurs

Trois sous unités paysagères ont été identifiées, à partir de points de vue à la périphérie du site (Figure 57). Ces panoramas sont détaillés sur les pages suivantes.

- «Chaîne des puys et faille de Limagne» - Ouest du site
- «Plaine de Limagne et bassin clermontois» - Nord du site
- «Plaine de Sarliève et Monts du Forez» - Est du site
- «Paysage de vallées» - Sud du site

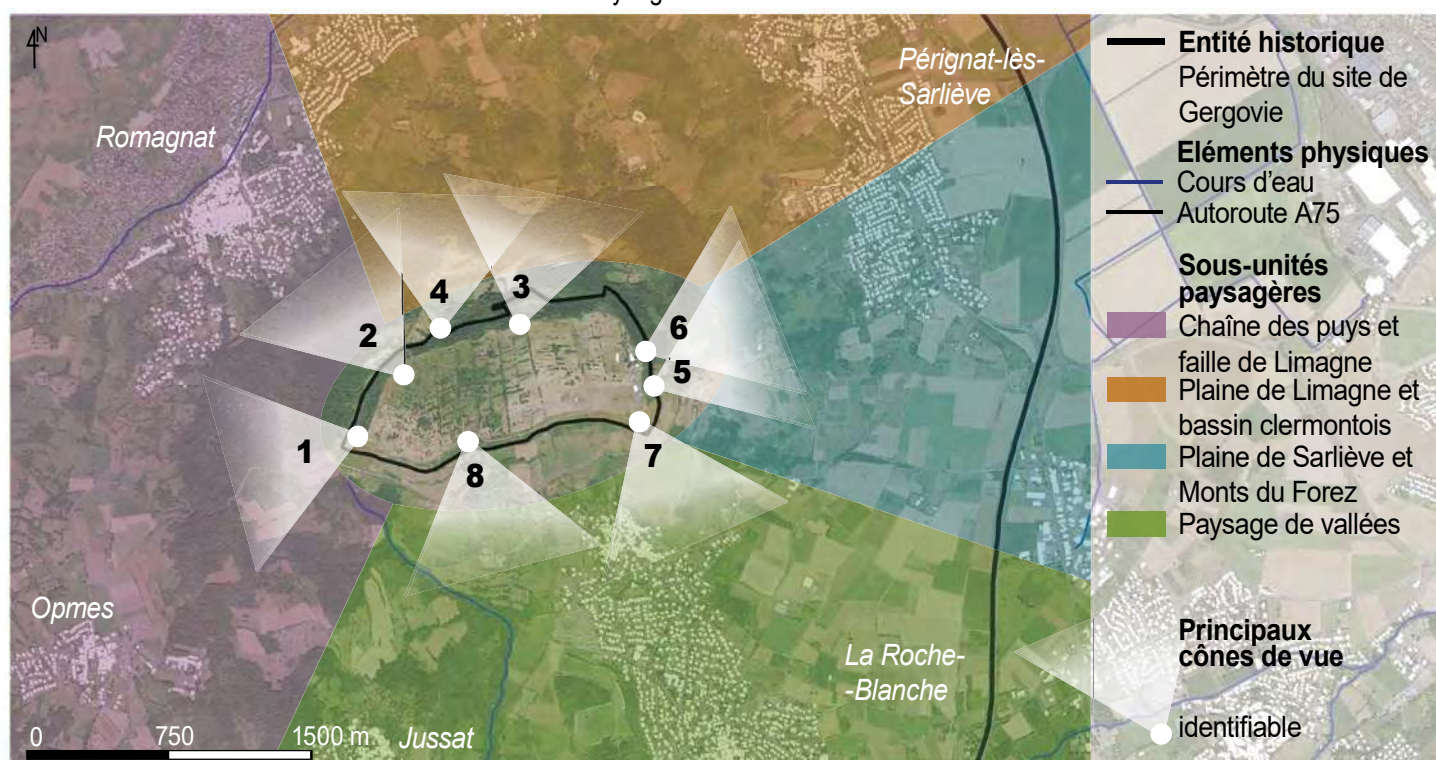


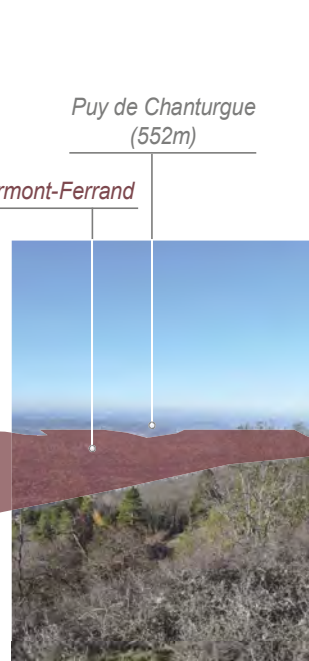
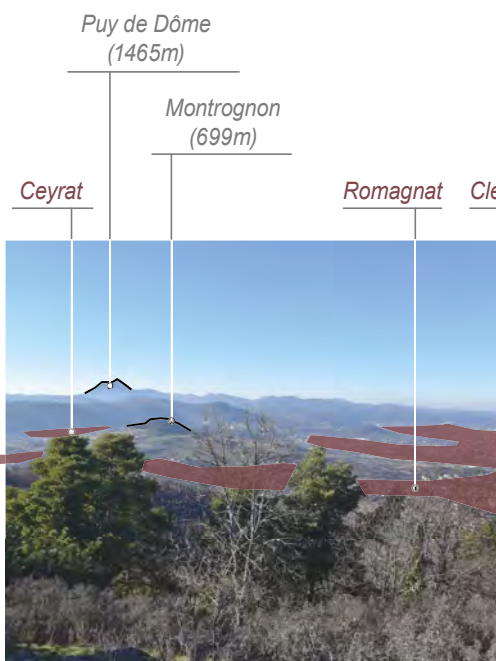
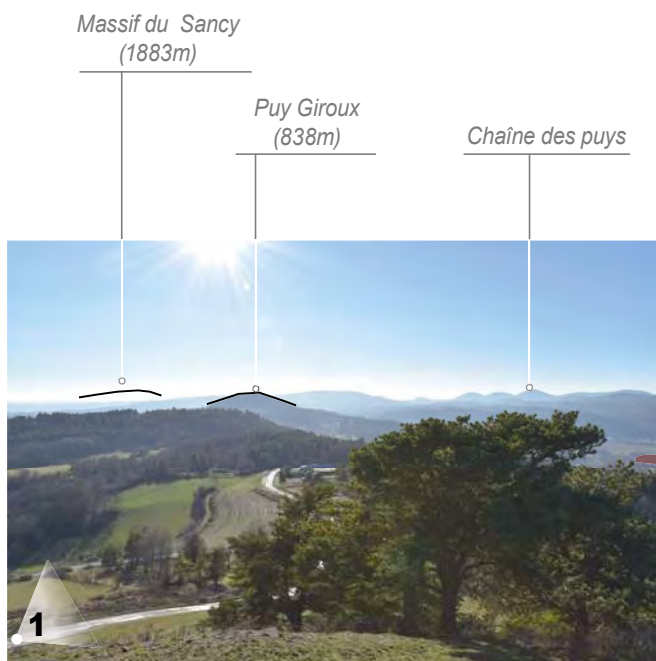
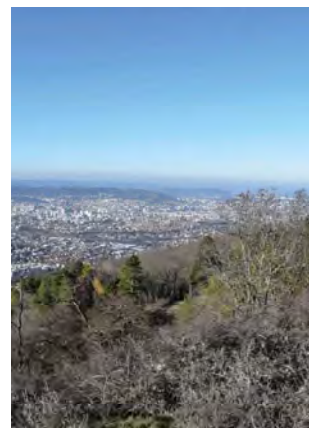
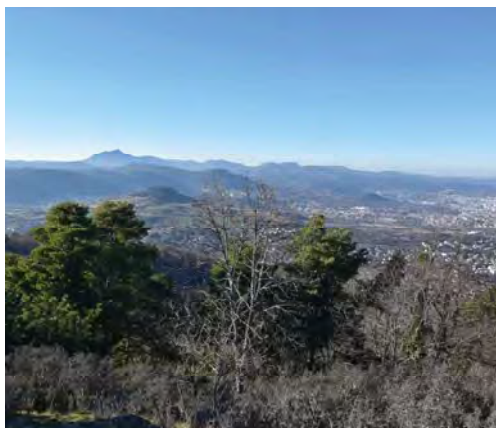
Figure 57. Principaux cônes de vue depuis le plateau de Gergovie et identification des sous-unités paysagères (V.Bayeron)



Point de vue «Chaîne des puy et faille de Limagne» - Ouest du site

À quelques kilomètres du bien UNESCO Chaîne des puy - faille de Limagne, le plateau de Gergovie est un véritable belvédère pour l'admirer et le lire. L'agglomération clermontoise, quant à elle, remonte jusqu'au pied de ces volcans.

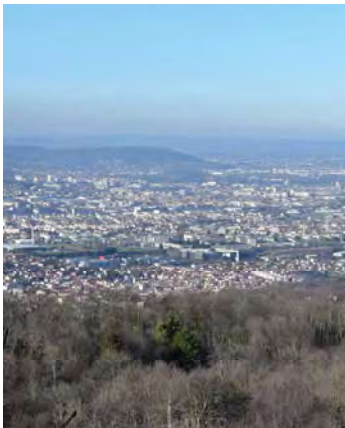
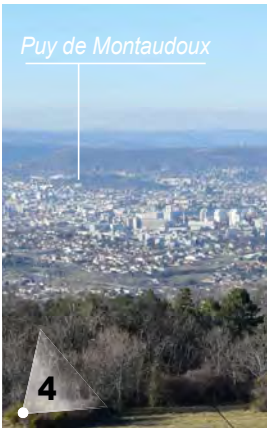
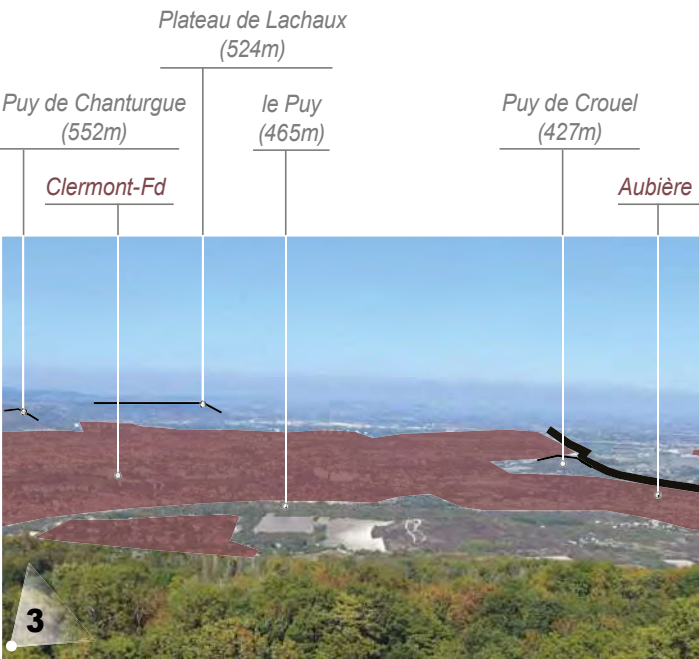
Au Sud, l'horizon se dessine sur le Massif du Sancy.





Point de vue «Plaine de Limagne et bassin clermontois» - Nord du site

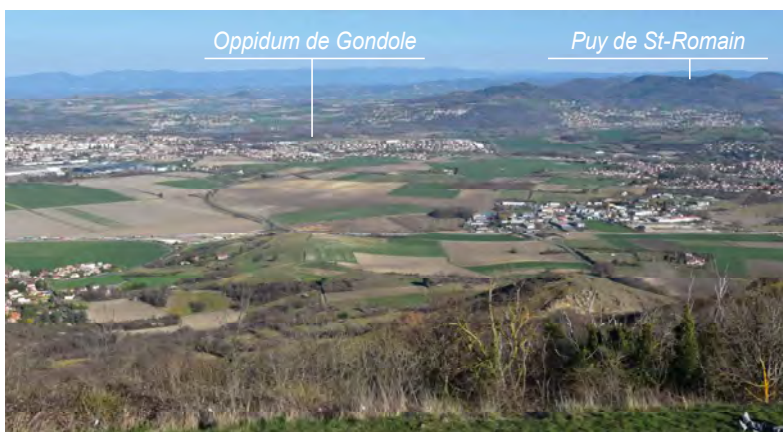
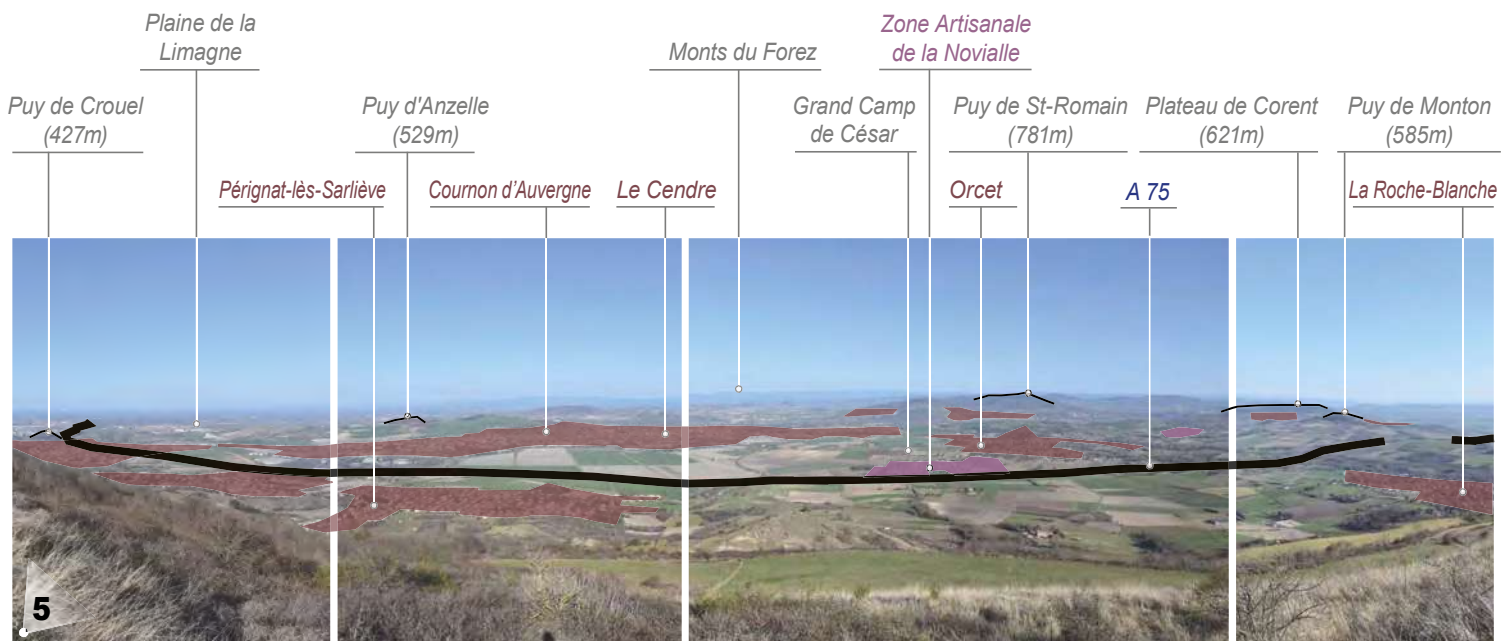
Ce point de vue parallèle à la faille de Limagne, nous amène vers un paysage ouvert dont l'horizon n'est pas marqué par un relief mais par des plaines infinies. Ici, aucun fleuve n'est visible, ce qui est assez rare pour une métropole. La place de Jaude de Clermont-Ferrand (un ancien maar) à l'interface de la faille et de la Limagne, nous rappelle l'histoire volcanique des lieux.





Point de vue «Plaine de Sarliève et Monts du Forez» - Est du site

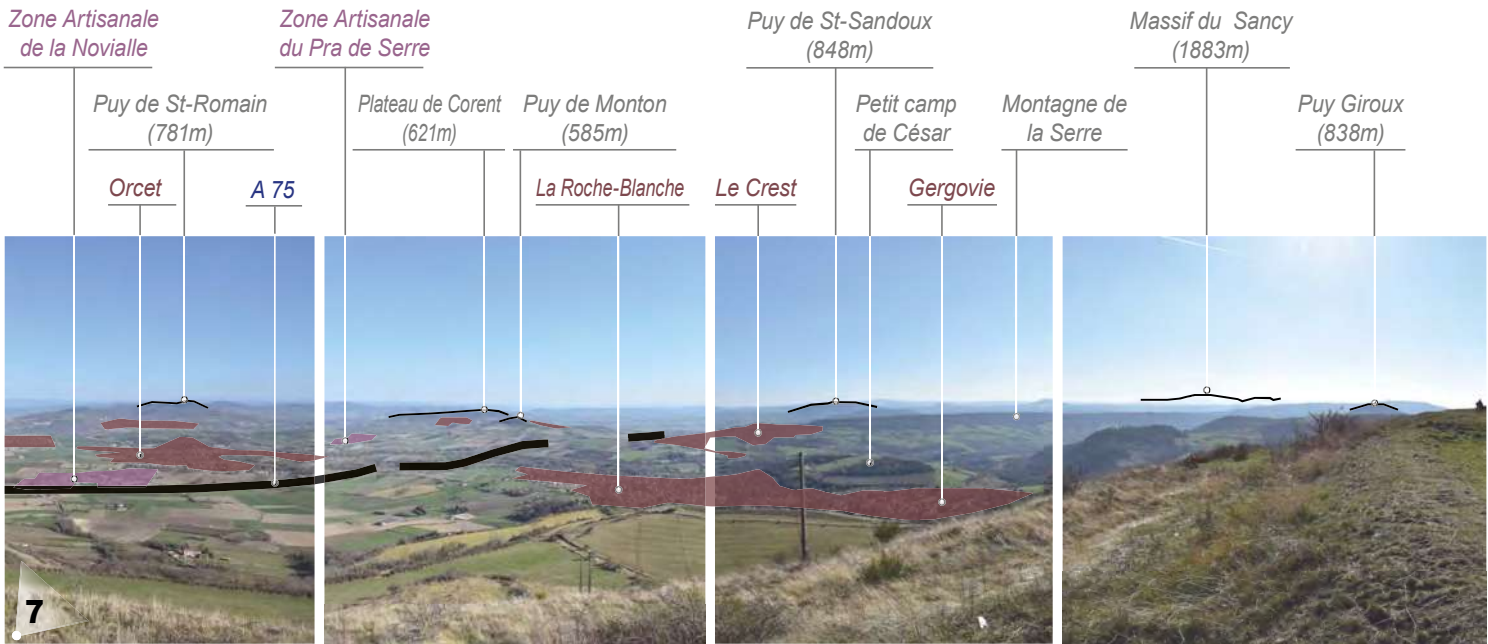
Un paysage apaisant, muni de reliefs doux et d'une mosaïque de plaines, se dessine vers l'Est. Ces quelques collines et puys volcaniques créent un effet de visible / invisible sur les versants opposés. Au loin, les Monts du Forez ferment le paysage. Certaines urbanisations deviennent importantes et parfois très prégnantes.

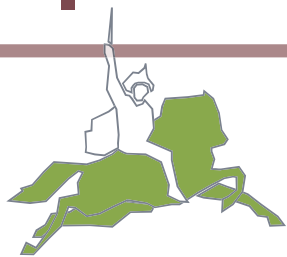




Point de vue «Paysage de vallées» - Sud du site

Ce jeu de vallées cachées est d'autant plus important lorsque le visiteur regarde vers le Sud. Le fond de vallée est caché par un relief. Cette succession de plans entre vallées et points hauts inspire une mise en abîme.





Description du plateau de Corent

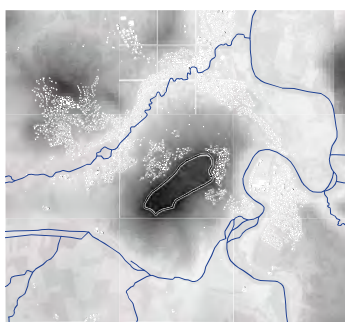
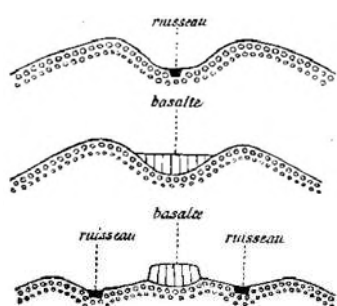
Généralités



Superficie : 70 hectares
 Deux communes : ① Corent (737hab.), ② Veyre-Monton (3489hab.)
 Attractivité avec Clermont-Ferrand : 20 km - 30 min
 Accessibilité : A75 au Sud-Ouest, D 978 - D 225 - D751 - D 96

Porte d'entrée du site : village de Corent

Foncier : un site qui est majoritairement privé, une partie appartenant au Conseil départemental du Puy-de-Dôme (restitution archéologique).



■ alti.>620m □ alti.<350m

La genèse du site est identique à celle du plateau de Gergovie : le plateau est situé à l'emplacement d'une ancienne vallée recouverte par une coulée de basalte. Ainsi, la partie supérieure (pierre dure de basalte) a empêché l'érosion, créant une coulée inversée.

A la différence de Gergovie, le plateau de Corent suit une microtopographie avec une déclivité axiale au centre du plateau.



Le plateau se situe au pied du massif de la Comté, entre le massif du Livradois à l'Est et la Chaîne des Puys à l'Ouest. À 600m d'altitude, il surplombe le lit de l'Allier d'environ 200m de dénivelé.

Parmi les cinq entités, le plateau de Corent est le seul d'où l'on peut admirer les méandres de l'Allier se dessiner ③, autrement dit le «défilé du Val d'Allier».



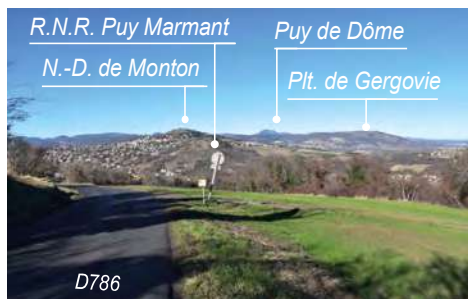
L'archéologie, l'agriculture et les loisirs (balade, terrain de football, aire de décollage de vol libre) sont les principaux usages du lieu.

L'activité agricole est essentiellement de la polyculture de plateau, et quelques parcelles de vigne sur les versants. Un réseau de sentier permet de traverser le site. De récents aménagements ont permis de mettre au jour les différentes découvertes archéologiques et d'en proposer des reconstitutions partielles.

Une carrière d'extraction de pouzzolane se trouvait au Sud-Est du plateau, au lieu dit Rocs Rouges jusqu'en 1982. Elle renvoie à la nature volcanique des lieux.



Contexte et situation



Le site est desservi à l'Ouest par l'autoroute du Soleil (A75), dont la sortie Veyre-Monton (n°6) amène au pied du site. Le réseau des routes départementales est plutôt dense en contournant le relief, il dessert les villages périphériques.

L'accès au site s'effectue par trois routes qui convergent au village de Corent qui assure ainsi la fonction de porte d'entrée du site. Ensuite une seule route achemine le visiteur jusqu'au plateau.



Corent et Soulasse (commune de Veyre-Monton) sont les deux seuls bourgs implantés sur les coteaux du plateau. Corent a la particularité d'avoir limité son extension du fait des contraintes topographiques.

Les autres communes, en périphérie, se sont implantées le long des rivières. L'étalement urbain est important et suit les routes départementales. Longues s'est développé à l'Est des méandres de l'Allier. L'usine de la Banque de France, en contrebas du plateau, devrait se développer sur une vingtaine d'hectare.

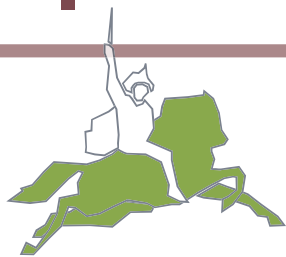


La partie haute du plateau est formée par le cône d'un ancien volcan et culmine à 621 mètres d'altitude, tandis que la partie basse, plus plane et moins étendue, culmine à environ 560 mètres.

Une légère dépression circulaire, au Nord-Est du plateau, correspond à un ancien maar volcanique, dénommé «lac du puy de Corent». Un fossé achemine l'eau jusqu'à l'extérieur du plateau. Un pont a été construit pour traverser cette déclivité au niveau de la limite du plateau.



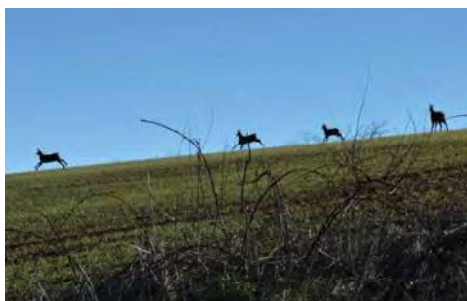
Figure 58. Contexte et accessibilité au plateau de Corent (V.Bayeron)



Particularités de l'entité



L'aménagement permettant la valorisation des fouilles a été ouvert en 2011. L'évocation paysagère du sanctuaire permet aux visiteurs de s'immerger davantage. Une visite virtuelle de l'oppidum est possible sur le site internet (<http://visitegondole.puy-de-dome.fr/>). Le plateau et essentiellement le versant Sud sont traversés par des chemins de terre. Les visiteurs empruntent généralement le chemin traversant le plateau en son milieu. Un sentier pédestre contourne le plateau par le bas et Soulasse.



Le site présente une diversité d'habitats naturels, selon quatre grands types : les milieux cultivés, les chênaies pubescentes, les zones de pelouses sèches et une petite zone humide (lac du puy). Cette mosaïque d'habitats est favorable à la biodiversité. De plus, le milieu bocager du plateau abrite un cortège d'espèces floristiques et faunistiques important. A noter la présence remarquable de chamois, toute l'année (*photo ci-contre*).



Un belvédère sur la Vallée de l'Allier a été aménagé au Nord-Est. Une aire de pique-nique, du matériel de parcours sportif jouxtent cet espace. La présence d'un terrain de foot, justifiée lors de sa création par la topographie de la commune peut surprendre. Le plateau est aussi un espace pour pratiquer des activités de pleine nature, dont deux bases pour des vols libres (parapente et deltaplane) au Sud du plateau.

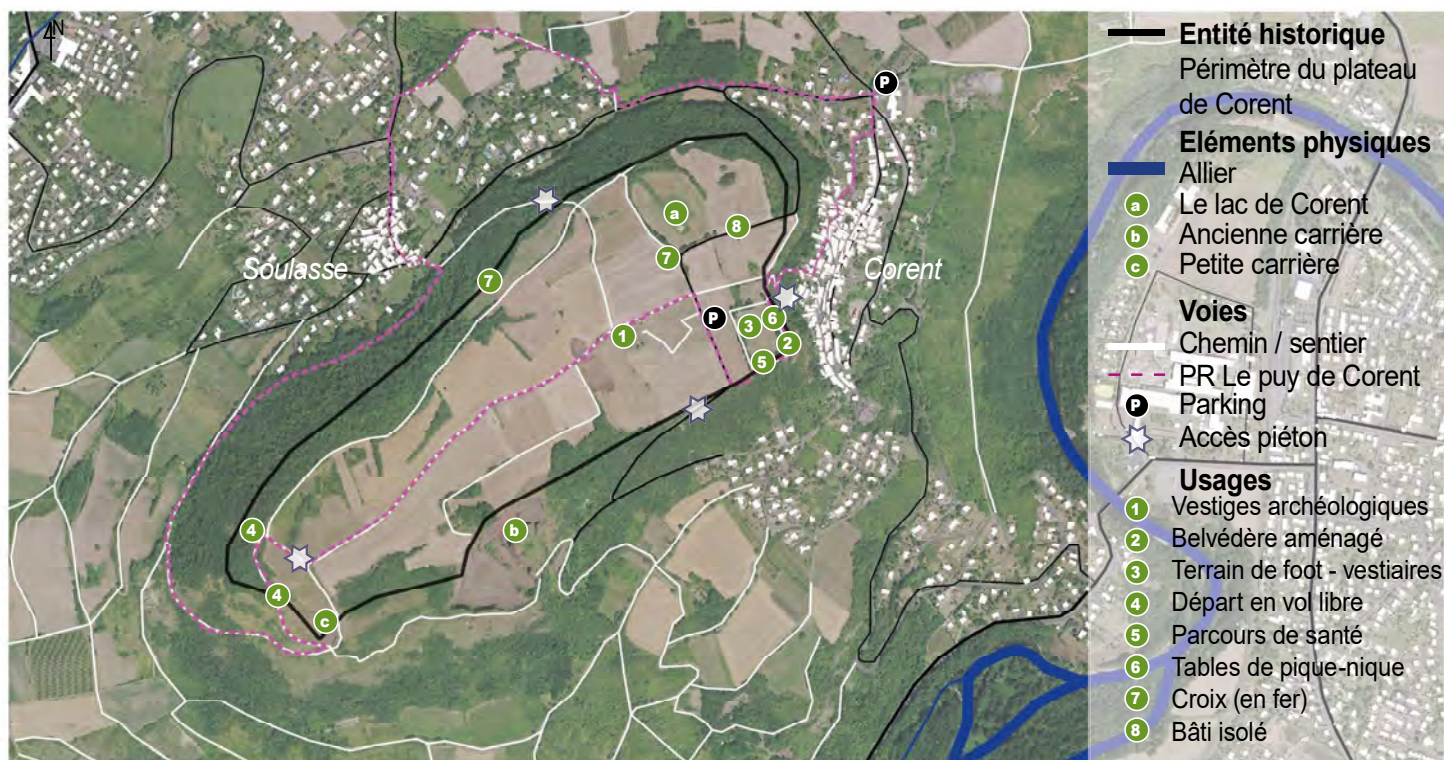


Figure 59. Le plateau de Corent : cheminements et ses usages (V.Bayeron)

Motifs paysagers

Le site de Corent s'inscrit dans l'unité paysagère du «défilé du Val d'Allier». A l'Est du site, l'Allier et ses ripisylves offrent au promeneur des vues remarquables tandis qu'à l'Ouest et au Sud, les plaines de la Sauvetat, d'Authezat et de Tallende montrent un paysage plus géométrique de grandes cultures. Des parcelles cultivées plus petites (cultures annuelles, pérennes comme la viticulture) ou des espaces boisés occupent les coteaux. Enfin, le plateau est couvert par d'assez grandes parcelles de polyculture ou par des landes.

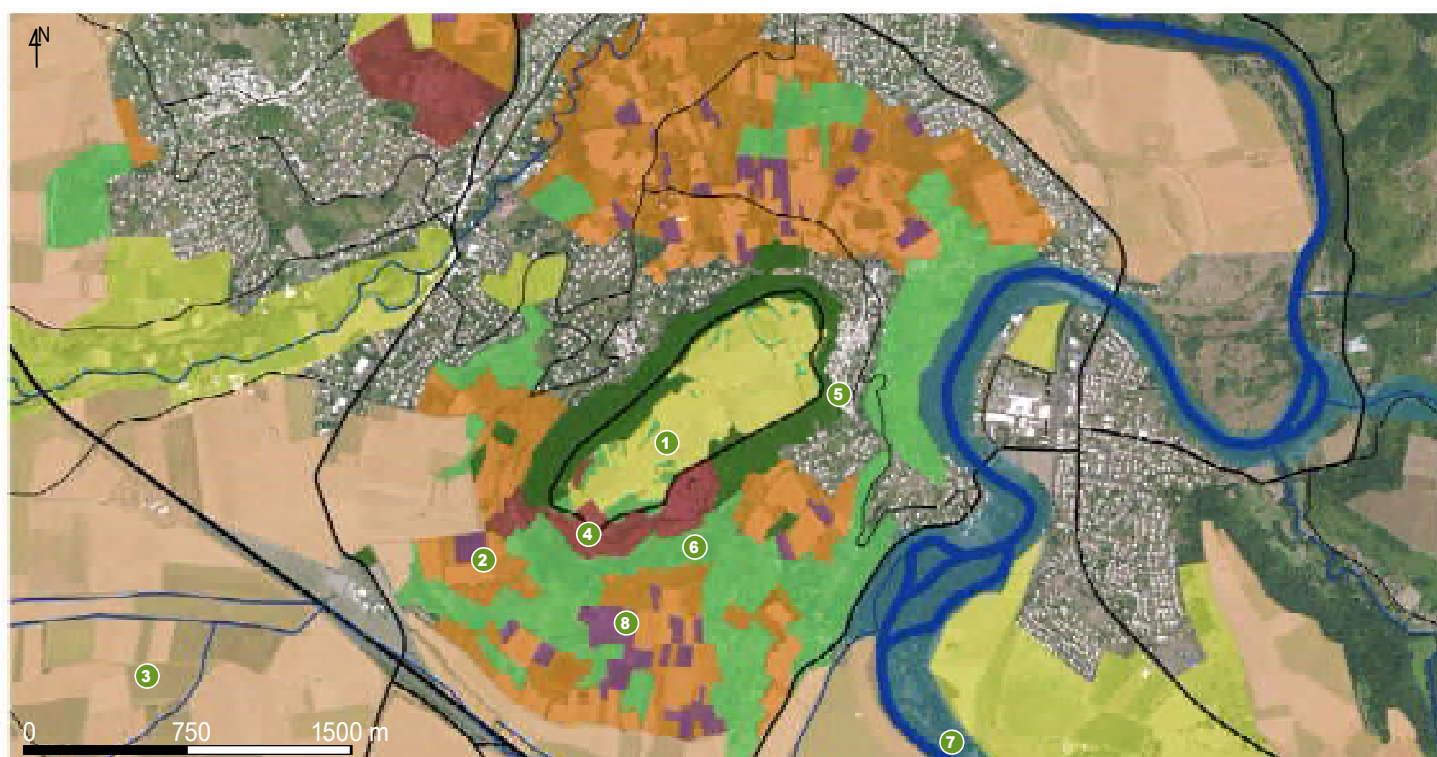
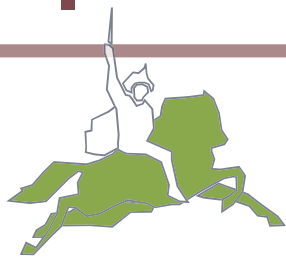
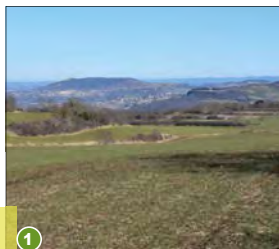


Figure 60. Identification et spatialisation des motifs paysagers (V.Bayeron)



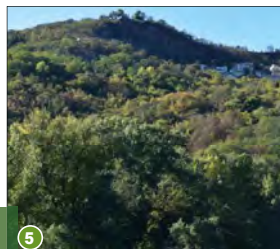
Motifs paysagers



1

Polycultures

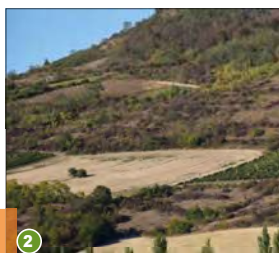
Le plateau présente un paysage agricole de polyculture et non de pâturage. Les parcelles ne sont donc pas délimitées par une clôture. Elles sont structurées par les chemins et un faible réseau de haies. Quelques arbres isolés symbolisent l'état relictuel d'une agriculture ancienne. En vallée, ce motif de polyculture se traduit par de plus petites parcelles.



5

Boisement de versant

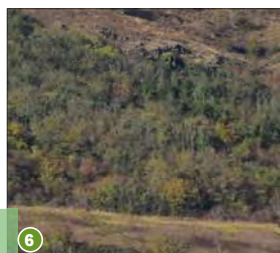
Comme il a été précisé auparavant, une frange boisée délimite la majeure partie du périmètre du plateau. Ainsi, elle recouvre toutes les pentes exceptées celles au Sud et Sud-Est du plateau. Les essences sont locales (chêne, etc.). La topographie et l'abandon des terres expliquent ce boisement.



2

Cultures de coteau

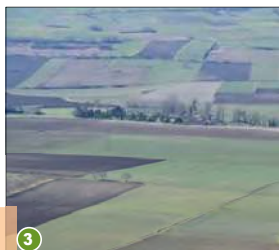
Les versants du plateau sont occupés par des cultures de coteau, excepté si la pente est trop importante. Ces cultures sont menacées par le déclin de l'agriculture.



6

Pré-bois

L'exploitation agricole de certaines parcelles a cessé. Une strate arbustive puis arborée se met en place. Cet enrichissement favorise la fermeture des coteaux. La surface cultivée a grandement diminué sur les versants depuis les années 1950.



3

Grandes cultures

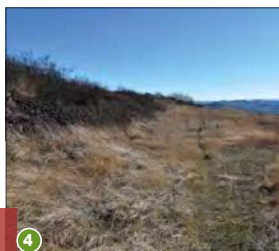
Les plaines de la Sauvetat, d'Authezat, de Tallende au Sud-Ouest et celle de l'Allier à l'Est ont été remembrées en de grandes parcelles d'un seul tenant. Ce sont des paysages ouverts assez saisissants. L'absence de bâtis sur ces grandes plaines est à souligner.



7

Ripisylves

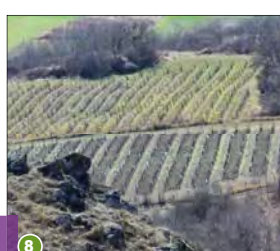
Le paysage du «défilé du Val d'Allier» met en valeur cette rivière et ses méandres. Les bords d'Allier sont riches de sa faune et de sa flore : un réel corridor et écosystème aquatique. C'est un paysage en mouvement du fait de l'état de la rivière qui change au fil des saisons.



4

Landes

Ces milieux ouverts offrent de beaux points de vue vers l'extérieur du plateau. La zone du Sud-Ouest est occupée par les deux pistes de vol libre. L'ancienne carrière de pouzzolane est aussi un milieu ouvert dont la couverture végétale quasi inexistante est très sensible.



8

Viticulture

Sur les coteaux Nord et Sud, des parcelles ont été investies pour une culture viticole, valorisées par l'AOC Côtes d'Auvergne. Corent, un village vigneron, s'est développé à partir du Moyen-Age. La typologie des maisons vigneronnes en atteste.

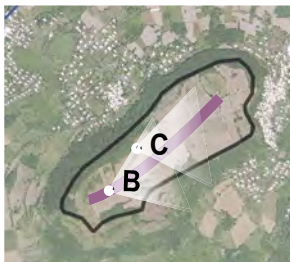
Traitement des cônes de vue

-1- La perception de l'intérieur du site



Le plateau de Corent est majoritairement délimité par une **frange boisée** qui occulte le panorama.

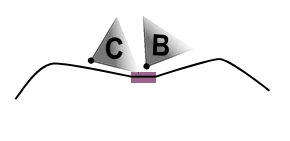
Une coupe récente de bois faite pour des fouilles archéologiques a permis de mettre à nu cette zone dégagant ainsi la perspective. La photo A ci-contre met dans l'alignement Notre-Dame de Monton et le puy de Dôme.



Le plateau suit une microtopographie avec une **déclivité axiale** au centre du plateau.

Du chemin -axe central- (photo B ci-contre), le visiteur qui se trouve en contrebas perçoit difficilement le paysage latéral au plateau. Son regard est orienté vers le prolongement du plateau (vers le Nord-Est).

Une fois à l'extérieur de cet axe (photo C ci-contre), l'effet promontoire du plateau offre un paysage différent distinguant les puys avoisinants. Quant aux fonds de vallées, ils ne sont pas visibles.



-2- Les panoramas extérieurs

Trois sous-unités paysagères ont été identifiées, à partir de points de vue à la périphérie du plateau (Figure 61). Ces panoramas sont détaillés sur les pages suivantes.

- «Méandres de l'Allier» - Est du plateau
- «Paysage de plaines» - Sud / Sud-Ouest du plateau
- «Au fil des vallées» - Nord / Nord-Ouest du plateau

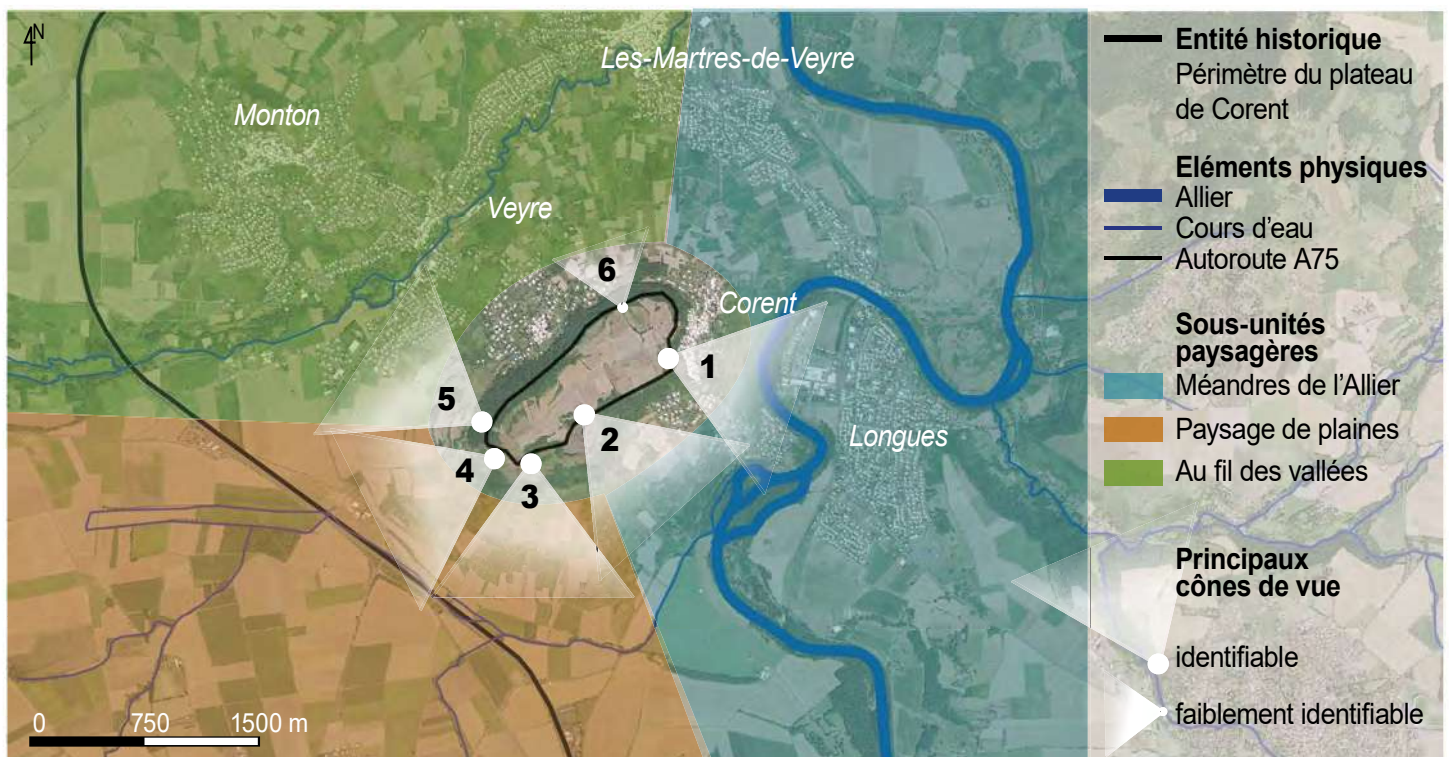
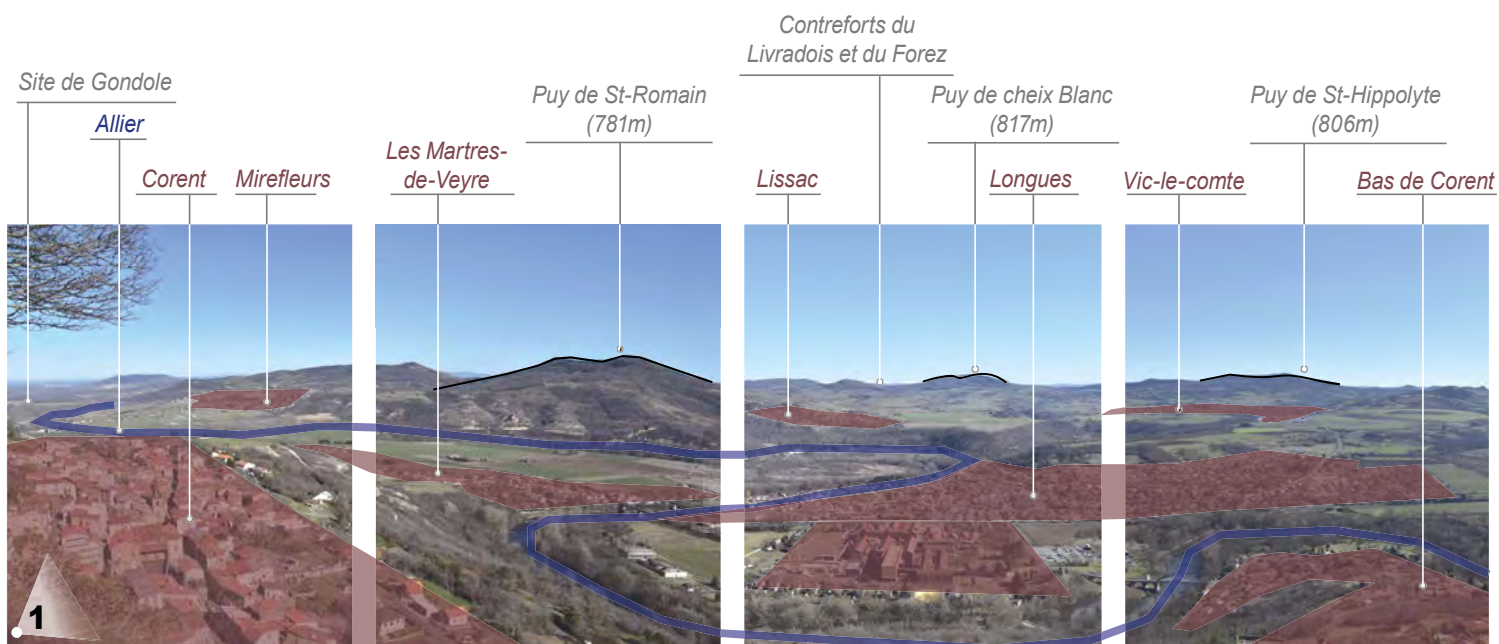
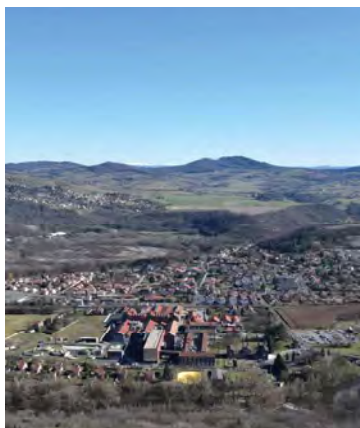
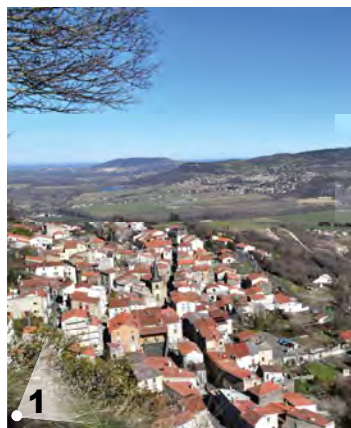


Figure 61. Principaux cônes de vue depuis le plateau de Corent et identification des sous-unités paysagères (V.Bayeron)



Point de vue «méandres de l'Allier» - Est du plateau

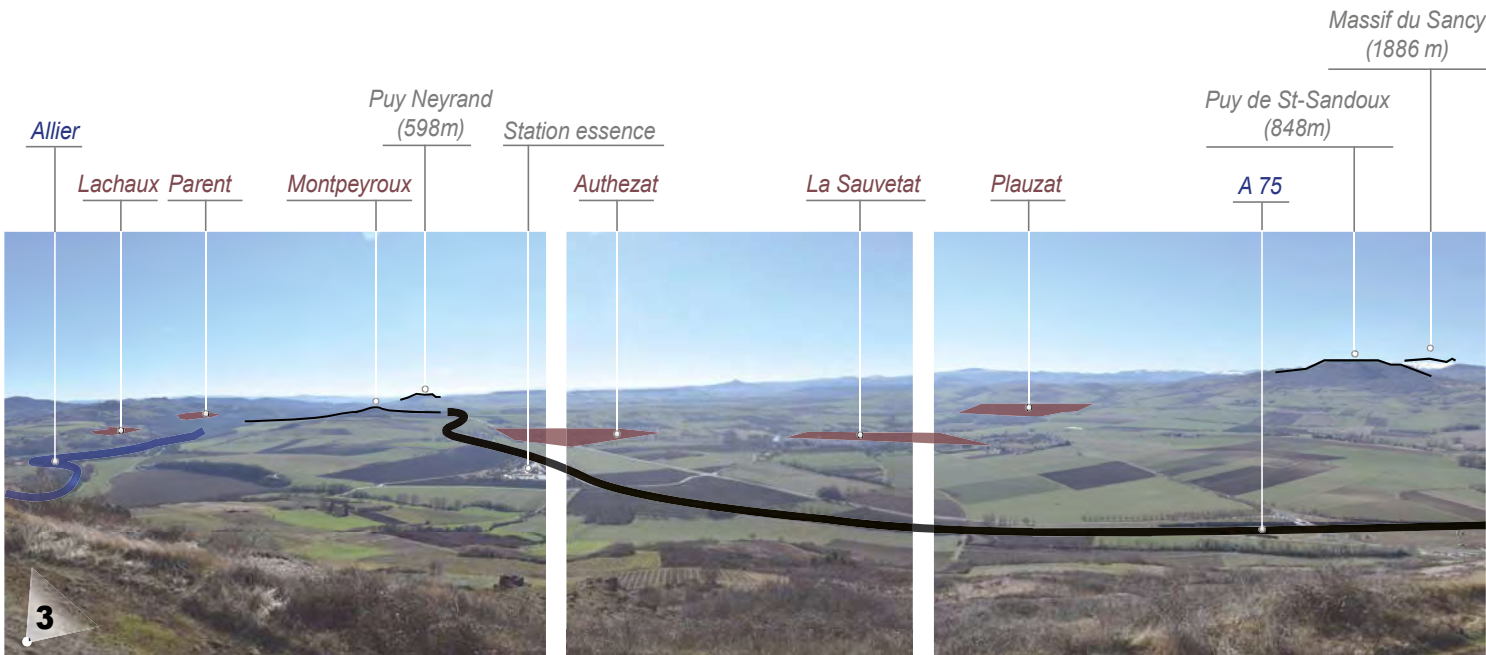
Ce point de vue, unique, sur l'Allier est véritablement un privilège. Les méandres semblent suivre un parcours contournant l'urbanisation assez importante. Au second plan, les puys sont proches et rythment ce paysage. Au loin, les monts du Forez servent de toile de fond.





Point de vue «paysage de plaines» - Sud / Sud-Ouest du plateau

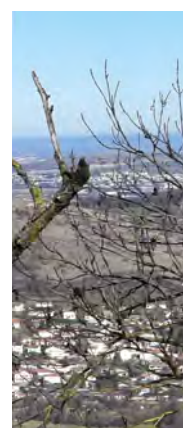
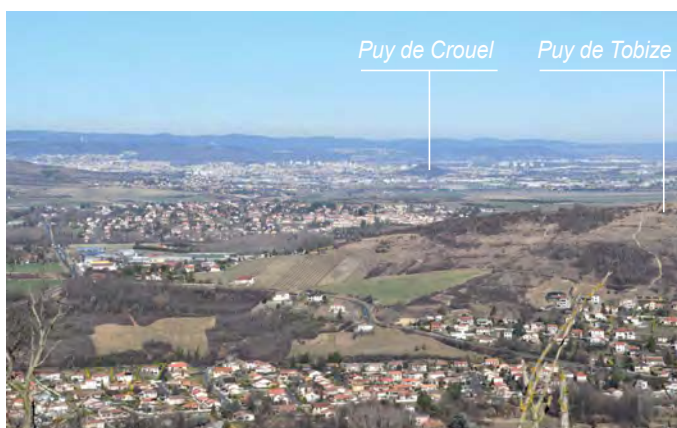
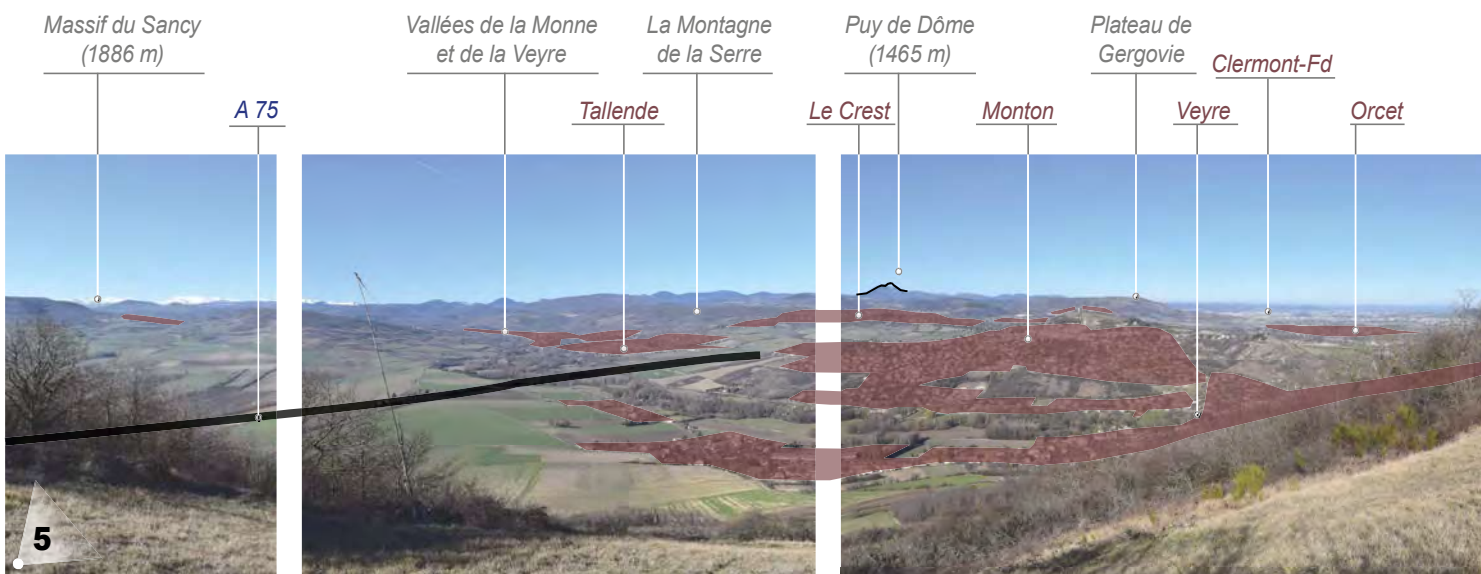
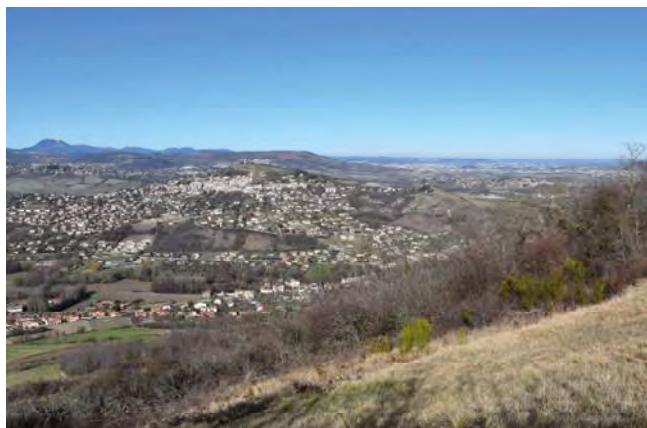
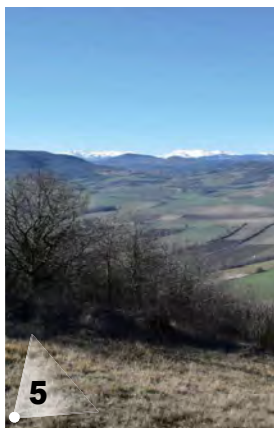
C'est peut-être un des seuls points de vue depuis lequel la présence des villages soit peu impactante. La géométrie marquée des parcelles tisse un paysage de grandes plaines agricoles qui ouvrent notre regard vers l'horizon. À l'Ouest, le Massif du Sancy est en toile de fond.





Point de vue «au fil des vallées» - Nord / Nord-Ouest du plateau

Au fil des vallées, celles de la Veyre et de l'Auzon (non-visible), nous permet d'appréhender la lecture du paysage différemment. La succession de reliefs met en avant des versants Sud qui sont urbanisés. L'altitude croissante des reliefs vers l'Ouest favorise la découverte du puy de Monton, du plateau de Gergovie, de la chaîne des Puys et du massif du Sancy.





Description de l'oppidum de Gondole

Généralités



Superficie : 140 hectares

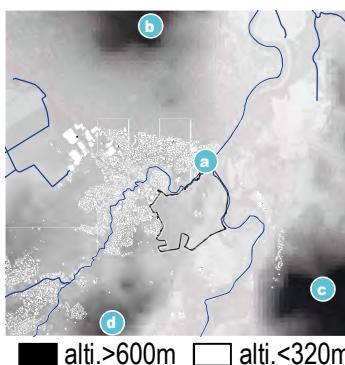
Une commune : ① Le Cendre (5 330 hab.)

Attractivité avec Clermont-Ferrand : 15 km - 22 min

Accessibilité : A75 à l'Ouest, D 8 - D 52 - D979 - D212 - D1

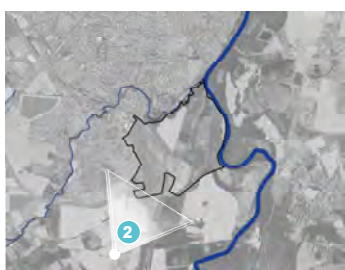
Porte d'entrée du site : commune Le Cendre

Foncier : un site qui est majoritairement privé (75ha.)



L'oppidum de Gondole se situe dans la plaine, à la confluence ① des rivières Allier et Auzon. Le lit actuel de l'Allier n'est probablement pas le même qu'à l'époque Gauloise.

Le site est à proximité de trois reliefs : le puy de Bane (543m) ② au Nord, le puy Montfoulhoux (604m) ③ au Sud-Est et le puy de la Pierre (477m) ④ au Sud-Ouest. Ce dernier fait partie d'un ensemble de plusieurs puys, appelé aussi la Montagne de Strass qui fait la séparation entre la vallée de l'Auzon et celle de l'Allier.



Le site de Gondole a un lien privilégié avec l'Allier et sa plaine même s'il existe très peu de points de vue accessibles sur cette rivière. Sa localisation permet tout de même de le situer dans son contexte car la chaîne des puys, les plateaux de Gergovie et de Corent sont visibles.

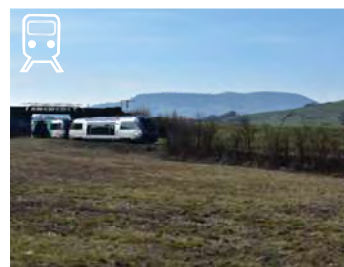
En prenant de l'altitude ②, sur la Montagne de Strass, la situation de l'oppidum en plaine devient plus lisible.



La culture céréalière est la principale activité du site. Des fouilles archéologiques ont pu mettre en lumière, entre autres : le quartier artisanal, des voies de communication, et la fameuse découverte de la sépulture des huit cavaliers.

L'Ouest du site jouxte un lotissement d'habitations, de nombreux chemins et sentiers permettent d'offrir un espace ouvert aux promeneurs. Le château de Gondole et une exploitation agricole sont les deux îlots de bâtiments dans le périmètre du site.

La particularité du site est d'être traversé par la ligne ferroviaire reliant les Martres-de-Veyre au Cendre.



Contexte et situation



Le site n'est pas directement accessible par une route départementale. En effet, sa localisation fait qu'il existe deux accès automobiles sur les limites Sud-Ouest. Ces routes qui permettent d'accéder aux bâtiments à l'intérieur du site, ne sont pas enrobées. La première traversant une zone pavillonnaire (photo ci-contre) avant de se transformer en piste est considérée comme la porte d'entrée au site. Une seconde plus au Sud longe la voie de chemin de fer. Un pont ⑦ permet de traverser la voie ferroviaire.



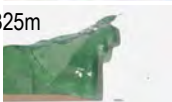
Le site a été urbanisé par une zone artisanale ③ au Nord-Ouest et par des lotissements ⑦ au Sud-Ouest. Ils créent un front bâti hétérogène : hangar blanc, maisons mitoyennes et individuelles (photo ci-contre). Un talus planté de *Buddleia* a été aménagé sur le secteur Sud du lotissement.

Depuis le rempart de l'oppidum, certains bâtiments situés sur un petit relief ⑥ peu urbanisé, ressortent sur la ligne d'horizon (ex. maison de retraite).

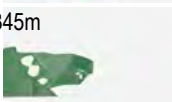
alti.>317m



alti.>325m



alti.>345m



Le site est globalement plat du fait de sa localisation en plaine. L'ancien rempart de l'oppidum (photo ci-contre) ferait croire à une ancienne levée de terre pour la construction de la voie de chemin de fer. En effet, les deux ouvrages sont parallèles et la partie fossé du rempart a été comblée.

Les trois blocs-diagrammes (ci-contre) montrent une position préservée de l'oppidum à une cote supérieure à 345m pour l'intérieur (quartier d'habitation). Le château de Gondole est sur un point haut culminant à 350m.

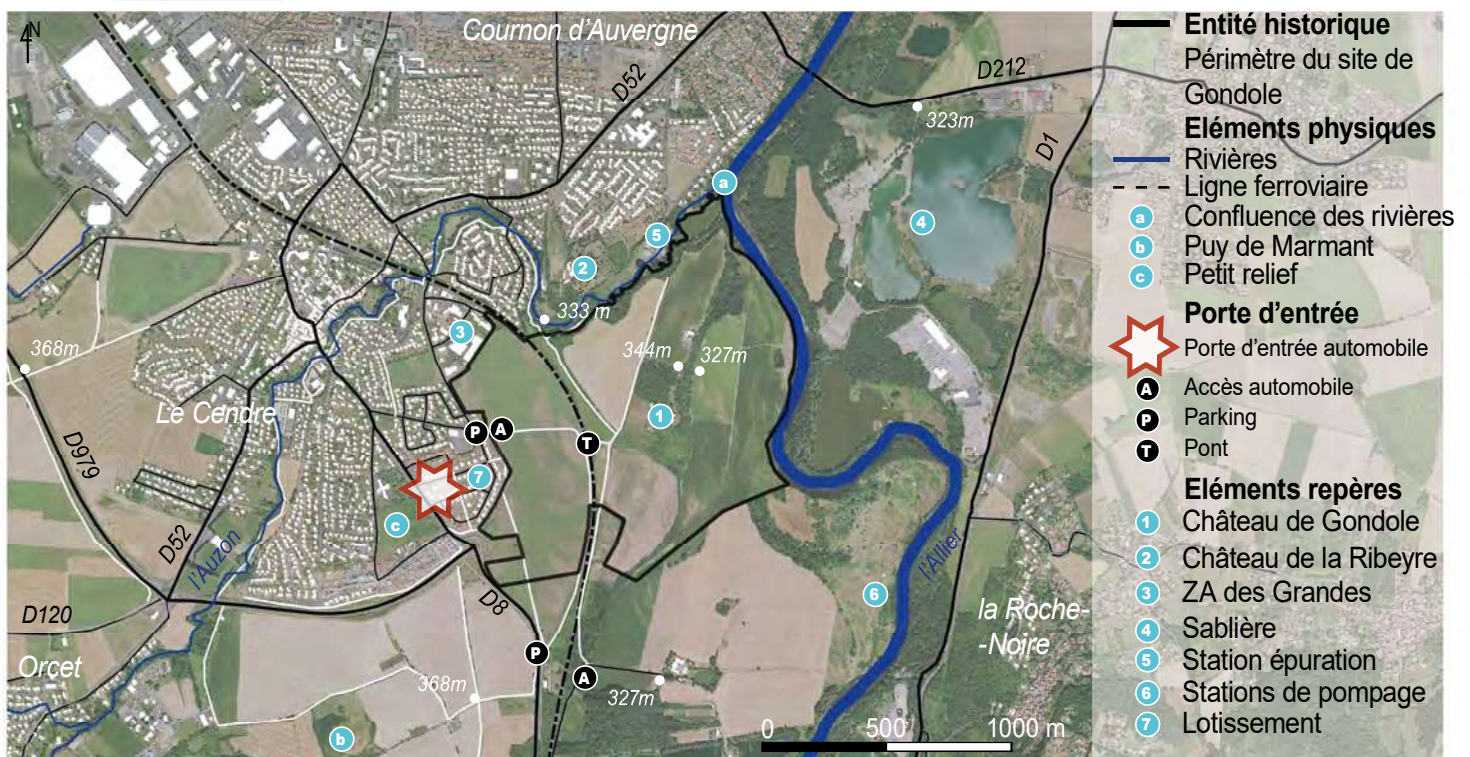
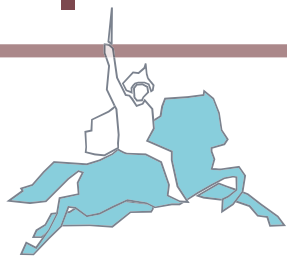


Figure 62. Contexte et accessibilité du site de Gondole (V.Bayeron)



Particularités de l'entité



Parmi les cinq entités, le site de Gondole est le seul à avoir un lien privilégié avec l'Auzon. Le lit de la rivière est un peu encaissé et la différence d'altitude entre l'intérieur de l'oppidum et le cours d'eau est de plus de 10 mètres.

Le long de ce ruisseau, différentes installations dont un bief et un moulin en ruine ❶, datant au moins du XIX^e, montrent l'activité hydraulique passée. En remontant la rivière, le sentier rejoint le chemin (PR de l'Auzon à Gondole), jusqu'au centre ville du Cendre en empruntant la «coulée verte».



Le lotissement propose deux accès piétons vers le site. L'un d'eux dispose de tables de pique-nique (*photo ci-contre*).

L'intérieur du site est majoritairement privé, il est donc difficile de se promener hormis sur les chemins communaux. Ainsi, les rives de l'Allier sont quasiment inaccessibles et par conséquent les points de vue sur cette dernière sont aussi inexistants. Deux autres accès piétons l'un au niveau du PR et l'autre au Nord de la station d'épuration de Cournon d'Auvergne permettent de rejoindre le site.



Les sols agricoles sont riches en alluvions. Des galets de l'Allier ressortent des sols et sont aussi utilisés pour la construction de murs (*photo ci-contre*). Ils ont été principalement utilisés pour délimiter la propriété du château de Gondole ❸.

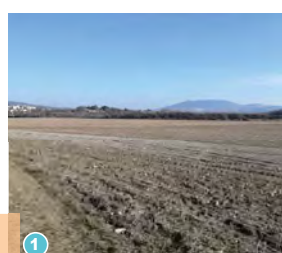


Figure 63. Le site de Gondole, un usage plutôt agricole (V.Bayeron)

Motifs paysagers

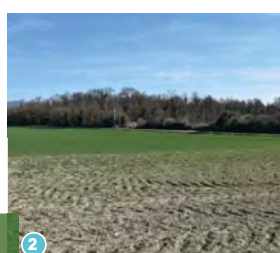
L'oppidum de Gondole, situé dans la plaine de l'Allier, est principalement marqué par de grandes cultures céréalières. A cause du faible dénivelé, ces grandes parcelles étirent la lecture du paysage en reléguant le second plan en arrière-plan. La ligne d'horizon est ponctuellement marquée par quelques reliefs.

Une bande boisée du Sud vers le Nord coupe le site, empêchant de voir les méandres de l'Allier. Seule la canopée des arbres de la ripisylve de l'Auzon est visible depuis l'intérieur du site.



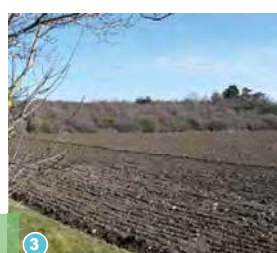
1

Grandes cultures



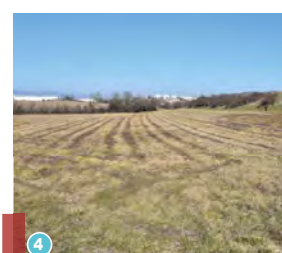
2

Boisement



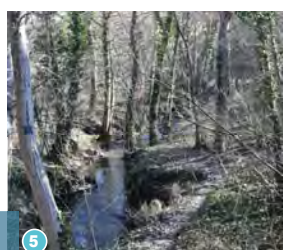
3

Pré-bois



4

Landes



5

Ripisylve

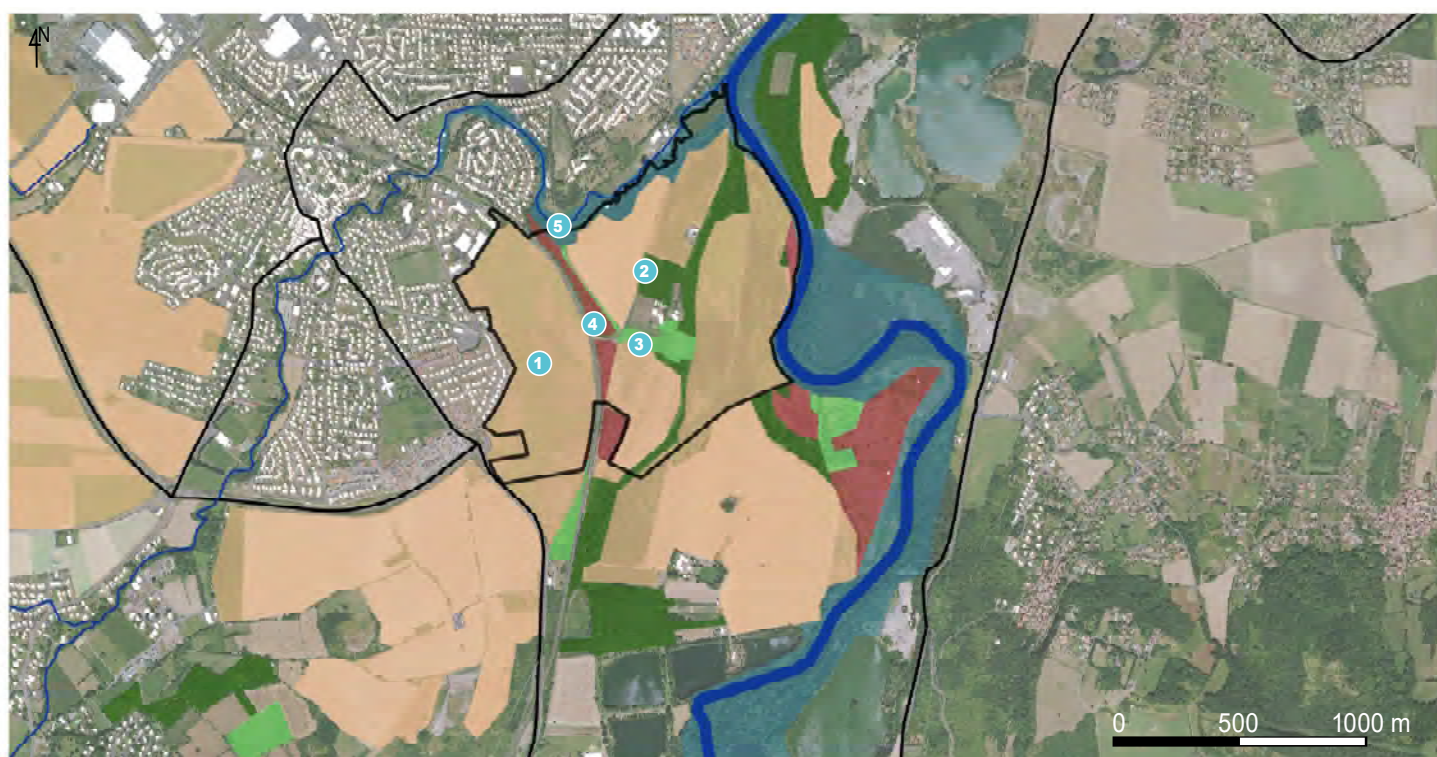
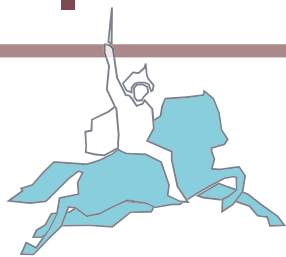
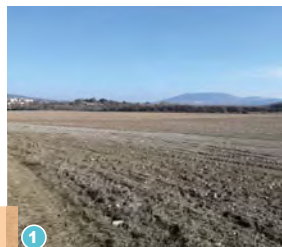


Figure 64. Identification et spatialisation des motifs paysagers (V.Bayeron)



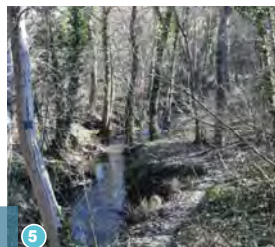
Motifs paysagers



1

Grandes cultures

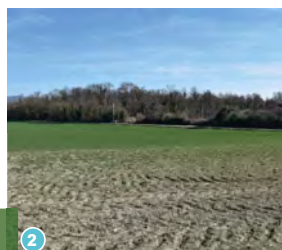
Près de 90% du site est exploité en grandes cultures céréalières. Les chemins communaux les longent. Elles n'ont pas le même impact visuel que celles de la plaine de Sarliève. En effet, la longueur du champ de vision est plus réduite : inférieure à 500m au Nord.



5

Ripisylve

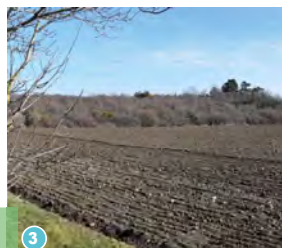
Les ripisylves sont composées d'arbres feuillus. Celle de l'Auzon est plus étroite que celle de l'Allier. Une sente permet de longer ce cours d'eau. Les rives sont par endroit stabilisées par un mur de soutènement (*photo ci-contre*).



2

Boisement

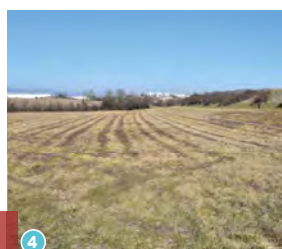
La proportion de bois dans le site est réduite à une lanière orientée Nord / Sud, probablement sur l'ancien lit d'une rivière. Comparée à la photographie aérienne de 1950, l'emprise boisée est stable.



3

Pré-bois

Les zones de pré-bois sont restreintes :
-la pente de l'ancien rempart (plus marquées sur la portion Est),
-des espaces au bord de l'Allier,
-des zones dites de «Tiers paysages» comme un talus le long de la voie ferroviaire.



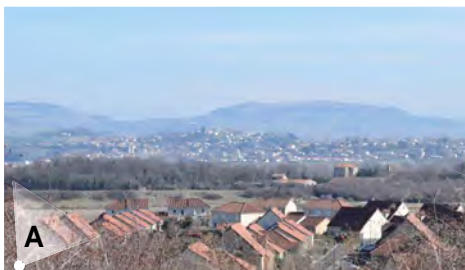
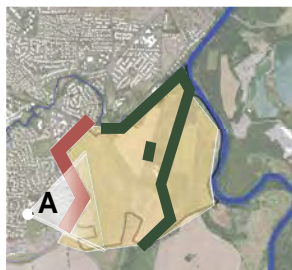
4

Landes

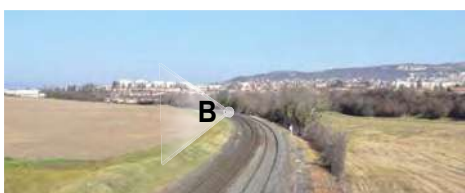
Les parcelles de landes sont peu nombreuses. Elles sont principalement sur des espaces dont l'exploitation agricole n'est pas envisagée. Par exemple, entre le rempart de l'oppidum et la voie ferroviaire (*ci-contre*), ou les zones de captages d'eau au Sud-Est du site.

Traitement des cônes de vue

-1- La perception de l'intérieur du site



La perception du site est fortement influencée par l'occupation du sol. La **frange urbaine** à l'Ouest contraste avec l'**écrin boisé**. Ces deux éléments créent une rupture sur la **terre homogène** de grandes cultures. Le premier plan de lecture a un réel impact sur l'aspect qualitatif du site. Depuis un point haut à l'extérieur du site, les toits des maisons ressortent (photo ci-contre).



La perception du site depuis la **voie de chemin de fer** est assez brève. Sur une courte portion, le rail est à la hauteur du sol (photo ci-contre B). Le rempart de l'oppidum n'est pas visible car occulté par la végétation, mais on aperçoit le plateau de Gergovie à l'Ouest.



Enfin, lorsque le visiteur est **à l'intérieur de l'oppidum** (quartier d'habitations), il se situe en contrebas du rempart et ne voit pas le lotissement à l'Ouest du site (photo ci-contre C). Depuis ce point de vue, le plateau de Gergovie et la chaîne des puys semblent plus proches et l'urbanisation est plus perceptible.

-2- Les panoramas extérieurs

Trois sous-unités paysagères ont été identifiées, à partir de points de vue à la périphérie du site (Figure 65). Ces panoramas sont détaillés sur les pages suivantes.

- «Ripisylve de l'Allier» - Est du site
- «Plateau de Gergovie» - Ouest du site
- «Les coteaux de Cournon d'Auvergne» - Nord du site

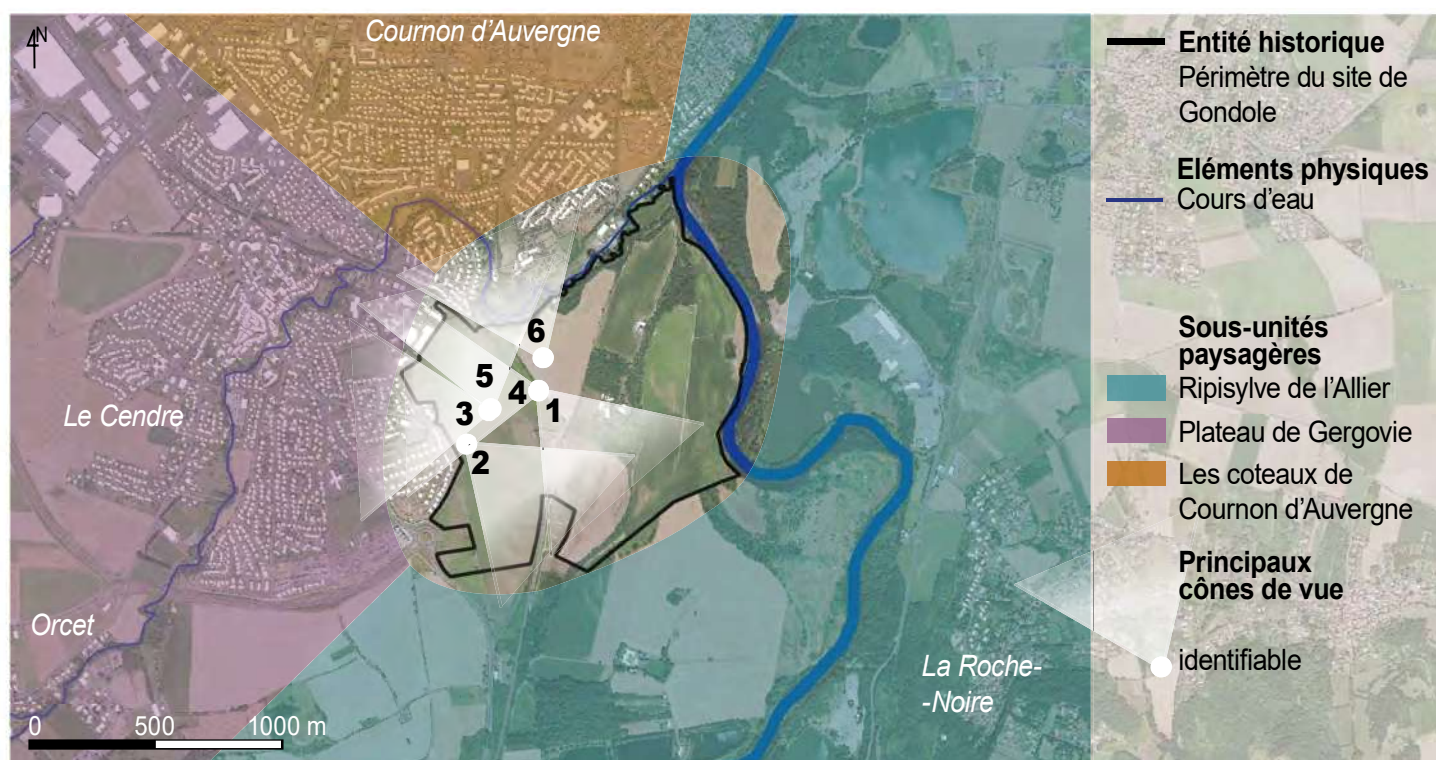


Figure 65. Principaux cônes de vue depuis le site de Gondole et identification des sous-unités paysagères (V.Bayeron)

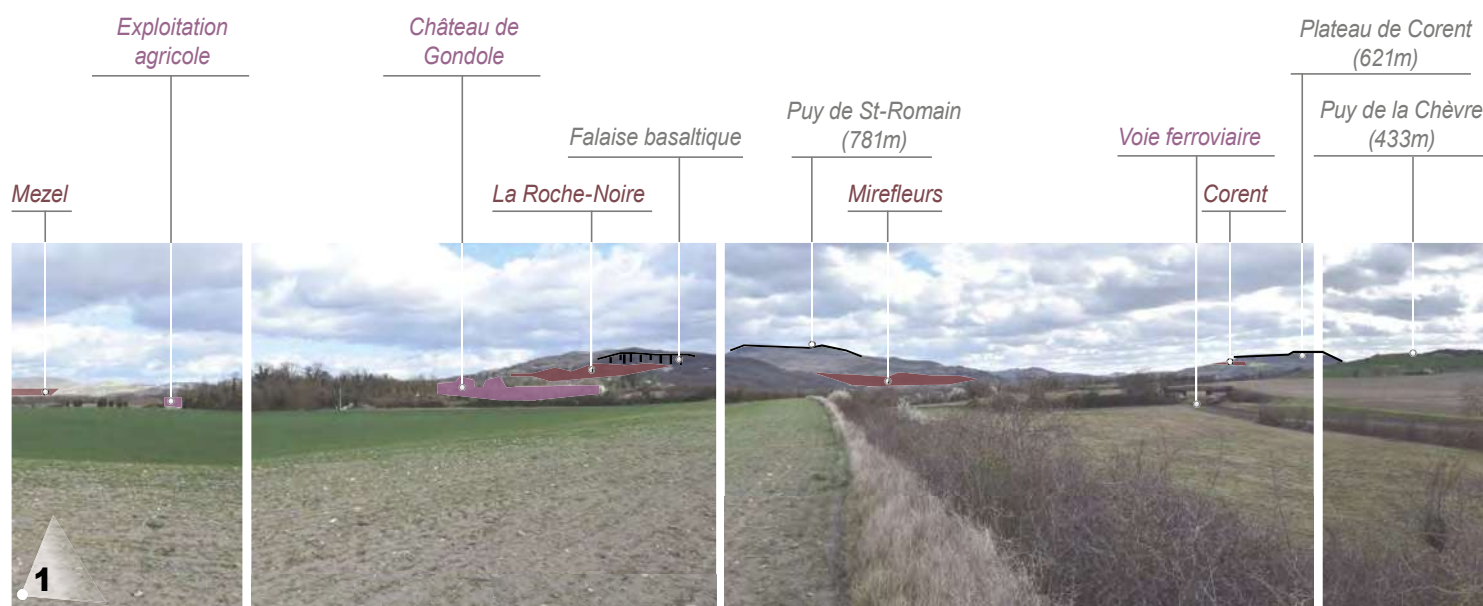
IV ANALYSE PAYSAGÈRE

72



Point de vue «Ripisylve de l'Allier» - Est du site

La rivière Allier est difficilement perceptible depuis l'oppidum de Gondole. Seule sa ripisylve est visible par endroits. Les parcelles laissent émerger des galets de rivière et informent sur la qualité d'un paysage de plaines alluviales. Une frange boisée assez importante relègue notre regard vers un second plan (Puy de St-Romain et plateau de Corent).





Point de vue «Plateau de Gergovie» - Ouest du site

Les puits de la Montagne de Strass, dont celui de la Chèvre, marquent une rupture avec le point de vue précédent. L'absence de frange boisée amène le regard directement vers une frange bâtie dont le volume rythme la ligne d'horizon. Les parcelles agricoles en premier plan contrastent avec les éléments en arrière-plan : le Massif du Sancy, le plateau de Gergovie et la chaîne des puits.



Plateau de Corent
(621m)

Puy de la Chèvre
(433m)

Puy de Marmant
(435m)

Plateau de Gergovie
(728m)

Puy de Dôme
(1465m)

Zone Artisanale
des Grandes

Le Cendre





Point de vue «les coteaux de Cournon d'Auvergne» - Nord du site

La frange boisée est peu présente mis à part le long de la rivière de l'Auzon. Les zones urbaines sont importantes et investissent même les coteaux. Les volumes de la zone artisanale ont une incidence sur la qualité de ce que l'on voit.

De l'intérieur de l'oppidum, le château de la Ribeyre est un peu visible.



